

**Université Libre de Bruxelles
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire
Faculté des Sciences
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement**

« Etude de la dimension environnementale dans les Systèmes d'Echange Local (SEL) au travers de la théorie du Management de Transition vers la Soutenabilité (MTS).

***Les SEL considérés comme des niches de grassroots innovations
Le cas des SEL francophones belges. »***

**Mémoire de Fin d'Etudes présenté par
« CHATELLE, Jeanne »
En vue de l'obtention du grade académique de
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement
« Finalité Gestion de l'Environnement MA120ECTS ENVI5G-T »
Année Académique : 2011-2012**

Promoteur : Prof. S. NEMOZ et T. BAULER

RESUME

Ce travail cherche à déterminer s'il existe une dimension environnementale dans les Systèmes d'Echange Local –ou SEL- francophones belges. Nous les définissons en effet comme des SEL à dominante réciproitaire dans lesquels trois dimensions dominent : économique, sociale et idéologique. Par les valeurs particulières qui animent les SEL, mais aussi les pratiques liées aux différents membres qui les composent, nous exposons néanmoins l'existence d'une dimension environnementale. Celle-ci est toutefois latente dans ce sens où elle est présente mais n'est pas vécue par les membres du SEL.

Dans le but de trouver des solutions pour rendre la société plus soutenable, nous inscrivons notre recherche dans la théorie du Management de Transition vers la Soutenabilité. Nous mobilisons en effet leur concept de niche afin de présenter les SEL comme un outil potentiel pour atteindre cet objectif de soutenabilité. Dans la mesure où il s'agit d'une théorie dynamique axée sur l'évolution, nous présentons sous quels critères les SEL peuvent évoluer : nous développons à cette fin le modèle de trajectoire du développement dynamique des niches proposé par Kemp en le mettant directement en parallèle avec les SEL. Ainsi, la viabilité des SEL est fonction de la gestion des attentes, de la formation d'un réseau mais aussi de l'apprentissage. Enfin, nous relierons les SEL au concept de *grassroots innovations* afin d'aborder leurs apports à notre étude.

Finalement, dans la dernière partie de ce travail, nous confrontons de manière empirique les différents points abordés dans les deux premiers chapitres. Pour cela, nous collationnons les résultats des données récoltées auprès de douze selistes de quatre SEL francophones belges différents, grâce à une méthode qualitative.

Sur base de cette analyse et pour clore ce chapitre, nous lançons quelques pistes de réflexion pour évaluer l'avenir des SEL en développant quatre variables dégagées dans nos entretiens : La taille des SEL, les bénévoles de la coordination, l'outil technologique Internet et la relation avec les politiques.

Mots clés : Système d'Echange Local, Management de transition vers la soutenabilité, niche, grassroots innovations, environnement.

*« Si une idée ne paraît pas d'abord absurde, alors
il n'y a aucun espoir qu'elle devienne quelque chose »*
Albert Einstein

Pour bien commencer cette belle aventure, il me faut remercier certaines personnes.

Tout d'abord, un grand merci à mes promoteurs Sophie Nemoz et Tom Bauler qui m'ont inspiré une partie de ce travail et m'ont guidée tout au long de cette période particulière.

Bien évidemment, je voudrais saluer et remercier vivement tous les selistes que j'ai pu rencontrer cette année et qui m'ont ouvert leur porte et leur cœur pour me faire partager leur vécu et leurs réflexions. Merci pour votre générosité, votre temps et votre inspiration.

Je voudrais remercier certaines personnes pour leur aide qui m'a été très précieuse dans l'élaboration de ce travail: Antoine M., Alice B., Marc-Henry R., Anne F., Jean C., Marie et Bernard S.

Il m'est aussi indispensable de saluer mes amis ainsi que ma famille qui m'ont soutenue et encouragée au cours de la réalisation de ce travail. Merci à Feyrouz, Juliette, Nora ainsi que toute la bande des zizi-coincoins pour votre soutien et votre aide qui m'ont été très chers.

Enfin, mes derniers mots vont directement vers mon père qui a été présent du début à la fin pour m'épauler et me ressourcer quand c'était nécessaire.

Merci.

TABLE DES MATIERE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : LES SYSTEMES D'ECHANGE LOCAL	5
1.1 Introduction	5
1.2 Fonctionnement et principes d'un SEL	6
1.2.1 Fonctionnement général de l'échange	6
a) Un exemple	6
b) L'unité de compte	7
c) La comptabilisation des échanges	8
d) Les différents échanges	9
e) Organisation	10
1.2.2 Valeurs et mot d'ordre	12
1.3 Origines	14
1.3.1 Introduction	14
1.3.2 Les SEL à dominante <i>marchande</i>	16
a) Principes	16
b) Les différentes dimensions identifiées dans les SEL marchands	17
1.3.3 Les SEL à dominante <i>réciprocitaire</i>	19
1.3.4 Quelques mots sur les SEL francophones belges	20
1.4 Les différentes dimensions dans un SEL <i>réciprocitaire</i>	21
1.4.1 La dimension économique	21
1.4.2 La dimension sociale	23
1.4.3 La dimension idéologique	25
1.5 Une place pour l'environnement ?	28
1.5.1 Introduction	28
1.5.2 Une définition difficile de la dimension environnementale	29
1.5.3 L'environnement dans les sources écrites des SEL	30
a) Retour aux origines	30
b) L'environnement : présent mais peu développé	32
1.6 Conclusion : la dimension environnementale, une dimension latente dans le SEL	35
CHAPITRE 2 : LE MANAGEMENT DE TRANSITION VERS LA SOUTENABILITE : LE CONCEPT DE NICHE ASSOCIE AUX SYSTEMES D'ECHANGE LOCAL	38
2.1 Introduction	38
2.2 Le Management de Transition vers la soutenabilité	39
2.2.1 La soutenabilité	39
2.2.2 La notion de transition	42
2.2.3 Le fonctionnement du MTS	44
a) Multiplicité des niveaux	45
b) Multiplicité des acteurs	48
c) Multiplicité des instruments	48
2.2.4 Limites de la théorie du MTS	52

2.3	Le concept de niche adapté aux SEL	55
2.3.1	Définition du concept de niche	55
2.3.2	Les <i>Grassroots innovations</i>	57
2.3.3	Un parallèle possible avec les SEL	59
a)	Le SEL vu comme une niche	60
b)	Analyse de la trajectoire dynamique du développement des SEL en tant que niche	61
c)	les SEL sont des niches de grassroots innovations	63
2.3.4	Les SEL : une niche de <i>grassroots innovations</i> dans le cadre du MTS	64

CHAPITRE 3 : ETUDE DE CAS MENEES AU COEUR DE QUATRE SEL FRANCOPHONES BELGES

3.1	Introduction	67
3.2	Méthodologie	67
3.2.1	Analyse qualitative	67
3.2.2	Procédé de récolte des données	67
a)	L'entretien semi-directif	67
b)	Précisions sur notre guide d'entretien	68
c)	Choix de l'échantillon	70
3.2.3	Limites et biais possibles	71
3.3	Présentation de l'échantillon	73
3.3.1	Les SEL	73
3.3.2	Les interviewés	74
a)	Les selistes du SEL d'Amay	74
b)	Les selistes du SEL d'Auderghem	74
c)	Les selistes du BruSEL	75
d)	Les selistes du SEL Coup d'Pouce	75
3.4	Analyse	77
3.4.1	Approche de la dimension environnementale	77
3.4.2	La trajectoire du développement dynamique de la niche	80
a)	La gestion des attentes	81
b)	L'analyse du réseau social formé	82
c)	L'analyse de l'apprentissage	83
3.4.3	Les SEL dans l'avenir : quelques pistes de réflexion	85
a)	La taille des SEL	85
b)	Les bénévoles de la coordination	87
c)	Les outils technologiques : Internet	88
d)	La relation avec les politiques	89
	CONCLUSION	92
	BIBLIOGRAPHIE	95
	ANNEXE	104

INTRODUCTION

*« Face au monde qui bouge, il vaut mieux
penser le changement que changer le pansement »*
Francis Blanche

Lorsque nous avons conçu le projet de ce mémoire, nous sommes partis du triste constat selon lequel notre société actuelle est insoutenable. Il nous semblait par conséquent important de partir à la recherche de solutions qui permettraient d'en restaurer la viabilité. Les nombreuses recherches menées actuellement semblent se tourner vers les aspects techniques, politiques et économiques afin de répondre à cette situation. Nous voulions, nous aussi, apporter notre pierre à l'édifice.

Notre travail prend donc sa source dans une recherche créative ayant pour objectif de présenter de nouvelles solutions pour apporter plus de soutenabilité au monde qui nous entoure. Sur base de discussions préparatoires, notre regard s'est tourné vers les Systèmes d'Echange Local, initiatives citoyennes évoluant depuis une vingtaine d'années sur différents continents. Par souci de précision et en raison des exigences que nous impose un travail tel qu'un mémoire de fin d'études, nous avons toutefois limité nos recherches au cas des SEL francophones belges, présents sur notre territoire depuis 1996. Leur portée n'est pas particulièrement vaste mais leur idéologie l'est pourtant : alternative criante au système économique dominant en raison notamment de l'adoption d'une monnaie propre, les SEL se revendiquent également créateurs de liens sociaux et praticiens de valeurs choisies collectivement par leurs membres. Dès lors, leur mode de fonctionnement nous paraissait effleurer cette volonté d'octroyer au monde un sursis dans l'exploitation de son capital environnemental. Le caractère modeste de l'expérience SEL confronté à la théorie nous a ensuite amené à les considérer comme des niches de *grassroots innovations*, concept développé dans le cadre de la théorie du Management de Transition pour plus de soutenabilité¹. Tout au long de ce travail, nous avons cherché à savoir si les SEL détenaient ce potentiel d'apporter, à leur échelle locale, leur part de soutenabilité à la société.

¹ *Transition Management for Sustainability* dans sa version originelle

Le type d'organisation que sont les SEL nous ont vraiment intrigués par leur mode de fonctionnement mais aussi par les valeurs qu'ils véhiculent. En effet, disons-le d'emblée, les SEL nous séduisaient à travers leur originalité et nous confortait dans l'idée que de belles démarches peuvent encore jaillir de la société civile. Dès lors, nous voulions vraiment saisir la mouvance qui anime cette expérience sociétale et en saisir les nuances. Pour cela, nous voulions rencontrer des personnes concernées afin de comprendre à la source et dans son contexte l'objet de notre recherche. Notons d'ailleurs qu'une approche de ce type via interviews de membres de SEL s'est vite avérée indispensable en raison du peu de littérature consacrée au sujet. Loin de nous rebuter, cette double approche théorique et empirique nous a enthousiasmée tout au long de ce travail.

En focalisant nos recherches sur les SEL, nous avons d'abord tenté de déterminer si une dimension environnementale quelconque pouvait transparaître en leur sein. L'environnement et son respect n'étant pas affichés comme un objectif prépondérant dans les SEL, notre première intuition de départ était qu'une telle dimension devait pourtant bien être présente au cœur même de cette structure particulière. Par la suite, et sur base de nos recherches, nous avons pu avancer l'idée que les SEL, vus comme des niches de *grassroots innovations*, pouvaient apporter des solutions de soutenabilité même s'ils n'étaient pas à l'origine pensés en ces termes par les créateurs du concept et par les membres des SEL eux-mêmes.

Afin d'atteindre nos objectifs de recherche, nous avons travaillé avec une double méthodologie. Les deux premiers chapitres de notre travail exposent les rendus sur les SEL mais aussi sur la théorie du Management de Transition : pour les rédiger, nous nous sommes basés sur la littérature existante. Cette démarche nous a posé des difficultés car la littérature scientifique propre aux SEL est très peu fournie. De plus, elle ne traite jamais directement de notre thématique et elle est principalement axée sur les aspects économique et social de ces groupes. Quelques ouvrages et articles traitent en effet de l'historicité des SEL dont Laacher et Williams sont les auteurs ressources mais aussi de leur expansion à travers le monde. Différents auteurs comme Blanc et Ferraton, Preiswerk et Sabelli ou encore Servet, présentent par exemple le rattachement des SEL aux monnaies complémentaires comme solution aux manquements du système capitaliste. Les SEL sont également mis en parallèle avec l'économie solidaire. Enfin,

différents liens sont fait avec des concepts tels que le système de don de Mauss ou encore celui de monnaies fondantes. Ces diverses idées formulées par un ensemble de spécialistes seront appliquées directement dans ce travail.

Pour pallier au manquements de cette littérature, nous avons donc eu recours à un autre type de donnée : la littérature grise, comprise comme les sources écrites non commercialisées et produites à l'intention d'un public particulier. Nous pensons en effet qu'il était important de prendre en compte des écrits produits par et pour les SEL. C'est ainsi que nous avons étayé nos recherches à travers des sites ressources comme celui de Selidaire ou encore de sel-lets.be pour le cas des SEL belges. Nous y avons analysé toutes les fiches techniques destinées aux membres des SEL ou aux personnes qui désirent créer un tel groupe. Cette littérature nous a aidés à entrer plus précisément dans le sujet et à apporter un autre éclairage à notre compréhension de la thématique.

Dans notre dernier chapitre, nous avons analysé les propos de douze selistes provenant de quatre SEL francophones belges de manière qualitative. Notre méthodologie s'est alors centrée sur l'analyse qualitative des réflexions émises par les individus interrogés en les contextualisant et en les regroupant selon les thèmes étudiés. Ce faisant, nous avons cherché à identifier les similitudes et les différences qui caractérisent une réalité finalement très diversifiée. Notre récolte de données s'est faite au travers d'entretiens semi-directifs qui permettent au répondant de laisser libre cours à leurs idées tout en nous donnant la possibilité de cadrer un minimum l'échange.

Comme déjà évoqué, l'inexistence de littérature relative à la problématique de la place de l'environnement au sein des SEL, constitue une difficulté majeure à la réalisation de notre travail : il n'y a donc pas d'auteur ressource auquel nous aurions pu nous référer. Nous avons donc dû nous baser sur nos propres constatations et mises en évidence pour progresser dans notre analyse. Tout aussi intéressante que puisse être l'originalité de ce sujet, c'est donc bien son aspect novateur qui en fait sa faiblesse et la complexité de notre tâche.

Notre travail est développé en trois parties distinctes. Dans un premier temps, nous présenterons notre sujet central : les SEL dont nous élaborons un modèle canonique au vu des concepts et analyses rencontrés dans la littérature scientifique sur ce sujet. Cette étape nous permettra de bien préciser les caractéristiques de cette

organisation particulière. Nous situerons le modèle SEL dans son contexte historique afin de préciser la filiation des SEL francophones belges et de pouvoir en identifier les différentes dimensions : économique, sociale et idéologique. Enfin, grâce à une compilation des propos recueillis dans la littérature grise, nous déterminerons la forme et la place que prend la dimension environnementale dans les SEL.

La seconde partie de ce travail décrit le concept de niches de *grassroots innovations* dans le cadre de la théorie du Management de Transition vers la Soutenabilité. Après une présentation de cette théorie, nous reviendrons sur l'utilisation du concept de niche et en développerons les parallèles que nous pouvons faire avec les SEL. Dans la mesure où il s'agit d'une théorie dynamique, axée sur l'évolution, nous verrons dans quelle mesure les SEL peuvent évoluer : nous développerons à cette fin le modèle de trajectoire du développement dynamique des niches proposé par Kemp. Enfin, après s'être arrêtés sur les *grassroots innovations* et leurs apports à notre étude, nous évaluerons l'intérêt d'aborder les SEL dans le cadre de ce concept de niche au sein de la théorie du Management de Transition afin d'atteindre des objectifs de soutenabilité.

Le dernier temps de notre travail se rapporte à notre confrontation empirique vis-à-vis des constats théoriques rassemblés dans les deux premiers chapitres de ce travail. Nous commencerons par décrire la méthode que nous avons utilisé pour guider nos entretiens, notre procédé d'échantillonnage et notre analyse. Nous exposerons ensuite les résultats collationnés dans nos interviews : cette analyse portera donc sur la dimension environnementale et le modèle de Kemp. Sur base de cette analyse et pour clore ce chapitre, nous lancerons quelques pistes de réflexion pour évaluer l'avenir des SEL.

Nous clôturerons bien sûr ce travail par une mise en perspective de nos différentes conclusions.

I. LES SYSTEMES D'ECHANGE LOCAL

1.1 Introduction

D'après Servet, un système d'échange local est « *un regroupement de personnes qui sous forme associative et sur une base locale, échangent des biens et services par l'intermédiaire d'un bulletin d'information, d'une unité de compte interne des transactions et d'un système de bons d'échange ou d'une feuille personnelle de tenue des comptes remise régulièrement à l'équipe d'animation du groupe* » (SERVET, 1999 : 53). Cette définition très générale est une première esquisse pour identifier ce qu'est un SEL. Or, comme nous le verrons par la suite, il n'y a pas de définition singulière d'un SEL, chaque groupe ayant son propre fonctionnement ainsi que ses spécificités. Un « *modèle canonique des SEL* » peut donc être construit sur base d'une synthèse de la littérature existante sur ce sujet. Toutefois, il ne correspondra pas à la réalité de tous les Systèmes d'Echange Local (BLANC, 2000).

Nous commencerons par détailler le fonctionnement général d'un système d'échange local en s'appuyant sur un exemple. Après avoir parcouru les différentes composantes de l'échange ainsi que son organisation, nous survolerons les mots d'ordre qui animent les SEL. Nous continuerons avec une exploration spatio-temporelle des SEL depuis leurs origines jusqu'à aujourd'hui. Cela nous semble particulièrement pertinent car, dans le cadre de ce travail, nous nous focaliserons sur le cas des SEL francophones belges. Dès lors, afin de les aborder au mieux, nous suggérons de retracer leur histoire pour comprendre leur évolution et leur filiation. Une distinction entre deux modèles de SEL divergents sera ainsi présentée et complétée par une esquisse des dimensions qui les meuvent. Ensuite, afin de répondre à la première partie de notre question de recherche qui porte sur la place d'une vraisemblable dimension environnementale au sein des SEL, il nous sera utile de la définir avant de pouvoir l'analyser au travers des écrits propres aux SEL. Enfin, nous conclurons cette première partie avec l'exposition de nos premières hypothèses suite à ces différentes découvertes.

1.2 Fonctionnement et principes d'un SEL

1.2.1 Fonctionnement général de l'échange

a) Un exemple

«Dans le SELimaginaire, chaque membre complète son profil et propose un ou plusieurs services, qui sont compilés pour créer un catalogue des services et un bottin des membres. Grâce à ce dernier, Jacques peut téléphoner à Martine pour lui demander de l'aide afin de tapisser la chambre de la petite fille qui va tout prochainement agrandir la famille. Une fois le travail terminé, Jacques complète un bon d'échange qu'il remet à Martine ou lui transfère via le site sécurisé la quantité de monnaie SEL correspondant à la durée de leur échange de service. Quelques jours plus tard, Martine est fort ennuyée en découvrant que sa mobylette ne démarre plus. En parcourant le catalogue du SELimaginaire, elle trouve Christophe, qui propose ses services pour la réparation de petite mécanique. Deux heures lui suffisent pour démonter, nettoyer, remonter le carbu et nettoyer la bougie. La machine tourne à nouveau et Christophe, content d'avoir pu rendre service, repart avec un compte crédité de deux heures. Lorsque chacun aura remis son bon d'échange à Sophie, qui s'occupe de la comptabilité (ou que chacun aura effectué le transfert via le site sécurisé), le compte de Jacques sera à -5, celui de Martine à +3, et celui de Christophe à +2² ».

Cet exemple (qui ne porte que sur l'échange de services) peut sembler très naïf et schématique mais il représente bien le fonctionnement d'un SEL.

En effet, le principe premier d'un SEL est l'échange de biens et de services très variés hors du circuit habituel de transactions, à travers une communauté dite « locale » et grâce à une unité de compte propre au groupe qui permettra de comptabiliser ces transactions (BLANC, 2000). Selon Mandin, lorsqu'un service ou un bien peut être trouvé dans le SEL, il rend l'utilisation de l'économie de marché traditionnelle totalement superflue. On parle alors d'une pluralité d'économie (MANDIN, 2004).

², SEL-LETS Belgique, « Définir les SEL », <http://www.sel-lets.be/node/49>, consulté le 30 juin 2012

L'exemple ci-dessus illustre une caractéristique importante des SEL : la non réciprocité des échanges permise par l'introduction de cette unité de compte propre. De fait, le bénéficiaire de l'échange n'est pas obligé de rendre directement un service à celui qui lui en a rendu un. L'échange est en effet multilatéral. Le membre peut rendre un service différent, à un moment différent, à une personne différente appartenant à la communauté du SEL (SELIDAIRE, 2009 : 12). C'est ce que Mauss définit comme étant une *réciprocité organisée*. En effet, ici le système de don/contre don lie l'individu qui reçoit, à l'ensemble du groupe car selon ce principe, la dette n'est pas à rendre à celui qui a exercé le service, mais à l'ensemble des membres du groupe, dans ce cas-ci, du SEL (GUERIN, MALANDRIN & VALLAT in PREISWERK & SABELLI, 1998). Ce principe différencie les échanges au sein des SEL de ceux réalisés dans le cadre d'un troc. En effet, lors du troc, deux personnes sont amenées à devoir échanger à un même moment des biens dont la valeur doit être équivalente.

b) L'unité de compte

Pour permettre le bon déroulement des échanges, une unité de compte propre, une monnaie sociale entre en jeu. Ces monnaies sociales sont des « *dispositifs d'échanges locaux de biens, services et savoirs, organisés autour d'une monnaie spécifique permettant à la fois d'évaluer et de régler les échanges* » (BLANC & FARE, 2010 : 1). Qu'il s'agisse du *Bon'heure*³, du *BLE*⁴ (Bon Local d'Echange), de la *Lavande*⁵ ou du *SelAm*⁶ pour ne reprendre que les cas analysés par la suite, ces monnaies servent de mesure pour quantifier les échanges. Elles sont une « *mémoire de l'échange* » (MANDIN, 2004 : 59). Leur présence permettent le bon fonctionnement de ce rapport réciproque entre les membres du SEL (PREISWERK & SABELLI, 1998). Elles sont un intermédiaire dans les transactions.

Ici aussi la quantification se fait selon le bon vouloir de l'organisation des SEL. Certains vont quantifier leurs échanges en se mettant d'accord sur la valeur du bien ou du service (par exemple, la réparation de mon lavabo équivaut à 300 étoiles⁷). D'autres

³ Monnaie du Sel Coup de Pouce

⁴ Monnaie du BruSel

⁵ Monnaie du SEL d'Auderghem

⁶ Monnaie du SEL d'Amay

⁷ Ancienne monnaie du SEL Coup de Pouce

vont comptabiliser leur échange avec un étalon en heures : une heure prestée équivaut à une heure bénéficiée, peu importe le type de travail. Cela renvoie à différentes valeurs comme l'égalité entre les personnes et entre les prestations. Il y a une reconnaissance de toutes les compétences et pas seulement celles valorisées dans le système économique dominant (BLANC & FARE, 2010).

L'originalité des SEL est donc qu'ils « *constituent des communautés en instrumentalisant la réciprocité du don par l'introduction de la monnaie. Les fondateurs des SEL considèrent la monnaie [...] comme un lien dans sa fonction de médiateur d'échanges* » (PREISWERK & SABELLI, 1998 : 60).

c) La comptabilisation des échanges

Afin de savoir le niveau de solde des membres, une comptabilité des échanges est nécessaire. Celle-ci peut être centralisée ou pas (lorsqu'elle se fait uniquement au niveau du membre). Il y a trois manières de comptabiliser (SELIDAIRE, 2009) :

1. Via des **bons d'échanges** qui seront renvoyés à la comptabilité centralisée après avoir été signés par les deux acteurs de l'échange. Dès la réception du bon, les comptes sont crédités et/ou débités.
2. Via une **feuille d'échange** ou **feuilles de richesse partagée**. Là aussi, les acteurs de l'échange remplissent la feuille de leur partenaire et la signent. Chaque feuille de richesse est renvoyée auprès de la comptabilité centralisée après un certain délai (tous les mois par exemple) afin de mettre les comptes à jour.
3. Enfin, le système de **carnet d'échange**, non centralisé. Les membres ont un carnet qui reflète l'état de leur compte. C'est dans ce dernier que les échanges sont comptabilisés directement au cours de l'échange.

Le fonctionnement du SEL permet l'instauration de relations de confiance grâce à une appartenance au groupe et à la connaissance des membres du SEL au fur et à mesure des échanges et des événements organisés en son sein (BLANC & FERRATON,

2005 : 6). La transparence est la clé du bon fonctionnement du système. Ainsi tous les comptes des membres sont ouverts et accessibles à tous. Ce fonctionnement renforce le sentiment de confiance car en voyant le compte de quelqu'un, il est possible de se faire une idée du profil de la personne avec qui nous comptons échanger.

d) Les différents types d'échanges

Les échanges peuvent être très divers. En nous basant sur les écrits des selistes⁸ du SEL de Chartre, nous les classerons en six groupes différents (CHARTRES EN SEL, 2012):

- **Les services**, qu'un membre propose ou demande. Par exemple : couper du bois, raccommoder des vêtements, du babysitting, des cours d'informatique ou de cuisine,... toutes les activités que les membres peuvent offrir ou demander. Celles-ci sont reprises dans une liste par thématique qui est accessible aux membres du SEL. Le « prix » du service se fixe sur une valeur temps ou sur un arrangement entre les deux acteurs de l'échange, en fonction du type de SEL auquel on appartient.
- **Les savoirs** correspondent à l'ensemble des connaissances, expériences ou compétences qui sont échangées dans l'objectif d'une transmission, d'un apprentissage. Cela peut être une recette de cuisine, un point particulier de tricot, une technique de tapissage, etc.
- **Les biens** rassemblent quant à eux l'ensemble des échanges sur le long terme (de type « achat »). Le prix se fixe de gré à gré dans la majorité des cas car il est difficile de l'étalonner sur une échelle de temps. Les échanges de biens peuvent aussi se faire à travers des cellules particulières comme le BLE (Bourse Locale d'Echange) ou encore à l'occasion de rassemblement des membres lors de fêtes ou d'autres moments de convivialité.
- **Les prêts** peuvent être compris comme les échanges de biens sur le court terme. Ils correspondent au matériel qui est mis à la disposition des autres membres. Le

⁸ Membres des SEL

prêt peut, comme pour les autres échanges se fixer sur le temps du prêt ou encore être réglé de gré à gré.

- **Les échanges interSEL** permettent un élargissement du réseau des SEL. Ce système, auxquels tous les SEL n'adhèrent pas nécessairement, donne la possibilité à un membre d'un certain SEL de demander ou d'offrir un service dans un autre SEL. Ainsi, cela permet à un membre d'avoir accès à des biens et services qui ne se retrouvent pas dans son SEL. Cela permet la promotion de l'entraide et de la collaboration entre les SEL (SAW-B, 2010)
- **La « route des SEL »** est un échange interSEL mais particulier car son but est de favoriser la rencontre des membres de différents SEL dans le cadre de l'hébergement. *« Les adhérents hébergeants offrent toutes sortes d'hébergement, de courte ou de longue durée, allant de la chambre d'amis, du canapé dans le salon à l'emplacement pour une tente, en passant aussi par le gîte voire la mise à disposition de leur maison, caravane ou bateau,...⁹ »*. Ici, une nuitée sera équivalente à 1h de travail.

Tous les SEL ne conçoivent pas d'inclure tous ces différents types d'échanges dans leur fonctionnement. Cela dépend de la philosophie du groupe et de son évolution. Chaque SEL a en effet ses propres particularités et se construit sur les envies des membres au cours du temps. Une typologie précise des SEL nous semble donc difficile à dépeindre dans ce sens où chaque SEL représente un cas particulier à lui tout seul.

e) Organisation

Même si le SEL est une organisation citoyenne, une certaine gestion est essentielle. En effet, certaines fonctions sont indispensables dans un SEL et doivent être assurées afin de pourvoir au bon fonctionnement du système. Pour ce faire, une équipe de coordination est mise sur pied afin de prendre en charge ces fonctions fondamentales. Selon le SEL mode d'emploi (sorte de guide pratique pour ceux qui veulent en savoir plus sur ce modèle ou qui veulent en créer un), cette équipe doit être

⁹ La route des SEL, <http://route-des-sel.org/>, consulté le 25 juin 2012.

composée de 7 personnes choisies pour un an lors de l'assemblée générale¹⁰. Elles se partagent les tâches telles que la trésorerie, la représentation légale ou statut¹¹ du SEL (qui varie d'un pays à l'autre mais aussi d'un groupe à l'autre), l'accueil des nouveaux membres ou des personnes intéressées, le bottin des contacts associés aux offres et demandes, l'organisation des marchés ou autres événements spécifiques au SEL, le bulletin ou journal, la gestion des assurances si le groupe a décidé d'en prendre une (elle peut se révéler utile en cas d'accident dans le cadre d'un échange.), la comptabilisation des échanges, etc. (SELIDAIRE, 2009).

Certaines de ces activités peuvent sembler anodines mais elles permettent le bon fonctionnement du groupe. Elles permettent également d'informer les membres de ce qui se passe en son sein via le bulletin par exemple. Ce bulletin donne l'occasion d'avoir des nouvelles du SEL mais aussi des détails sur les échanges et activités communes passés et futurs. Le bulletin peut servir aussi de canal d'expression pour amener des réflexions et des solutions face à des problèmes au sein du SEL (SELIDAIRE, 2009).

Ces problèmes peuvent aussi être discutés au cours des réunions de la coordination ou directement dans les assemblées générales qui appellent à la réunion de tous les membres. Ces assemblées peuvent être plus ou moins fréquentes (une fois par an ou une fois par mois) selon le fonctionnement du SEL. Ces lieux de discussions sont importants et reflètent les principes de l'autogestion et de la participation propre aux SEL.

Bien que nous parlions d'un système local, certaines cellules de coordinations régionales ou même nationales ont été mises en place afin d'améliorer le partage d'informations au sein de la communauté SEL. En effet, grâce à ces structures, il est possible d'échanger entre différents réseaux (type interSEL) mais aussi de partager des pratiques, des renseignements ainsi que de faire part de ses difficultés afin de transmettre son expérience et ainsi faire évoluer le système. Nous pouvons citer entre autre SELIDAIRE pour le réseau français (qui organise entre autre la route des SEL) ou

¹⁰ A nouveau, ce chiffre est très théorique et ne correspond pas à la totalité des cas. Des petits SEL de 30 membres n'auront pas besoin d'une équipe de coordination si importante. Parallèlement, certains SEL ne changent pas leur équipe de coordination chaque année.

¹¹ De type association de faits, asbl, etc.

encore LETS VLAANDEREN en Flandre. La partie francophone de Belgique n'a pas encore de plateforme officielle de ce type. Il n'existe que des réseaux de type informels comme par exemple la plateforme InterSEL qui réunit certains SEL wallons (CULTURE EDUCATION PERMANENTE, 2006).

1.2.2 Valeurs et mot d'ordre

Bien que certaines personnes s'occupent de la coordination du système, les décisions sont théoriquement prises de manière démocratique et participative.

Comme déjà mentionné ci-dessus, chaque SEL possède un fonctionnement propre quant à la manière de gérer les échanges. Selon le *SEL Mode d'emploi*, chaque SEL applique le fonctionnement du système et adapte la charte selon ses besoins et ses valeurs. Celle-ci représente le code éthique de l'association, « *l'esprit du SEL* ». Toute personne désirant entrer dans un SEL se devra de respecter cette charte ainsi que le règlement intérieur du SEL. En effet, la charte est complétée par un règlement d'ordre intérieur propre au groupe qui précisera les pratiques. Ce règlement interne définira en quelque sorte les « règles de vie » du groupe. « *Ces pratiques ne sont pas neutres : elles sont révélatrices de la personnalité d'un SEL* » (SELIDAIRE, 2009 : 25).

Ces différences semblent logiques dans la mesure où les SEL prennent forme sous l'égide de citoyens qui ont des profils, des envies et des besoins variés. Elles sont également fonction de la taille du groupe et du type de territorialité ; un SEL urbain n'ayant pas forcément les mêmes perspectives et aspirations que celui implanté en milieu rural (SELIDAIRE, 2009).

Laacher, spécialiste français des SEL, nous rappelle que « *Si l'esprit est fondamentalement le même, quels que soient le moment et le lieu de naissance, les groupes varient néanmoins en terme d'importance numérique, de composition sociologique, de politisation des adhérents, de volume et de nature des transactions.* » (LAACHER, 2003 : 38).

Par conséquent, il existe une base commune de valeurs. Ces valeurs premières comprennent la réciprocité vis-à-vis du groupe, l'égalité, la solidarité, la coopération plutôt que la compétition ainsi que la revalorisation de l'être (plutôt que de l'avoir) (CULTURE EDUCATION PERMANENTE, 2006). On pourrait aussi mettre en avant la convivialité, l'entraide, l'autonomie et la confiance (LAACHER, 2002). Dans un certain sens, nous pourrions aussi parler de liberté individuelle car l'échange est libre, le membre étant libre de choisir quel service il veut bien offrir, sous quelles conditions et à quel moment. Parallèlement, il est libre de demander un service quand il le souhaite mais aussi d'accepter ou non les conditions de l'échange qu'il demande. L'idée première est donc bien de ne faire « *que ce que l'on a envie de faire* » ¹²

Le SEL est donc beaucoup plus qu'un simple moyen d'obtenir des biens et des services, il implique d'autres valeurs qui favorisent véritablement un autre rapport aux autres et aux choses.

¹² L'archi du Sel, *Nous on commence !*

1.3 Origines

1.3.1 Introduction

De tout temps, les monnaies locales ont fait leur apparition afin de trouver des solutions locales à des problèmes auxquels la monnaie nationale et ses propriétés ne savaient pas répondre¹³ (LAACHER, 2003). Les systèmes d'échange local ne font pas exception. L'argent a en effet été mis en place en tant qu'instrument pour simplifier les échanges des biens dans l'objectif de satisfaire les besoins des individus (CULTURE EDUCATION PERMANENTE, 2006).

Les premières expériences se rapprochant du SEL proviennent du Canada dans les années 70 (HUBAUD, 2002). A cette époque, la région de Vancouver est touchée par une crise économique. C'est dans ce contexte qu'en 1976, à l'initiative de David Weston, deux communautés d'échanges vont être créées afin de trouver une solution pour pallier aux manquements du système capitaliste qui n'apportait pas de solutions concrètes aux problèmes régionaux : les *community exchange* de Vancouver city et de Vancouver Island se mettent donc en place. Ces expériences utiliseront le temps pour comptabiliser les échanges (BLANC & FARE, 2010). Une heure de travail, quel qu'il soit, était équivalente à une autre heure de travail.

Dans une situation de récession et de chômage économique massif dû à la fermeture d'une importante industrie de la région, Michael Linton va s'inspirer de ces deux premières expériences et ainsi mettre au point le premier système d'échange local, appelé LETS (Local Exchange Trading System) en 1983 dans la vallée de Comox au Canada. Ce système, à la différence des *community exchange*, utilise une monnaie propre à parité avec le dollar canadien : elle servira à comptabiliser les échanges et sera baptisée *green dollar*.

Si le système finit par tomber à l'eau pour diverses raisons (dont un endettement important de l'un des membres), le concept du LETS est lancé et se multiplie rapidement

¹³ Pour plus d'information sur le sujet, nous pouvons nous référer à l'ouvrage de LAACHER (2003), qui en fait une large présentation à travers le temps et les pays. Ces monnaies locales ont par exemple pris une grande ampleur en Argentine dans le milieu des années 90 avec les *trueque* fonctionnant via des bons d'échanges (creditos) ou encore à l'heure actuelle avec le lancement de différentes monnaies locales dans certaines villes belges comme à Mons avec le Ropi. Pour plus d'information, nous pouvons consulter <http://financethiquemons.agora.eu.org/>.

à travers le monde. Cette *multiplication* est le premier mouvement de l'évolution des SEL (BLANC & FARE, 2010).

Des personnes comme Linton, véritable théoricien et praticien des monnaies alternatives, importeront leurs expériences à travers des conférences dans différents pays et leur permettront ainsi de se répliquer (LAACHER, 2003). Dès 1984, le phénomène des LETS entre en Grande Bretagne, facilité par un contexte de crise économique importante. Il en va de même en Australie et en Nouvelle Zélande en 1987. Très vite, le nombre de LETS dans ces pays va augmenter de manière significative. Entre 1994 et 1995, on dénombrait quelques 350 LETS pour la Grande Bretagne (ce qui correspond à plus de 20.000 membres), 164 pour l'Australie et 54 pour la Nouvelle Zélande (WILLIAMS, 1997).

Les diverses conférences et manifestations intellectuelles finissent par entrouvrir une porte aux LETS sur le continent européen. En 1994, le premier LETS français naît en Ariège. On abandonne rapidement la consonance anglo-saxonne au profit de l'appellation SEL. Cette traduction fait évoluer le concept en se délestant de l'idée prépondérante de marché (Trading), plus importante dans la version canadienne et britannique que dans l'idéologie latine. Petit à petit, les SEL français vont faire évoluer leur fonctionnement et recentrer l'évaluation des échanges sur base du temps (BLANC & FARE, 2010).

En 2000, le total des membres des SEL est évalué à plus de 250.000 personnes à travers le monde (BLANC & FERRATON, 2005). Ils sont présents sur les différents continents comme en Asie (Japon), dans certains pays d'Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud), etc.¹⁴ mais restent majoritaire en Europe de l'Ouest, Amérique du Nord et Océanie.

Par la suite, un deuxième mouvement dans l'évolution des SEL se met en place: celui de la *différenciation* identifié également par Blanc et Fare. En effet, chaque SEL ou LETS commence à adapter les principes premiers du système en fonction de ses propres besoins, ceux des membres mais aussi ceux de la région. Bien qu'ils aient souvent une base commune, un texte initiateur, on ne peut considérer les SEL comme étant tous

¹⁴ SELIDAIRE, « Les SEL dans le monde », www.selidaire.org/spip/rubrique.php3?id_rubrique=62, consulté le 30 juillet 2012

identiques. Une certaine philosophie va donc prendre place et différer d'un endroit à l'autre en fonction du développement du système (BLANC & FARE, 2010).

Si chaque SEL est différent, nous utiliserons la typologie avancée par Blanc et ainsi regrouperons ces systèmes en deux catégories distinctes : Les SEL à dominante marchande, de type LETS anglo-saxons et les SEL à dominante *réciprocitaire*, qui est l'apanage des SEL français et belges, pour ne parler que d'eux (BLANC & FERRATON, 2005).

1.3.2 Les SEL à dominante marchande

a) Principes

Selon Blanc, qui est à l'initiative de ce concept, ce type de SEL « *témoigne d'un projet économique fondé sur l'organisation d'une circulation marchande des biens et des services, notamment à destination des personnes en situation de précarité* » (BLANC & FERRATON, 2005 : 3).

La particularité de ce type de SEL se trouve directement liée à l'aspect économique. En effet, le contexte dans lequel sont apparus ces systèmes est fortement lié aux crises économiques et aux offensives anti-sociales des années 80-90 (LIETARD & LAPON, 2005). Dès lors, le SEL a été mis en place et utilisé comme un instrument afin de « *lever les difficultés d'accès au crédit que la monnaie nationale génère* » (SAW-B asbl, 2010 : 127) dans le but de diminuer la précarité et de pallier au phénomène de paupérisation qui touchait les classes moyennes.

Au niveau de son fonctionnement propre, la monnaie interne utilisée peut être mise en relation avec la monnaie nationale. Il suit un modèle très proche des premières expériences canadiennes. Le « prix » pour chaque échange (que ce soit un service ou un bien) se fait de gré à gré, c'est-à-dire sur l'accord entre les deux acteurs de l'échange. Cette manière de fonctionner n'admet pas forcément une équivalence entre deux travaux différents. Cette pratique est théoriquement différente de celle des SEL dits à dominante *réciprocitaire* dans lesquels la base des échanges est le temps. Cette différence fondamentale sera détaillée par la suite.

Une autre particularité de ce type de SEL est qu'il peut inclure le travail professionnel des membres dans le système des services. Il peut aussi y avoir des

groupes qui mêlent les professionnels, les particuliers mais aussi les entreprises individuelles (BLANC, 2000).

Ce type de SEL est propre aux pays anglo-saxons et se retrouve en majorité dans des pays comme le Canada, la Grande Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

b) Les différentes dimensions identifiées dans les SEL marchands :

« Même si dans les LETS aussi, les participants mettent l'accent sur l'enrichissement personnel et la rupture de l'isolement, l'objectif utilitaire et économique reste primordial. » (LATOUCHE in ZANDA, 1998 : 23).

Trois dimensions majeures peuvent être identifiées dans le système de LETS marchand. Elles font référence aux objectifs et donc aux motivations d'adhésions des ressortissants des SEL. Nous les présenterons en fonction de leur importance selon les membres. Ces données reflètent les résultats d'une enquête réalisée auprès des adhérents et responsables de SEL en Australie en 1997 (WILLIAMS, 1997).

Tout d'abord la dimension liée à la **construction d'une communauté d'échange**. En effet, la reconstruction d'une communauté, d'un réseau est, à tort considérée comme un phénomène humain naturel. Au contraire, selon Crow et Allen, c'est loin d'être le cas : un effort, une volonté particulière doit être mobilisée pour construire et reconstruire en permanence ces communautés.

Les SEL, considérés par Williams comme des structures intermédiaires entre le foyer familial et les institutions de la société, (WILLIAMS, 1996) permettent de créer ces communautés formées par des personnes qui partagent « *un même lieu de vie, des intérêts, un attachement à des valeurs ou toute autre expérience, ce qui crée un sentiment d'appartenance* ¹⁵ » (WILLIAMS, 1996 : 90).

La deuxième dimension et donc motivation, est la **dimension économique**. Celle-ci part d'un constat selon lequel les banques n'investiraient que dans certaines régions intéressantes économiquement, empêchant d'autres zones de créer des richesses pour leur territoire. Même si, finalement, l'argent est réimporté au sein de ces

¹⁵ Traduction personnelle de « *common residence, common interests, common attachments or some other shared experience which creates a sense of belonging* »

différentes régions, celles-ci perdent toute emprise sur leur économie locale. (WILLIAMS, 1996).

Les SEL ont donc été créés afin de relocaliser l'économie (BLANC & FERRATON, 2005), de manière plus interconnectée et moins dépendante des sources externes pour les transactions de biens et services. Cette indépendance économique partielle permet d'être moins touché par la spéculation externe et donc de protéger la population de l'augmentation des prix. Ainsi, le but est que les biens et services restent abordables au plus grand nombre (LAACHER, 2003). « *Ils (les SEL) sont perçus comme des moyens d'atteindre un développement économique local durable* ¹⁶ » (WILLIAMS, 1996 : 87).

Néanmoins, il faut garder à l'esprit que nous sommes dans un contexte de monnaie sociale et complémentaire. Dès lors, le SEL ne se veut pas être une économie à part entière mais bien un outil permettant de pallier aux manquements du système économique dominant (ZIEGLER in PREISWERK & SABELLI, 1998).

La dernière dimension est l'**équité sociale**. On y retrouve directement le contexte de la création des SEL : les crises économiques et le chômage massif. En effet, à la suite de cette situation difficile qui précarise et exclut socialement un pan de la population, il a fallu chercher des solutions alternatives pour lutter contre le non-emploi : un des moyens pour en sortir serait le recours à l'économie informelle. Celle-ci comprend différents secteurs comme l'économie familiale ou domestique, l'économie conviviale et l'économie souterraine. Pourtant, il semble que ce type d'économie est davantage mobilisé par les populations économiquement plus aisées de manière plus gratifiante et autonome. Au contraire, les populations plus précaires les utilisent beaucoup moins et, lorsqu'elles en font usage, elles se retrouvent souvent exploitées et dans des conditions plutôt dégradantes si bien que nous pouvons considérer que les inégalités sociales s'y trouvent reproduites (WILLIAMS, 1996).

Les barrières à l'entrée des chômeurs dans cette économie informelle sont liées à un manque d'argent pour acheter du matériel mais résident aussi dans un manque de compétences et de connaissances. C'est là que le SEL peut entrer en action afin de rétablir un équilibre social. A travers de son fonctionnement, le SEL permet de

¹⁶ Traduction personnelle de « *They are seen as a means of achieving sustainable local economic development* »

construire un réseau donnant accès aux biens et aux savoirs nécessaires à leur introduction dans ce secteur. De plus, tout cela se fait sous forme de crédits sans intérêt qui ne leur serait pas octroyés dans l'économie dominante (WILLIAMS, 1996).

Enfin, le SEL tend à augmenter l'équité sociale en redonnant une certaine confiance, une estime de soi, aux chômeurs à travers leur réseau d'échange dans lequel chacun peut être valorisé pour ce qu'il est et ce qu'il sait faire.

1.3.3 Les SEL à dominante *réciprocitaire*

« Les SEL à dominante réciprocaire mettent en avant une réciprocité multilatérale, excluent tout principe marchand et cherchent à développer des liens de solidarité et de convivialité entre leurs membres » (BLANC & FERRATON, 2005 : 3).

Cette définition, alors qu'elle paraît radicale vis-à-vis du refus des échanges marchands, tente de montrer que ce modèle favorise *le lien plutôt que le bien*, pour reprendre une expression chère à de nombreux *selistes*. Bien que la sphère économique ne soit pas non plus inexistante (nous restons dans le cadre d'une monnaie complémentaire), cette dimension passe au second plan, ce qui privilégie la création de liens entre les membres. Ces SEL s'inscrivent dans un idéal différent des SEL marchands. Ici, on recherche une meilleure qualité de vie ainsi qu'une « *redynamisation des liens sociaux et de la solidarité* » (CULTURE EDUCATION PERMANENTE, 2006 : 9).

En effet, par opposition aux SEL marchands, nous pouvons dire que le but premier de ce type de SEL n'est plus de sortir ses membres de la pauvreté mais bien de les réinsérer dans un réseau social, de remettre l'humain au centre de l'échange (CULTURE EDUCATION PERMANENTE, 2006). On va au-delà de l'acte économique et des relations marchandes via la création de liens affectifs, de rapports sociaux dont l'échange devient le prétexte (BLANC & FERRATON, 2005). « *L'objectif est de promouvoir un échange affectif où celui qui fournit et celui qui reçoit sont liés au-delà de l'échange et de son règlement* » (SAW-B asbl, 2010 : 127).

Dans ce type de SEL, on recherche une alternative au système de valeurs traditionnelles influencé par le modèle économique dominant. Dès lors, l'équivalence entre la monnaie sociale et la monnaie nationale est inimaginable. De plus, l'inclusion de

services basés sur du travail professionnel ou semi-professionnel n'est majoritairement pas autorisé (BLANC & FARE, 2010).

Ces SEL sont, entre autres, les modèles types des SEL français, belges, italiens et allemands. Ici aussi différentes dimensions peuvent être dégagées. Nous les développerons plus profondément dans le point 4.

1.3.4 Quelques mots sur les SEL francophones belges

Les SEL que nous aborderons dans le cadre de ce travail se calquent sur le fonctionnement des systèmes *réciprocitaires* de type français. En effet, leur volonté se porte principalement sur la relocalisation de l'économie, la convivialité et la recherche de cohésion sociale. L'objectif principal n'est pas, comme pour les SEL à dominante marchande, de lutter contre la pauvreté. Ici il s'agit vraiment de créer du lien, du collectif (SAW-B asbl, 2010).

L'apparition des premiers SEL francophones sur le territoire belge suit de près ceux créés en France. Alors que le premier SEL belge est flamand, le LETS de Leuven en 1995, l'apparition de ce type de système en Belgique francophone date de 1996 avec le BruSEL, SEL propre à la capitale belge qui s'étend sur les 19 communes.

Si au départ, de nombreux SEL calculent leurs échanges avec de la monnaie alternative évaluée de gré à gré, progressivement le système de monnaie liée au temps prend place de manière plus importante en Belgique, marquant une différence avec leurs homologues français.

A l'heure actuelle, selon un recensement fait en 2011¹⁷, il y aurait 75 SEL francophones en Belgique. Cela dit, cette liste n'est ni exhaustive ni mise à jour régulièrement. De ce fait, il est difficile d'évaluer combien de SEL sont réellement actifs et si d'autres ont fait leur apparition ou ont disparu. Néanmoins, il semblerait qu'une nouvelle vague de jeunes SEL a fait surface récemment. D'après les informations reprises par le fichier mis à disposition sur le site de sel-lets¹⁸, plus d'un quart des SEL ont été créés ces deux dernières années.

¹⁷ SEL-LETS.be, « Les SEL francophones en Belgique » www.sel-lets.be, consulté le 30 juin 2012

¹⁸ Ibid.

1.4 Les différentes dimensions dans un SEL *réciprocitaire*

Comme pour les SEL à dominante marchande, il est aussi possible de dégager différentes dimensions qui animent les SEL *réciprocitaires* et qui poussent les membres à y adhérer. Il est possible de les scinder en trois domaines différents. Il est clair que chaque membre n'adhère pas à ces trois dimensions de manière équivalente. Chacun est libre d'être plus attiré par l'une ou l'autre à des degrés divers. C'est ce qui montre bien la pluralité de profils au sein des SEL. « *Les niveaux de conscience et d'engagements sont multiples et différents* » (MACKEPRANG in ZANDA, 1998 : 68). L'objectif ici est donc d'explorer l'ensemble de ces dimensions et d'en extraire les problématiques qui peuvent être rencontrées en leur sein ainsi que les quelques réponses trouvées et mises en place par les SEL.

1.4.1 La dimension économique

La première raison pour laquelle on peut être attiré par l'adhésion à un SEL, réside dans l'aspect économique particulier de ce système. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, le SEL permet de répondre à certains besoins sans déboursier d'argent (éventuellement une petite cotisation annuelle) (DELPECH in ASSOCIATION 4D, 2004). L'avantage du système SEL réside dans le fait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un pécule initial, une quantité de départ, pour avoir accès aux services. Ainsi, les personnes ont accès à une sorte de crédit sans devoir payer des intérêts par la suite, ce qui leur permet d'accéder à des biens et services auxquels ils n'auraient pas forcément eu accès dans le cadre de l'économie capitaliste qui domine dans notre société (REMY in SELIDAIRE, 2009). Il s'agit donc d'un réel accès à la vie économique pour certaines personnes qui en sont exclues. Le SEL permet de casser les hiérarchies et les rapports inégaux qui laissaient certains individus pour compte. Il incite à cette ré-humanisation de l'économie à travers ses valeurs d'égalité, de revalorisation et de transparence (SERVET & al. in GENDRON, 2005). On peut donc qualifier le fonctionnement du SEL comme « *[...] horizontal dans le sens où toutes les activités humaines doivent être maîtrisées de mains d'homme et où l'on se propose de lever, un temps, toute référence aux hiérarchies sociales en vigueur dans la société dominante* » (BAYON in ZANDA, 1998 : 39).

On peut donc entrer dans un SEL par manque d'argent, pour *arrondir ses fins de mois* comme le dit si bien cette expression reprise quasi systématiquement par nos intervenants lors de nos entretiens. Mais il est possible d'y adhérer aussi par recherche d'alternatives aux services proposés dans le système dominant. En effet, certains services ne sont pas proposés facilement ou ne sont plus ou peu disponibles (un professionnel qui est occupé ou, de manière plus radicale, inexistant). Dès lors, « *certaines richesses culturelles en danger de disparition peuvent ainsi être sauvées malgré le handicap du « pas rentable»* » (REMY in SOLIDAIRE, 2009 : 58).

Limites

Une limite qui est prépondérante dans le SEL réside dans la *peur de la dette*. En effet, certaines personnes n'osent ou ne veulent pas demander un service avant d'en avoir offert un et donc d'être en positif. Cette peur d'« être en négatif » bloque la plupart des échanges surtout chez les nouveaux adhérents.

Cette limite est bien illustrée par Sabine du SEL d'Auderghem : « *Et alors il y a ce truc, c'est une croyance très très difficile, puisque ça fonctionne sur un système d'échange, il faut bien à un moment qu'on demande un service puisqu'il faut faire une demande. Mais il y a des personnes qui ne veulent pas faire de demande tant qu'elles n'ont pas elles, rendu un service. Et parfois alors elles ne rentrent jamais dedans. Il faut un moment être en négatif pour que cela fonctionne. Et donc il faut accepter au départ de demander sans être sûr de pouvoir rendre. Ça au niveau de la valeur, c'est pas évident pour certaines personnes. [...] Donc il y a ce côté de la dette qui n'est pas toujours facile pour certaines personnes. [...] Alors si tout le monde se dit la même chose, le SEL ne fonctionne jamais.*¹⁹ » Sabine, 55 ans, psychologue, en couple, dans le SEL d'Auderghem depuis 18 mois.

Différentes solutions ont été envisagées et intégrées aux SEL afin de pallier à cette problématique. Par exemple, certains SEL offrent un capital de départ ou « *corne d'abondance* » à tout adhérent pour le pousser à oser demander (BERNARD in ZANDA, 1998). D'autres SEL ont recours à une monnaie fondante, qui est une sorte de taxe mensuelle que l'on débite de manière régulière (BLANC & FERRATON, 2005). Ce prélèvement régulier empêche les membres de thésauriser et les poussent à échanger d'avantage (LAACHER, 2002).

¹⁹ Entretien Sabine, SEL d'Auderghem, le 24 juin 2012

Une autre limite liée à l'offre est le fait qu'on ne trouve pas non plus tous les biens et services dans un SEL. Chaque SEL, à un moment donné, a un catalogue d'offre. Celui-ci ne couvre pas toujours toutes les demandes. Ce problème peut être résolu en partie via le système InterSEL bien que certaines personnes ne soient pas enthousiasmées par cette solution. Les SEL anglo-saxons, par exemple, préconisent de rester local :

« Restez local, investissez votre énergie dans le local, laissez les richesses à partager dans un groupe à taille humaine, réservez les services à rendre et à demander à votre secteur. Si un service demandé est inexistant dans votre SEL, faites appel à un spécialiste d'un autre groupe, mais faites-le de manière exceptionnelle. Rétribuez-le en unités locales sur le compte de l'association et attendez qu'au cours de l'année, un autre service en sens inverse vienne équilibrer cette transaction. C'est simple, souple mais doit rester exceptionnel » (CULTURE EDUCATION PERMANENTE, 2006 : 13).

Mais bien que le catalogue d'offre puisse être agrandi et que l'on y trouve une nouvelle gamme de biens et services, les offres dans les SEL ne représentent qu'une infime partie des activités économiques par rapport à celles proposées dans l'économie dominante (DUBOIN in ZANDA, 1998).

1.4.2 La dimension sociale

Une dimension très importante pour les SEL *réciprocitaires* est la création de liens sociaux entre les gens. D'ailleurs cette idée est considérée comme une des ambitions des SEL d'après une note rédigée par la direction réglementation du chômage belge en 2010 (MOREL, 2010). En effet, dans une société en perte de liens entre les gens, dans laquelle l'individualisme et la recherche de profits personnels prennent souvent le dessus, cette création de contact est très importante.

Les SEL répondent réellement à une demande de sortie de la solitude et du repli sur soi (GUERIN, MALANDRIN & VALLAT in PREISWERK & SABELLI, 1998). A travers leur système d'échanges, les SEL permettent de créer un réseau au sein duquel on apprend à connaître ses voisins proches et moins proches avec lesquels on n'aurait pas forcément collaboré sans l'intermédiaire du SEL (PRIMAVERA in ASSOCIATION 4D, 2004). On élargit réellement son réseau de relations qui était souvent composé de personnes ayant des profils très similaires au nôtre (GUERIN & VALLAT in ZANDA,

1998). Les SEL créent des relations intergénérationnelles et interculturelles (CULTURE EDUCATION PERMANENTE, 2006).

Ils permettent de « *(re)découvrir le principe fondateur du lien social qui forme le tout social : la réciprocité* » (GUERIN, MALANDRIN & VALLAT in PREISWERK & SABELLI, 1998 : 53). On donne, on reçoit et on rend. Ces principes permettent d'entretenir les liens. Dans le cadre du SEL, cette réciprocité est dirigée vers le groupe et non vers un individu unique. Cela permet directement une multiplication, une densification des liens sociaux (GUERIN, MALANDRIN & VALLAT in PREISWERK & SABELLI, 1998). Autrement dit, cela entraîne la formation d'un réel tissu social au sein duquel on est reconnu et valorisé pour ce qu'on est, les compétences que l'on mobilise (SEL COUP DE POUCE, 2010). On devient quelqu'un par l'intermédiaire de nos échanges successifs. Les membres retrouvent ainsi, une sorte de statut social.

Limites

La réalité montre qu'il est difficile d'échapper à un certain ralentissement de la dynamique des échanges. C'est d'ailleurs une plainte récurrente dans de nombreux SEL (SELIDAIRE, 2009). Il est clair que le SEL ne fonctionne pas toujours de la même manière. Il y a des temps-mort, des périodes plus calmes pendant lesquelles les membres échangent moins, sont moins actifs. Chacun a sa technique pour redynamiser les activités du SEL.

D'après Lena du SEL Coup de Pouce, « *c'est clair que le SEL n'est pas toujours très actif. Pour le moment le SEL fonctionne bien mais il y a bien sûr des aléas et des périodes plus creuses. Nous on le voit grâce aux statistiques que l'ont fait. A ces moments là, il faut rappeler les gens, organiser une fête ou un événement pour que les gens se retrouvent, papotent et repartent avec des nouvelles idées d'échanges en tête²⁰* ».

Lena, 25ans, étudiante, en couple, dans le Sel Coup de Pouce depuis 15ans.

Ces périodes plus creuses peuvent correspondre à différentes choses comme un ralentissement du nombre d'échanges ou une diminution du nombre de membres due à de mauvaises décisions au niveau de l'organisation ou à des frictions au sein du groupe par exemple.

²⁰ Entretien exploratoire Lena, SEL coup de pouce, 7 juillet 2011

Un autre obstacle porte sur le risque de l'isolement du groupe. Le SEL mode d'emploi met en garde contre ce type de dérive: « *Si la pratique de l'esprit du SEL induit le don, sa pratique systématique choisie par l'ensemble des adhérents à un moment donné tend à transformer le SEL en un groupe d'amis et produit une fermeture vis-à-vis de nouveaux membres. Il faut éviter que le SEL ne devienne un Système d'Enfermement Local !* » (SOLIDAIRE, 2009 : 35)

C'est au groupe et surtout à la coordination d'être vigilants pour ne pas tomber dans le piège du repli sur soi ou du ralentissement de la dynamique qui peuvent être fatals pour tout le groupe.

Individuellement, on peut aussi trouver des écarts entre les personnes. Certaines personnes vont créer plus de liens que d'autres qui se reflèteront par la composition de leurs offres dans le système. En effet, tout le monde n'est pas sollicité de manière égale (LAACHER in ZANDA, 1998). Par exemple une personne qui offre des services de plomberies ou de couture dans le SEL sera sûrement plus sollicitée qu'une personne qui offre des traductions de texte en Hongrois.

1.4.3 La dimension idéologique

Pour certains individus, nous sommes dans une crise systémique de la société actuelle. Cela se reflète à tous les niveaux : aussi bien politique, économique, social qu'environnemental (COMMENNE, 2006). Il nous faut donc nous interroger sur une transition, sur une alternative au modèle actuel défaillant. Certains voient l'utilisation du SEL comme une véritable opportunité pour vivre une expérience alternative dans laquelle l'être humain est rétabli au centre de l'économie mais aussi dans laquelle certaines valeurs sont remises à l'ordre du jour. Les SEL proposent un contexte intéressant pour prendre conscience et vivre ces questionnements vis-à-vis des problèmes économiques et sociétaux (MOREL, 2010). Les SEL rompent en effet avec les idéaux de l'économie marchande et des valeurs individualistes qui priment dans la société (SAW-B asbl, 2010).

Des nombreuses valeurs et sujets peuvent y être réfléchis et réévalués en marge de la société. Le SEL peut être vu comme « *une utopie ou comme une sorte de contre-pouvoir politique à la mondialisation spéculative* » (CULTURE EDUCATION

PERMANENTE, 2006 : 15). Différents sujets peuvent ainsi être portés à la réflexion comme l'argent, la société de consommation, le système économique et monétaire,... (DELPECH in ASSOCIATION 4D, 2004). « *Le SEL offre précisément l'occasion de réfléchir sur les avantages et les inconvénients respectifs de la mercantilisation généralisée à l'échelle mondiale, d'une part, et de l'échange local, d'autre part* » (GRENIER in ZANDA, 1998 : 79). Le SEL offre en effet un cadre opportun pour « *définir le monde à partir des critères d'une taille humaine dont le terme local voudrait donner la juste mesure* » (BIROUSTE in ZANDA, 1998 : 57). Cela peut donc être vécu par les SEL comme une réelle critique sociale, politique et économique (LAACHER, 2003).

Les SEL permettent également de prendre part à un système dans lequel la démocratie et la participation sont accessibles à tous (REMY in ZANDA, 1998). Le fonctionnement du SEL est en effet révisé en assemblée générale par tous les membres. Chacun est libre de proposer les révisions qui lui semblent pertinentes.

Enfin, cette dimension recoupe également le fait que le SEL peut être un moyen pour les citoyens de reprendre en main leur destin et d'essayer de créer le modèle de demain. « *On peut reprendre, nous, citoyens, la main sur des outils qui nous permettront de dépasser ces crises et de trouver, d'aborder le nouveau modèle, celui de demain* ²¹ ». Le SEL apparaît dès lors comme un élément concret de référence pour créer un nouveau modèle de société. L'objectif est donc de recréer nos richesses, notre propre système de valeurs en dehors du système dominant.

Limites

Il n'est pas rare de voir les SEL se lier aux communes ou à certaines structures sociales comme les CPAS. Ces organes semblent intéressés par les valeurs remises en avant au travers des SEL. Certaines de ces structures subventionnent les SEL ou leur prêtent du matériel (une salle pour les assemblées par exemple).

Une difficulté à laquelle les SEL peuvent donc avoir affaire est l'instrumentalisation politique. Les SEL se veulent apolitiques car ouverts à tous. Certaines structures politiques utilisent en effet l'image des SEL pour véhiculer certaines valeurs et mettre en place leurs politiques sociales (BLANC & FERRATON, 2005).

²¹ Interview de Michèle Gilkinet dans le DVD Planète SEL

Lors d'une réunion réunissant 17 SEL en 2011, InterSEL soutenait que le lien entre le SEL et la commune peut avoir certains avantages (cf. Supra) mais qu'il faut être vigilant par rapport à ce risque de récupération ou d'instrumentalisation politique ainsi qu'au risque d'être dépendant aux services et aux subsides communaux (INTERSEL, 2011).

1.5 Une place pour l'environnement ?

1.5.1 Introduction

Il n'est plus à démontrer que notre système économique actuel met l'environnement en péril. A tous les niveaux du cycle de production, la nature subit les conséquences de notre manière de vivre : à travers, par exemple, l'utilisation trop intensive des ressources fossiles, mais aussi par l'utilisation de systèmes de production polluants, à travers le phénomène de mondialisation qui inclut l'importation et l'exportation des biens d'un bout à l'autre de la planète, ou encore via le gaspillage et la prolifération des déchets (DE WASSEIGE & DE WALQUE, 2009). A chacune de ces étapes de production et de consommation, nous polluons et détruisons notre foyer premier : la Terre. Ce phénomène est d'autant plus intense que notre économie nous pousse vers des modes de vie toujours plus gourmands en biens et en énergie. L'économie capitaliste nous dicte une vision du progrès humain et du bonheur liés à la consommation de masse (DE WASSEIGE & DE WALQUE, 2009). Il y a confusion entre les termes de développement et de croissance : pour améliorer qualitativement ses conditions de vie, il faut une croissance quantitative des biens et services. Nous sommes donc plongés dans une société d'abondance au sein de laquelle la suraccumulation des biens et services ainsi que la rentabilité du capital priment (HARRIBEY, 1998).

L'environnement peut être défini comme « *tout ce qui entoure une entité spatiale abiotique ou vivante* » (RAMADE, 2002 : 279). Dès les années 60, le concept d'environnement évolue à travers le temps et ce de manière plus pointue, recadrant ce terme qui est, comme nous l'avons déjà montré, particulièrement large. Selon Ramade, cette conception « *désigne la composante écologique du cadre de vie de l'homme. De façon sous-jacente le terme d'environnement est associé aux problèmes de dégradation de la biosphère toute entière par suite de l'action de la civilisation technologique sur la totalité des milieux naturels.* » (RAMADE, 2002 : 279).

Suite à l'engouement plus ou moins récent pour la protection de l'environnement à travers diverses formes dont le concept de développement soutenable en est souvent la base, de nombreuses initiatives voient le jour quotidiennement. De plus, une part de la population commence à changer ses comportements et son mode de vie.

« Des styles de vie, dont les racines sont complexes et multiformes, popularisent certains aspects de l'écologie dans des franges croissantes de la population : hausse des pratiques de jardinage, mode « locavore » (manger des produits de proximité) et, plus généralement, attention accrue à la provenance des aliments, tourisme et sports immergés dans des espaces naturels, goût pour les matériaux traditionnels, etc. » (ZACCAI, 2011 : 166).

Dès lors, notre réflexion consiste à vérifier si les SEL peuvent s'inscrire dans ce « courant vert ».

Comme nous l'avons déjà présenté dans les premiers points de ce chapitre, les SEL proposent modestement une alternative intéressante et originale au système capitaliste qui nous gouverne. Dès lors, imaginer que leur manière de fonctionner permet de réduire l'impact environnemental ne nous semblait pas une idée si saugrenue. Pourtant, comme nous le verrons, les préoccupations environnementales, bien que présentes au sein des SEL ne sont pas particulièrement dévoilées de prime abord.

1.5.2 Une définition difficile de la dimension environnementale

Il n'est pas évident de rendre compte de ce que recouvre la notion de dimension environnementale. En effet, selon Zaccai, les problématiques environnementales sont larges, souvent peu précises et mal définies (ZACCAI, 2011). De plus, pour appréhender ces problématiques, il faut prendre également en compte les croyances des individus sur ce qu'est réellement une problématique environnementale. Il est dès lors, difficile de les conceptualiser.

Nous considérerons l'environnement selon la compréhension de Draetta qui le voit comme un objet en construction. L'individu érige cette compréhension en fonction de ces origines socio-économique, de son expérience mais aussi du contexte dans lequel il se trouve. Il est donc clairement question de subjectivité au sein même de ce concept (DRAETTA, 2003). Chacun pourrait alors créer sa propre définition de ce que recouvre effectivement l'environnement. C'est dans ce sens que nous penserons la dimension environnementale pour les SEL. Il ne doit pas y avoir de définition unique de ce qui requiert de l'environnement et de sa protection comme il n'y a pas une définition unique de ce qu'est un SEL. Le SEL, comme mentionné ci-dessus, est une construction sociale

qui dépend de ses membres ainsi que du contexte historique et local. Il est possible d'en établir les frontières ou les concepts clés mais pas d'en faire un cas général qui correspondrait à tous les SEL. Ainsi, la construction de l'environnement varie elle aussi en fonction des membres qui composent le SEL mais aussi de leurs expériences à travers le temps et du contexte local dans lequel ces membres se trouvent.

1.5.3 L'environnement dans les sources écrites des SEL

a) Retour aux origines

Afin de mieux percevoir la place des préoccupations environnementales au sein des SEL, il nous semble important de revenir aux origines de ce type de systèmes et surtout des motivations et des idéaux de leurs fondateurs. En effet, il semble que parmi les fondateurs de la première génération des SEL, certaines valeurs particulières, certains modes de pensées s'inscrivaient dans des courants alternatifs. Selon Laacher, les premiers groupes sociaux qui composent les SEL rassemblent des « *écologistes, des anarchistes, d'anciens militants de gauche ou d'extrême gauche ayant déserté les « appareils politiques », des néo ruraux, des adeptes de l'école de Steiner et du new age.* » (LAACHER, 2003 : 140). Ils ont en commun la volonté et l'aspiration à une vie meilleure, un « style de vie alternatif ».

Les premiers SEL français, qui ont fortement influé sur la création et l'organisation des SEL francophones belges, ont été fondés par des personnes qui étaient souvent proches de l'idéologie hippie et écologiste des années 70. Ces fondateurs ont été inspirés par certaines expériences alternatives aux Etats-Unis. Une des filiations de ces SEL français provient en effet des expériences monétaires au sein de mouvements alternatifs américains des années 60. Ces monnaies alternatives répondaient à une critique de la société de consommation. Il y avait donc dans ces SEL une remise en question importante du système capitaliste et de ses valeurs intrinsèques (LAACHER, 2002) : Que fait-on avec notre argent ? A quoi doit-il réellement servir dans une société inégalitaire comme celle dans laquelle nous nous trouvons ? Comment retourner à une vie dont les besoins sont plus simples ? Etc. Ces questionnements proviennent également des réflexions sur la finitude des ressources naturelles menées par le Club de Rome dans les années 70 (BLANC, 2000).

Dès le début des années 80, ces courants de pensées américains ont traversé l'Atlantique et ont attiré l'attention des fondateurs des premiers SEL français en Ariège et dans le Lot-et-Garonne. Ces pionniers du mouvement SEL français étaient déjà très proches de ces valeurs écologistes et hippies propres aux mouvements américains. Ils faisaient déjà partie de mouvements contestataires paysans comme le Larzac (LAACHER, 2002).

« Des militants écologistes et des groupes comme Alliance paysanne et ouvrière dont la mémoire et l'identité s'étaient constituées au fil des luttes sociales ont pu convertir une expérience accumulée en investissant et en s'investissant en nombre dans ces nouveaux pôles de contestation légitime que sont les SEL » (LAACHER, 2002 : 82)

En 1994, à la suite des conférences présentant le SEL et dans la continuité des idées importées des Etats-Unis, l'Ariège lance son premier SEL. Les membres de ce premier groupe n'étaient pas tous des ruraux natifs de la région. Il y avait une grande part de belges, d'allemands et de hollandais déjà installés dans la région dans une idéologie de « retour à la terre ». Ce sont donc des néo-ruraux, particulièrement sensibles aux questions écologiques et environnementales comme la préservation de l'environnement, l'agriculture biologique et un retour à la vie simple sans gaspillage et sans abondance matérielle. *« [...] (ils) sont à la recherche d'un nouveau statut de l'argent. Leur ambition est d'élaborer des stratégies alternatives articulant économie et écologie » (LAACHER, 2003 : 39).*

Selon Blanc, on retrouve également au sein des SEL des sujets plus larges dans lesquelles peuvent s'inscrire des préoccupations vis-à-vis de l'environnement et du mieux être en général. Ainsi des thèmes comme *« le développement soutenable, l'éthique de l'échange, la prise en compte des nécessités et des cultures locales » (BLANC, 2000 : 240)* peuvent faire place comme réflexions dans ce type de système.

A l'heure actuelle, il est très difficile de voir dans quelles proportions ces profils particuliers font encore partie des SEL. La difficulté est également de savoir dans quelle mesure les nouveaux SEL, ceux de la deuxième génération comme certains groupes de SEL les nomment, sont eux aussi portés par des individus ayant les mêmes origines contestataires.

« Seuls les noms et adresses, ainsi que les demandes et les offres sont enregistrés et donc connus de tous. Aussi, tenter de construire statistiquement les caractéristiques ou « profils » de ces populations est tout simplement impossible. Mais, étant donné que la taille des groupes est toujours relativement limitée et que les « coordinateurs » de chaque LETS ont fréquemment une bonne connaissance empirique de leur communauté d'adhérents, on peut dire, sans risque d'erreur, que les LETS ont été créés et animés, au moins dans les premières années, par une « classe moyenne verte », pour reprendre l'expression de Colin Williams. » (LAACHER, 2003 : 142).

Dès lors, nous tenterons de répondre au mieux à cette question au cours de notre partie pratique dans le chapitre 3. En effet, à travers les entretiens menés dans quatre SEL différents auprès de selistes mais aussi de coordinateurs, nous essaierons d'évaluer les profils des membres et les raisons qui sous-tendent la création et la continuité des SEL francophones belges.

b) L'environnement : présent mais peu développé

Lorsque nous reprenons les écrits produits par les SEL, que ce soient des écrits officiels ou non (type forums, débats, réunions, etc.), l'environnement y est généralement peu abordé. Il n'est pas présenté comme une dimension intrinsèque des SEL. Bien que certains groupes semblent tout de même présenter les avantages du système d'échange pour préserver l'environnement (c'est le cas du SEL des Saules en France ou encore le SEL'Avie, dans la région Rhône-Alpes en France), cela n'est pas le cas dans la majorité des présentations et des chartes des SEL. La présence de réflexions environnementales est rare ou peu développée.

Néanmoins, il est possible d'extraire quelques points importants ainsi que les avantages des SEL en matière d'environnement. A travers les écrits nous pouvons dégager plusieurs thèmes importants qui s'inscrivent dans notre dimension environnementale :

Tout d'abord ce que nous pourrions appeler le **réseau de réutilisation**. En effet, le réseau d'échange du SEL favorise le don et le réemploi des biens. Le SEL est considéré comme « *un marché de l'occasion, pas un marché du neuf* » (CLERC in ZANDA, 1998 : 24). Cela peut se décliner sous différentes formes :

- Le SEL permet entre autres de donner une deuxième ou une troisième vie à un objet à travers l'échange de biens que l'on aurait jetés. Au travers des BLE (les *bourses locales d'échanges*), il est possible pour les membres d'échanger des biens dont ils n'auraient plus forcément l'utilité mais qui pourraient combler le besoin d'un autre. « *L'un des intérêt d'une BLE est sa dimension de lutte contre le gaspillage* » (SELIDAIRE, 2009 : 42).

- Il faut aussi prendre en compte les prêts entre membres qui évitent de devoir acheter plusieurs fois un même objet. C'est le cas par exemple dans le SEL Coup d'Pouce à Villers-la-Ville dont un des membres possède une bétonneuse qui est mise à la disposition du SEL sous forme de prêt rémunéré en « Bon'Heure ». Ainsi, les autres membres ne doivent pas investir dans la location ou dans l'achat d'une autre bétonneuse, ils savent qu'ils en ont une en contrepartie d'un bon de temps.

Le cas de la bétonneuse n'est pas isolé. Nous aurions pu présenter cet exemple avec d'autres objets comme un karcher, une camionnette, ou des objets plus communs : un plat pour un grand souper, un appareil à raclette etc.

Il existe certaines structures que les SEL exploitent afin d'organiser ces prêts et ces dons : les « *prêteries* » et les « *donneries* ». Ce sont des plateformes grâce auxquelles les membres mettent à disposition des informations sur ce qu'ils recherchent ou ce qu'ils offrent. Ceci permet de grouper les offres et les demandes et ainsi avoir une meilleure visualisation des objets disponibles dans le SEL. Cette démarche profite, tout comme les BLE, au recyclage des objets et donc à la préservation des ressources environnementales. Ces plateformes ne sont pas toujours liées à un SEL mais si les échanges de biens sont permis dans le SEL, celui-ci les utilisera.

- Enfin, à travers les services proposés, certains membres peuvent faire « revivre » des objets qu'ils auraient peut-être jetés faute d'avoir pu les réparer ou simplement parce que la réparation par un professionnel est trop chère. « *Il y a aussi une vision écologique à ajouter là-dessus. On jette une machine à laver qui ne*

fonctionne plus alors que dans un SEL, il y aurait sûrement quelqu'un qui sait la réparer. » (COULON in ASSOCIATION 4D, 2004 : 15) .

Ensuite, nous pouvons exposer les **économies d'énergie** liées au côté local des SEL. Comme nous l'avons déjà vu précédemment, lorsque l'on fait appel au SEL, on s'inscrit dans un courant de relocalisation de l'économie. Les membres utilisent les ressources et les compétences locales. Grâce à la proximité des membres, il est possible de faire des économies d'énergie sur le transport. Cette réduction de la distance peut être complétée par une réduction des intermédiaires présents dans ce système d'échanges. On peut donc parler ici de mise en place de circuits d'échanges courts. « *La mobilisation des ressources territoriales a des avantages sur le plan écologique (diminution des transports polluants et dangereux de marchandises,...)* » (LIPIETZ in ZANDA, 1998 : 26). Il faut néanmoins souligner la limite de ce thème. En effet, aucune étude à notre connaissance, n'a été élaborée afin de quantifier ni de vérifier le réel impact de ce localisme des échanges sur l'économie d'énergie.

De plus, ces économies liées à l'aspect local peuvent parfois être remises en cause comme lors des échanges interSEL qui se font sur des distances beaucoup plus importantes (SELIDAIRE, 2009) ou dans le cadre de SEL plus dispersés comme le SEL Coup d'Pouce qui s'étend sur plusieurs communes (Villers-la-Ville, Chastre, Ottignies - Louvain-La-Neuve, Sombreffe, Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Etienne et Genappe) ou encore le BruSEL qui s'étend sur les 19 communes bruxelloises. La volonté de rester local continue cependant à rester une des valeurs essentielles dans un SEL.

Enfin, le **partage de connaissances et de bonnes pratiques** en termes d'environnement. La circulation des connaissances se fait à travers le partage de techniques, de conseils dits « propres pour l'environnement ». Au sein du modèle type de la liste d'offres des SEL²², nous pouvons, par exemple, relever quelques offres susceptibles d'entrer dans notre dimension environnementale :

- Dans la catégorie *Aménagement intérieur et décoration*
 - Conseils en isolation et aménagements (éclairages)

²² Disponible sur les sites des SEL belges, par exemple www.selauderghem.be, consulté le 22 juin 2012

- Four solaire : information sur la construction et l'usage
- Dans la catégorie *Plantes, fleurs et jardins* :
 - Potager
 - Conseils pour mare biologiques
- Dans la catégorie *Courses, transports, mailings* :
 - Découverte de magasins de seconde main
- Dans la catégorie *écologie*
 - Eco-conseils - Factures gaz/électricité
 - Idées concrètes pour une vie plus écologique avec démonstration
- Dans la catégorie *Art, artisanat, jeux et loisirs, savoir-faire* :
 - Conduite : vélo en ville (conseils, initiation, accompagnement)

Cette liste est loin d'être exhaustive et ne reflète évidemment pas la totalité des services rendus au sein d'un SEL. Chaque SEL, en fonction de la particularité de ses membres, proposent des services diversifiés. « *Chaque SEL est différent, car le SEL c'est l'inventivité, c'est un chaudron d'idées diverses sur la démocratie, la solidarité et l'écologie.*²³ »

Il faut tout de même rappeler que ces services proposés sont, dans la majorité des cas, amateurs. Aussi, il n'y a pas d'assurance que le service sera rendu parfaitement ou que le conseil donné sera du même niveau d'ordre que celui d'un professionnel (CULTURE EDUCATION PERMANENTE, 2006).

1.5.4 Conclusions: La dimension environnementale, une dimension latente dans les SEL

Pour conclure ce premier chapitre, nous pouvons déjà dégager quelques éléments de réponses à notre problématique. Si les SEL à l'origine, s'inscrivent bien dans une mouvance proche de la culture hippie et écologiste des années 60, il reste que les préoccupations environnementales n'y sont en effet pas prépondérantes. Les valeurs avancées par les SEL au sein de leurs présentations et de leurs chartes, ne reprennent

²³ CHATELAIS, « *Lutte contre le gaspillage et pour le développement durable* », http://www.nord-social.info/_front/Pages/article.php?art=354, consulté le 3 mai 2012

pas d'éléments en lien avec une quelconque dimension environnementale. Nous pouvons néanmoins tout de même dégager de nombreuses pratiques qui favorisent le respect de la nature ainsi que de ses ressources, et par là-même le développement soutenable, à travers la récupération et les prêts qui permettent d'éviter les gaspillages par exemple.

Harribey nous dit qu'« *Eviter le gaspillage et la destruction de la nature supposerait que l'économie des ressources soit entendue dans le sens de les économiser.* » (HARRIBEY, 1998 : 99). Or c'est clairement dans cet état d'esprit que les SEL s'inscrivent. L'économie des ressources dans un SEL est présente grâce à la formation d'un réseau qui permet de donner une seconde vie à un bien.

De plus, l'aspect environnemental commence à être un sujet auquel on réfléchit dans certains SEL. En effet entre tout autre choses nous pouvons citer les groupes se présentant sur leurs sites comme un système permettant de diminuer le gaspillage mais aussi les réflexions sur la division des SEL trop étendus pour garder un aspect local, l'inclusion du concept de développement soutenable dans certaines publications des SEL, etc. Les services proposés, bien que variant d'un SEL à l'autre, offrent des possibilités de conseil et de formation à une vie plus écologique.

Malgré la formation d'un réseau qui permettrait de divulguer des pratiques bénéfiques pour l'environnement, il semblerait que le SEL ne se définisse pas comme un moyen pour réduire son impact environnemental car il n'est pas pensé en ce sens et qu'il reste ouvert à des personnes qui ne sont pas forcément intéressées par cette thématique.

Selon nous, il existe donc une dimension environnementale implicite dans les SEL. Celle-ci est cependant latente, selon la définition de Merton qui en parle comme étant un phénomène non encore manifeste (GRAWITZ, 2000). Ainsi, à partir du moment où une fonction sociale est remplie alors qu'elle n'est pas un objectif recherché, nous pouvons parler de fonction latente. « *S'il y a des usages qui se maintiennent sans qu'on leur reconnaisse apparemment une utilité, c'est qu'ils remplissent en réalité une autre fonction que l'on nomme fonction latente* » (DEUBEL & MONTOUSSE, 2003 : 196).

Il semblerait en effet que les membres n'aient pas conscience de cette dimension. Elle n'est pas présentée explicitement comme une dimension vécue à l'intérieur des SEL. Cette dimension latente découle d'un objectif plus profond des Sel : revisiter l'économie de manière alternative et retrouver ainsi d'autres valeurs que celles mises en avant par l'économie capitaliste et le système individualiste qu'il prône. Grâce à ce type de système alternatif, les membres peuvent avoir accès à d'autres valeurs, d'autres expériences qui apportent des conseils, des comportements plus profitables à l'environnement. Nous tenterons dans le dernier chapitre de ce travail, de vérifier ces propos de manière pratique via l'interview de plusieurs membres dans différents SEL.

Dans le cadre de ce travail, nous nous sommes focalisés sur les aspects qualitatifs des SEL plutôt que quantitatifs. Il nous semblait en effet plus pertinent, avant même de mesurer l'ampleur d'un impact environnemental quelconque au sein des SEL, d'en déterminer l'existence. Nous pouvons ainsi conclure ce premier chapitre en dégageant la présence d'une dimension environnementale latente au sein des SEL. Néanmoins, nous n'en chiffrerons pas les impacts réels dans le cadre du présent travail.

II. LE MANAGEMENT DE TRANSITION VERS LA SOUTENABILITE: LE CONCEPT DE NICHE ASSOCIE AUX SYSTEMES D'ECHANGE LOCAL

2.1 Introduction

Cette deuxième partie va nous permettre d'approcher les SEL du point de vue d'un concept particulier: la niche d'innovation. En effet, nous pensons que le système des SEL peut être corrélé à cette notion. La niche sera abordée dans le cadre du *Transition Management for Sustainability*²⁴, un courant de recherche dont nous exposerons brièvement le fonctionnement ainsi que les objectifs. Le MTS développe un cadre théorique de recherche sur lequel nous ne nous attarderons pas mais dont nous présenterons néanmoins les concepts fondateurs qui nous permettront de comprendre la partie plus pratique de ce courant : le *Management de transition* en lui-même. Nous pourrons ensuite décrire plus profondément le concept de niche d'innovation et l'inscrire dans le modèle de *trajectoire dynamique du développement des niches* avancé par Kemp. Nous analyserons les communautés des SEL au vu du concept assez novateur des *grassroots innovations*. Suite à la présentation de ces différentes notions, nous en analyserons les points de concordances avec les SEL. Enfin, nous terminerons en discutant de l'utilité de considérer les SEL comme des niches dans le cadre du MTS.

²⁴ Tout au long de notre travail, nous traduirons ce concept par Management de Transition vers la Soutenabilité ou MTS, pour plus de facilité.

2.2 Le Management de transition vers la soutenabilité

Le MTS est un cadre de recherche théorique et pratique développé initialement aux Pays-Bas par les membres du *Dutch Research Institute for Transition* (DRIFT) dans le but de comprendre les transitions qui transforment notre société et de ce fait, tenter de les conduire vers des situations plus soutenables.

Leurs recherches combinent un cadre théorique (*transition research*) bâti sur des concepts et des hypothèses ainsi qu'une étude plus pratique de ces transitions via le *transition management* (le MTS). Dans cette partie théorique, le corps d'analyse formé permet d'étudier les transitions et de comprendre leurs origines ainsi que leur fonctionnement. Sur base de cette compréhension, la partie plus empirique du management de transition tente de gérer les changements sociétaux en formant des stratégies de gestion afin d'orienter ces transformations vers des objectifs de soutenabilité. Le MTS est donc un « *processus continu de coévolution de la théorie et de la pratique* » (ROTMANS, LOORBACH & KEMP in CASSIMAN, 2011 : 108).

2.2.1 La soutenabilité

Comme déjà explicité dans le chapitre précédent (cf. point 1.5.1, p28), la société dans laquelle nous nous trouvons évolue d'une façon peu viable, ne prenant peu ou pas en compte l'environnement dans laquelle elle se développe.

Le concept de développement soutenable²⁵ (ou *sustainable development*) est né à la suite de cette prise de conscience par le monde politique et scientifique. Bien que cette notion ait déjà été utilisée dans le courant des années 70, ce n'est qu'en 1987 dans le rapport Brundtland érigé à la demande de l'Assemblée Nationale générale des Nations Unies, qu'il sera défini pour la première fois de manière officielle. Le développement soutenable est ainsi décrit comme étant « *un développement qui rencontre les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.* »²⁶ (WCED, s.d).

²⁵ Dans le cadre de notre travail, nous utiliserons la notion de « soutenable » plutôt que de « durable » pour rester plus proche de la dénomination originelle *sustainable*.

²⁶ Traduction française communément adaptée de « *Sustainable development is development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs* »

Deux grands axes sont donc abordés ici à travers une dimension temporelle relativement large : l'équité sociale et la protection environnementale (ZACCAI, 2011). A travers cette vision du développement, il est ainsi possible de concilier des objectifs variés comme la conservation et la gestion de la nature et de ses ressources, l'éradication de la pauvreté mais également les modifications comportementales au sein de la consommation et de la production (CASSIMAN, 2011). Au vu de ces objectifs, nous pouvons donc dire que cette notion de développement soutenable recoupe différents domaines qui sont en perpétuelles interactions et dont il faut tenir compte pour mener à bien un projet. Nous faisons bien sûr allusion aux dimensions sociales, économiques et environnementales du développement soutenable dont celui-ci serait le point d'équilibre (ZACCAI, 2004).

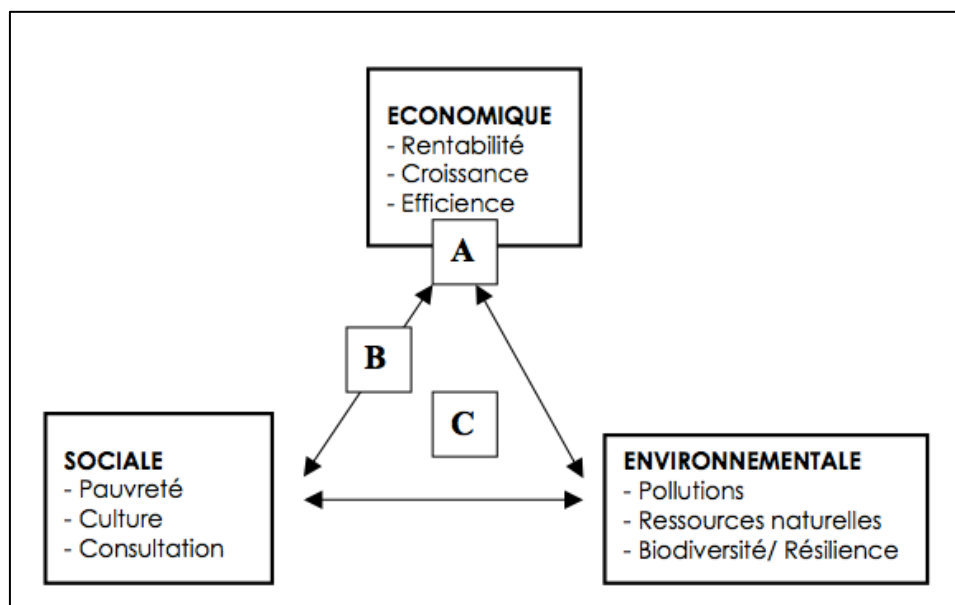


Figure 1 : *Les trois dimensions ou piliers du développement durable*
(source : ZACCAI, 2004)

En effet, une économie soutenable inclura une équité sociale dans le sens où, en son sein, il devrait y avoir une meilleure redistribution des revenus, une meilleure gestion des emplois afin d'assurer une certaine stabilité professionnelle, ainsi qu'une production de services de qualité. Un lien peut aussi être fait entre économie et environnement. Dans ce sens, nous envisageons ici une redistribution équitable des ressources naturelles dans une dimension temporelle large : de manière intra et intergénérationnelle afin de permettre aux générations présentes et futures d'avoir accès à la qualité de vie dont nous bénéficions actuellement. Enfin, entre les pôles social

et environnemental, nous pouvons voir un lien fort : assurer une qualité de vie minimale à chacun via de l'eau potable, de l'air de qualité, de la nourriture et un logement pour chacun. (DEVILLE, 2010)

En plus de l'agencement de ces trois dimensions, nous pouvons soulever d'autres caractéristiques importantes des actions menées pour un développement de la société qui serait plus soutenable. En effet, lorsque nous parlons de soutenabilité, un horizon à long terme doit être considéré : typiquement la vision porte sur une période entre 25 et 50 ans (LOORBACH, 2007). Deuxièmement, nous devons prendre en considération l'échelle de travail. Le développement soutenable opère sur des échelles différentes qui seront traitées différemment : échelle locale, régionale, nationale ou globale.

« Le développement soutenable est un processus complexe sur le long terme, opérant à de multiples niveaux et impliquant de nombreux acteurs.²⁷ » (LOORBACH, 2007)

Une Limite importante du concept de soutenabilité

Le concept de développement soutenable est aujourd'hui incontournable. Cependant, si les objectifs poursuivis par celui-ci ne sont pas ou peu discutés, les différentes actions mises en place afin de changer le développement de la société actuelle dans un but de plus de soutenabilité, sont souvent contestées (DEVILLE, 2010). Cette contestation provient de la faiblesse du concept. En effet, la définition est large et vague. Les interprétations peuvent être multiples et divergentes. Nous utiliserons la notion de « *concept multi-interprété* » avancée par Zaccai pour exprimer cette limite conceptuelle : « *un concept pour lequel des dissensions porteront toujours, de manière inhérente à ce concept, sur un second niveau, d'opérationnalisation justement. Le développement durable chez GDF Suez ne sera pas la même que chez Greenpeace.* » (ZACCAI, 2011 : 40).

Néanmoins, malgré la faiblesse de ce concept, nous pouvons tout de même considérer le développement soutenable comme un cadre global, un processus continu qui permet de fournir un référent pour discuter ses valeurs et objectifs, les négocier et trouver différentes innovations afin de l'introduire au mieux dans la société. Dès lors,

²⁷ Traduction personnelle pour « *sustainable development is a complex long term, multi-level, multi-actor process* »

même si son opérationnalisation porte à critiques, nous nous inscrirons dans sa mouvance lors de notre travail pour rester dans l'inscription théorique du MTS.

Nous pouvons constater que les politiques actuelles ont des difficultés à mettre en place des solutions efficaces pour faire face aux problèmes environnementaux. Leur portée se heurte souvent à la faiblesse de leurs ambitions, focalisées sur le court ou le moyen terme. Dès lors, les chercheurs du MTS se sont intéressés à la question et se sont penchés sur de nouveaux outils exploitables afin de diriger au mieux la société vers des trajectoires d'avenir plus soutenables.

2.2.2 La notion de transition

Ayant précisé brièvement le concept de soutenabilité, nous pouvons poursuivre dans la présentation du MTS qui centre sa recherche sur les dynamiques de transition. Ce concept part en effet du constat qu'une société est amenée à se transformer de manière fondamentale au cours du temps. Ce processus de changement est appelé transition et couvre tous les domaines sociétaux²⁸ qui sont en perpétuelles interactions.

Lorsqu'une transition se met en place, c'est tout un ensemble de structures, de cultures et de pratiques existantes qui vont être remplacées de manière non linéaire par d'autres (LOORBACH, 2007). Cet ensemble transformé, nous pouvons le définir comme étant un *système socio-technique*, « *un ensemble d'artefacts (objets, techniques ou technologies) et d'acteurs (ce qui suppose des comportements, des représentations culturelles, des règles sociales) qui interagissent dans l'optique de répondre à une fonction sociale précise* » (BOUTAUD & JURY, 2012 : 3). De tels systèmes socio-techniques sont dynamiques, en mouvement perpétuel. Comme nous le verrons, la transition passe par différentes phases. Ainsi, lorsque la société se transforme, elle passe d'un état d'équilibre dynamique à un autre (BOUTAUD & JURY, 2012). Si la transition est réussie, nous aurons affaire à une reconfiguration totale du système socio-technique affecté (BOULANGER, 2008).

En 2000 Rotmans met en avant les caractéristiques propres à ce phénomène de transition qui concernent des changements sur des échelles particulièrement larges comme les espaces techniques, économiques, écologiques, socio-culturels et

²⁸ Selon Loorbach, ces domaines sont l'économie, l'écologie, l'institutionnel, le technologique et le bien-être.

institutionnels au sein de la société. Ils sont imbriqués les uns dans les autres, s'influençant et se renforçant mutuellement (LOORBACH, 2007). Ce processus de transition ne modifie pas la société du jour au lendemain, c'est un phénomène relativement lent qui peut s'étendre sur une voire plusieurs générations. Enfin, selon ces pionniers de la théorie, nous devons prendre en considération différents niveaux d'étude qui donnent des visions intéressantes pour rendre compte des transitions : il s'agit des niveaux du *paysage*, du *régime* et de la *niche* qui sont eux aussi en perpétuelle interaction et que nous pouvons comparer à des niveaux d'étude macro, méso et microscopique. Les changements sociétaux se produisent dans le régime. Nous reviendrons sur ces différents niveaux par la suite.

Multiplicité des phases

Les transitions ne sont pas des phénomènes linéaires, elles traversent différentes étapes ou *phases* qui semblent être communes à toutes les formes de transitions. Un modèle en « S » a été élaboré afin de rendre compte de manière simplifiée de toute la complexité du processus de transition (LOORBACH, 2007).

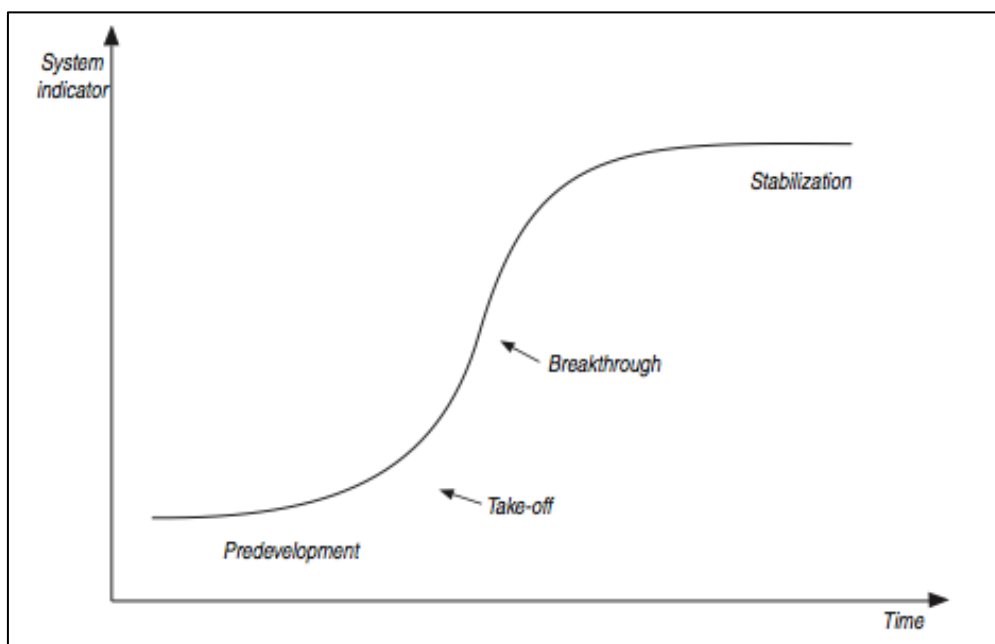


Figure 2 : Les quatre phases de la transition
(source : LOORBACH, 2007)

- La première phase est le *pré-développement*. A ce stade, le système est dynamique mais stable. Nous ne pouvons pas encore percevoir des changements apparents.
- Ensuite, le système commence à se modifier, à s'éloigner de son état de stabilité. C'est la phase du *décollage (take off)*.
- Au cours de la troisième phase, certains changements structuraux deviennent réellement visibles au travers de divers changements économiques, socio-culturels, écologiques et institutionnels qui s'accumulent et s'influencent les uns les autres. C'est pourquoi cette phase est appelée *accélération (breakthrough)*. La conséquence de cette visibilité accrue est une amplification des processus de diffusion et d'apprentissage collectif (BOULANGER, 2008).
- Enfin, la dernière phase est celle de la *stabilisation* : c'est le moment au cours duquel les changements s'estompent et laissent place à un nouveau système dont l'état est à nouveau en équilibre dynamique.

2.2.3 Le fonctionnement du MTS

Le MTS se veut être une nouvelle méthode de gouvernance à la fois itérative et participative, pour aider à produire plus de soutenabilité au sein de notre société. Des transitions sont en effet nécessaires aux seins des systèmes socio-techniques de la société pour approcher de tels objectifs de soutenabilité. D'après les chercheurs du DRIFT, ces transitions ne sont pas totalement contrôlables mais celles en cours peuvent néanmoins être gérées ou à tout le moins, canalisées (BOULANGER, 2008). Dès lors, il sera possible d'aborder le changement et de le structurer afin de passer de l'état actuel du système à un état futur voulu grâce à la multiplication de micro-changements. Ceux-ci seront identifiés et travaillés à différents niveaux d'études, au travers d'acteurs divers et grâce à une multitude d'outils utilisés en fonction de la phase dans laquelle la transition se situe.

a) Multiplicité des niveaux

Le MTS travaille avec le concept de multiplicité des niveaux pour parler de la société. Ainsi, s'agissant de transition, il est important d'identifier les trois niveaux dans lesquels elle s'inscrit.

Le niveau le plus large et associé à une vision macroscopique, est celui du *paysage*. Il constitue une toile de fond de la société aux travers des changements environnementaux et démographiques ainsi que des transformations dans les idéologies politiques, les paradigmes scientifiques, les larges restructurations économiques et les développements socio-culturels (SMITH, VOSS & GRIN, 2010). Le paysage est un niveau dans lequel les transformations se font très lentement et est donc difficilement contrôlable (LOORBACH & ROTMANS in OLSTHOORNET & WIECZOREK, 2006). « *Ces facteurs échappent le plus souvent à la maîtrise des acteurs d'un système sociotechnique donné : ils les subissent et doivent s'y adapter* » (BOULANGER, 2008 : 63). Cependant, ce niveau macro est important car les transformations en son sein ont de grands impacts sur les dynamiques des deux autres niveaux (ELZEN, GEELS & GREEN, 2004).

Le *régime* est agencé au sein de ce niveau macro qui le dépasse. Il est considéré comme un niveau mésoscopique. Geels le définit comme « *l'ensemble semi-cohérent de règles portées par différents groupes sociaux* »²⁹ (ELZEN, GEELS & GREEN, 2004 : 33). Lorsqu'un système socio-technique est en état d'équilibre, il doit se reproduire à l'identique pour rester dans cet état de stabilité. Pour cela, il faut que les acteurs sociaux qui en font partie aient des valeurs, des techniques, des attentes, des comportements en commun. Ainsi, ils assurent la reproduction du modèle dominant en accomplissant certaines fonctions sociales de manière identique (BOULANGER, 2008). Toutes ces formes d'organisation partagées qui forment le modèle socio-technique dominant dans la société à un moment donné, sont appelées régimes. Il constitue le courant principal et très institutionnalisé des réalisations des fonctions sociétales à un moment donné (SMITH, VOSS & GRIN, 2010). C'est ce régime qui va évoluer et être modifié au cours des transitions.

²⁹ Traduction personnelle de « *the term socio-technical regimes to refer to the semi-coherent set of rules carried by different social groups.* »

Enfin, le niveau microscopique est quant à lui défini par les *niches* d'innovations. Celles-ci sont composées de tous les acteurs, les technologies et les pratiques qui, à une échelle locale en marge du système, développent des alternatives au régime dominant (CASSIMAN, 2011). Ces alternatives sont permises par la situation propice dans laquelle est placée la niche. En effet, son cadre la préserve des pressions, des tensions et des compétitions présentes dans le régime dominant. Comme l'exprime bien Boulanger, « les niches offrent un abri à l'innovation radicale parce que les règles de survie en leur sein diffèrent de celles qui régissent le monde économique, celui où règnent les régimes socio-techniques » (BOULANGER, 2008 : 63). Ainsi, de nouvelles technologies mais aussi des techniques, conceptions et pratiques sociales nouvelles peuvent être imaginées et expérimentées au sein de ces espaces clos³⁰.

Le changement de régime et donc l'apparition d'une transition, peut provenir de deux sources différentes : une évolution du paysage et/ou l'apparition de diverses innovations au sein des niches (BOUTAUD & JURY, 2012). Les sources de la transition peuvent en effet subvenir du paysage et des niches de manière simultanée.

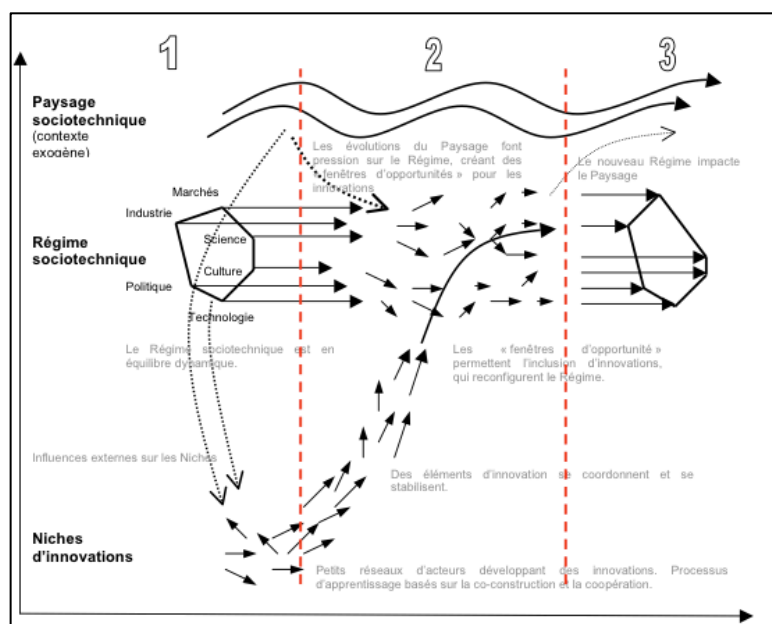


Figure 3 : La représentation schématique de la dynamique des différents niveaux présente dans la théorie de la transition

(source : GEELS, 2002 in BOUTAUD & JURY, 2012)

³⁰ Bien que nous présentions la niche brièvement dans cette partie du travail, nous reviendrons plus profondément sur sa conceptualisation dans le prochain chapitre afin d'en faire un parallèle direct avec les SEL.

Ce schéma montre, de manière simplifiée, les différentes origines des transformations qui peuvent exercer une influence sur le régime au cours d'une transition socio-technique. Les innovations socio-techniques peuvent subvenir au sein du régime ou dans ses marges (au niveau des niches).

Dans l'étape 1, où le régime est encore stable, on voit la formation de ces innovations mais celles-ci n'introduisent pas de changements significatifs dans le régime (BOUTAUD & JURY, 2012). L'étape 2 montre l'apparition du changement dans le régime au travers d'influences provenant des niches. C'est en effet au sein de ces dernières que nous trouvons les innovations radicales qui peuvent influencer le régime lorsque celui-ci laisse apparaître des « fenêtres d'opportunités ». Ces fenêtres sont créées par les tensions internes au régime ou propagées par des tensions dans le paysage (GEELS, 2002). Enfin, l'étape 3 nous montre la fin de la transition et donc le passage à une nouvelle forme de régime qui a intégré, à sa manière, les innovations provenant des autres niveaux. N'oublions pas que toutes ces dynamiques font partie d'un phénomène particulièrement lent pouvant s'écouler sur plusieurs décennies.

Actuellement, les régimes sont de plus en plus confrontés à de nouveaux critères de soutenabilité qui n'avaient pas été pris en compte lors de leurs formations. Cette prise de conscience environnementale est un développement socio-culturel qui peut être considéré comme un processus du paysage et qui remet en cause la performance de ces différents régimes (SMITH, VOSS & GRIN, 2010). Cette nouvelle tension peut générer la création de niches propices à l'innovation socio-technique pour pallier aux manquements des régimes existants.

L'objectif du MTS sera donc d'influer sur le régime en se focalisant sur l'anticipation et l'adaptation. En effet, le défi dans ce cas est d'anticiper le développement d'un niveau et ainsi de tenter de déterminer l'influence qu'il aura sur les autres. Pour modifier le régime, les chercheurs du MTS se reposent sur une vision macroscopique de la soutenabilité ainsi que sur certaines initiatives bottom-up que sont les niches du niveau microscopique (LOORBACH & ROTMANS in OLSTHOORNET & WIECZOREK, 2006).

b) Multiplicité des acteurs

Le MTS est un processus utilisant une pluralité d'acteurs car il fait participer les différentes parties prenantes dans une problématique donnée. En effet, le MTS prône un mode de gouvernance participatif car il avance que les actions des individus influencent le changement sociétal (CASSIMAN, 2011). Dès lors, il met en interaction des individus provenant du monde économique, du gouvernement, du milieu académique mais aussi de la société civile. Comme nous le verrons, en fonction des instruments utilisés, les acteurs auront un rôle à jouer dans la formation de ce nouveau type de gouvernance.

Une typologie des acteurs peut aussi être créée car, au cours des différentes phases de la transition, différents acteurs vont entrer en jeu. Certains auront un rôle crucial dans la formation de la transition. Nous pouvons entre autres signaler le rôle du pionnier ou précurseur, cet acteur qui tente certaines nouveautés tout en prenant des risques. Il remonte le courant, sans avoir l'appui de ses semblables : c'est donc au cours de la première phase, le pré-développement, qu'il est possible de l'identifier. Viennent ensuite les innovateurs qui continuent dans la lancée des pionniers en adoptant des comportements et des idées novatrices. Ils surgissent principalement dans la seconde phase de démarrage. Lors de la phase d'accélération, deux types d'acteurs surgissent encore : la majorité précoce et la majorité plus tardive qui, comme son nom l'indique, est composée d'individus suivant la tendance tout en étant pas toujours convaincus par les comportements qu'ils suivent. Enfin, les retardataires et réfractaires finissent par accepter (parfois à contrecœur) de suivre les innovations adoptées au cours de la phase finale de stabilisation (CASSIMAN, 2011).

Dans le cadre de notre travail, nous verrons que les pionniers et les innovateurs se retrouvent principalement dans les niches. Ils sont au cœur de notre problématique et nous verrons quelle place ils ont dans les SEL analysés en tant que niches d'innovations.

c) Multiplicité des instruments

Après avoir présenté les concepts qui sous-tendent la théorisation du MTS, nous allons brièvement passer en revue les instruments ou activités principales qu'ils utilisent pour parvenir aux objectifs déjà explicités ci-dessus à travers un apprentissage collectif guidé par des experts et des membres des organes politiques (BOULANGER,

2008). Ces instruments sont en réalité édifîés sous forme d'un processus cyclique et itératif centré sur quatre phases qui prennent leur sens en fonction du contexte. Ainsi, chaque cas sera approché de manière particulière et le cycle prendra une certaine forme plutôt qu'une autre. Nous pouvons néanmoins dire qu'en règle générale, un cycle complet de transition peut être achevé sur une période de 2 à 5 ans en fonction du contexte dans lequel la problématique se situe (LOORBACH & ROTMANS in OLSTHOORNET & WIECZOREK, 2006).

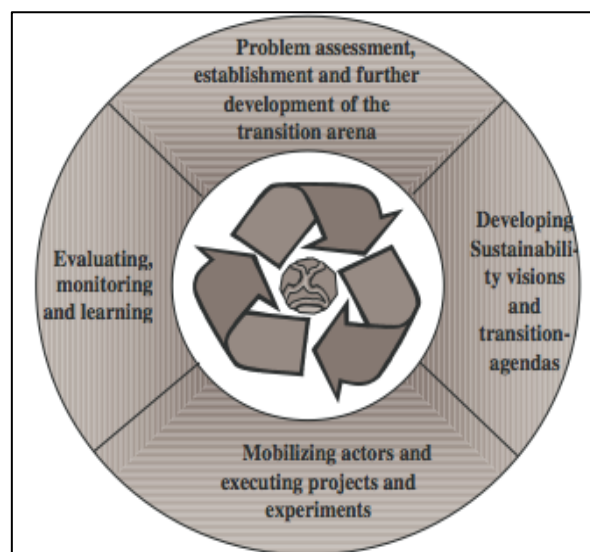


Figure 4 : *Le cycle des différentes activités ou instruments du MTS*
(source : LOORBACH & ROTMANS in OLSTHOORNET & WIECZOREK, 2006)

Ces différents instruments cherchent à anticiper les dynamiques des transitions ainsi qu'à former des stratégies pour les diriger vers des visions du futur. Ces étapes se font parallèlement à un processus d'évaluation constante afin de revisiter les objectifs en fonction de la situation dans laquelle les transitions se façonnent (CASSIMAN, 2011).

➤ Les arènes de transition

Le premier type d'instrument est utilisé comme base première dans le processus du MTS. Comme leur nom l'indique, ces arènes de transition suscitent le débat, la discussion autour de différentes idées. Dans ce cadre, les chercheurs du MTS envisagent des confrontations d'idées et des échanges de connaissances réguliers entre des acteurs de différentes parties prenantes. Le choix de ces acteurs est important car ils doivent

refléter la complexité de la situation tout autant que la nécessité de maîtriser certaines compétences requises en vue de remplir au mieux cet exercice.

« Ils ont besoin d'être des visionnaires, des précurseurs, capables de regarder au-delà de leur propre domaine ou zone de travail, et d'être ouverts d'esprit. Ils doivent fonctionner en toute autonomie au sein de leur organisation, mais aussi avoir la capacité de transmettre la ou les vision(s) développée(s) au sein de leur(s) organisation(s). En dehors de cela, ils ont besoin d'être prêts à investir un montant substantiel en temps et en énergie ainsi qu'à jouer un rôle actif dans le processus de l'arène de transition.³¹ » (LOORBACH & ROTMANS in OLSTHOORNET & WIECZOREK, 2006 : 12).

Ainsi cette étape regroupera des personnes dont la créativité et l'imagination mises en commun permettront d'identifier les problèmes et ainsi de dégager des objectifs de transition. Ces arènes privilégient l'interaction entre des personnes ayant une certaine influence mais aussi une autonomie relative afin de favoriser la concrétisation de ces objectifs (BOULANGER, 2008). Ainsi, des groupes de travail vont être créés afin de centrer la réflexion sur certaines thématiques bien précises avec une vision à long terme.

C'est donc dans un cadre mésoscopique que des acteurs provenant de différents niveaux, y compris des niches, vont pouvoir se rencontrer et échanger des connaissances afin d'encourager des modifications aux seins des valeurs et des perceptions dans une vision bien plus large de la société. Nous pouvons à nouveau voir cette interaction continuelle entre les différents niveaux conceptualisés par le MTS.

➤ Les visions de soutenabilité et les chemins de transition

Après la définition des principaux objectifs à atteindre pour une plus grande soutenabilité dans la société, différents acteurs établiront des visions du futur qui traduiront les solutions envisagées pour l'exécution de certaines fonctions sociales. Les visions sont établies afin de servir d'étalon aux objectifs politiques à court mais aussi à

³¹ Traduction personnelle de « *They need to be visionaries, forerunners, able to look beyond their own domain or working area, and be open-minded. They must function quite autonomously within their organisation but also have the ability to convey the developed vision(s) and develop it (them) within their organisation(s). Apart from this, they need to be willing to invest a substantial amount of time and energy in playing an active role in the transition arena process.* »

long terme. Un agenda peut donc être créé dans le but de coordonner l'ensemble des actions imaginées et ainsi d'appliquer le chemin de transition espéré. De multiples chemins de transition peuvent être imaginés pour un même problème. En effet, il faut que les différents acteurs s'entendent sur certains critères et objectifs. Or, il est rare d'arriver à une définition uniforme quant à la manière de rendre une fonction sociale plus soutenable. C'est pourquoi pour une problématique particulière, il sera fréquent d'avoir un panel de différentes visions du futur.

Les images de transition peuvent évoluer et être ajustées à la suite de ce qui a été appris par les acteurs dans ces diverses expériences de transition. Le processus participatif de transition est donc un objectif important du modèle de recherche dans lequel les visions de transition ainsi que leurs objectifs se modifient au fil du temps (LOORBACH & ROTMANS in OLSTHOORNET & WIECZOREK, 2006).

➤ Les programmes d'innovation systémique

L'innovation socio-technique constitue le socle des recherches du MTS : elle peut être vue comme l'ensemble des innovations (techniques, sociales, méthodologiques, etc.) qui vont introduire des transformations à large échelle au sein des systèmes socio-techniques. Ainsi, nous pouvons dire que suite à l'introduction de certaines innovations, les systèmes socio-techniques vont être modifiés, ce qui entraînera par la suite une transition au sein de la société. Pour reprendre l'expression de Boulanger, nous pouvons dire que l'innovation est le « *moteur du changement sociétal* » (BOULANGER, 2008 : 67). Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, les niches ont un rôle prépondérant dans leur formation.

Le rôle des programmes d'innovation sera d'expérimenter les innovations et de voir au travers de leur utilisation réelle au sein de la société dans quelle mesure elles sont réalisables et comment elles s'influencent les unes les autres. Ainsi, il sera possible d'acquérir un certain enseignement pratique quant à leur mise en œuvre (CASSIMAN, 2011). Ici aussi, un va et vient entre l'expérimentation et la création des visions de transitions est préconisé par les chercheurs du MTS.

➤ Evaluation permanente et apprentissage

Le dernier instrument du processus cyclique est constitué par l'évaluation et l'apprentissage. Au travers de cette dernière, nous pouvons mettre en évidence le processus de réflexivité dans lequel le MTS préconise de s'inscrire. En effet, une ré-évaluation permanente des objectifs choisis ainsi que des moyens mis en place pour parvenir à plus de soutenabilité semblent être l'élément prépondérant dans ce processus. Cet instrument permet de dégager les expériences « réussies », celles qui semblent être des solutions aux problématiques ou qui permettent un processus d'apprentissage collectif. Une fois ces expériences déterminées, l'enjeu sera de les introduire dans d'autres contextes ou sur une plus large échelle et voir si, dans ces nouveaux cas, leur effectivité restera établie. L'évaluation doit être présente à tous les niveaux : durant la conceptualisation de la transition en cours mais aussi au niveau de la gouvernance de la transition elle-même (BOULANGER, 2008).

La réflexivité est donc présente tout le long de ce processus cyclique. Le MTS attache de l'importance au double phénomène de l'apprentissage par la pratique et de l'évolution de celle-ci via l'apprentissage. Selon Loorbach et Rotmans, ce serait là l'essence même du management de transition (LOORBACH & ROTMANS in OLSTHOORNET & WIECZOREK, 2006).

2.2.4 Limites de la théorie du MTS

D'innombrables critiques et remises en questions ont été adressées à la théorie du MTS dont nous allons en exposer quelques unes. Notre choix d'en exposer l'une plutôt que l'autre n'obéit pas à une logique particulière sinon celle de diversifier le type de critiques tout en présentant celles qui portaient sur nos concepts principaux de niches et de *grassroots innovations*.

Tout d'abord, il semblerait que les concepts de base avancés dans la théorie aient déjà été construits précédemment. Les chercheurs du MTS n'auraient donc fait que les intégrer à leur théorisation via un « processus de *coproductio active* », pour reprendre les mots de Rotmans, Loorbach et Kemp (CASSIMAN, 2011).

Une autre critique importante est que l'utilisation de la théorie du MTS semble être présentée comme systématique et indispensable pour répondre aux objectifs du développement soutenable. D'après ces auteurs, les transitions peuvent et doivent être dirigées vers cette finalité qu'est la soutenabilité. Or, certaines critiques appuient l'idée que lorsque nous observons le phénomène des transitions d'un point de vue historique, certains développements qui sont à l'origine de ces modifications se sont produits sans avoir pu être canalisés ou contrôlés. Les transitions ont en ce sens des caractères incontrôlables que le MTS devraient prendre en compte (CASSIMAN, 2011).

Nous pouvons voir que de nombreuses critiques portent également sur la perspective de multiplicité des niveaux proposée par le MTS. Selon certains auteurs, les notions mêmes des niveaux sont relativement floues. Smith avance que, dans la réalité, la distinction entre niche et régime n'est pas aussi radicale que la présente le modèle du MTS (SMITH, 2007). Les relations entre les niveaux ne semblent pas non plus bien comprises. Smith prend également ses distances par rapport à cette limite en exposant la relation parfois directe qui relie niche et paysage sans passer par le régime (SMITH 2007). Il préconise dès lors de porter une attention plus importante à ces relations.

Le rôle des niches est aussi sujet à critiques. En effet, certains auteurs pensent que leur utilisation trop poussée empêche de discerner les transformations progressives au sein même du régime qui peuvent y amener des changements radicaux (SMITH, VOSS & GRIN, 2010).

Les instruments du MTS sont, eux aussi, remis en question par de grands auteurs comme Rotmans, Loorbach ou encore Kemp. En effet, si le MTS préconise la participation et la coopération de différentes sphères sociétales (politiques, économiques, citoyennes, etc.), cette préconisation reste un propos avancé au sein même de la théorie. En pratique, cette multiplicité des intervenants n'est toutefois pas assez prégnante et la société civile semble laissée pour compte au profit des intervenants du marché économique. Cette multiplicité des acteurs est encore au stade des hypothèses et n'est pas encore appliquée de manière prépondérante dans la pratique (CASSIMAN, 2011).

Enfin, nous verrons par la suite que la création du concept de *grassroots innovations* est une évolution partie d'une critique portée au MTS. Certains auteurs sont

en effet d'avis que l'innovation et les idées visant à aboutir aux objectifs de soutenabilités ne se retrouvent pas uniquement dans les innovations socio-techniques liées au marché économique mais peuvent aussi se trouver au sein des activités de l'économie sociale. Nous reviendrons plus en détail sur ce point.

Après cette présentation succincte du MTS, de la manière dont celui-ci tente de mettre en place une gouvernance dans des objectifs de soutenabilité ainsi qu'un petit aperçu de différentes critiques qui lui sont adressés, nous allons revenir sur le concept de niche et son association au concept de SEL présenté dans notre premier chapitre.

2.3 Le concept de niche adapté aux SEL

Rappelons ici que nous cherchons, au travers de ce chapitre, à déterminer si un parallèle peut être fait entre le concept de niche d'innovation et celui de SEL. Dans un premier temps, nous définirons plus largement le concept de niche et mobiliserons le processus de Kemp pour saisir la viabilité et le potentiel de croissance et d'émergence d'une niche. Ce processus nous permettra de comprendre si les SEL sont voués à perdurer en tant que niches. Nous mobiliserons également un nouveau concept précieux pour donner sens à notre analyse des SEL en tant que niches : les *grassroots innovations*. Enfin, au vu de ces définitions, nous tâcherons de vérifier les liens pouvant exister avec les SEL. Pour étayer cette vérification, nous baserons notre argumentation uniquement sur les sources écrites produites par et sur les SEL. C'est en effet au sein de notre troisième et dernier chapitre que nous confondrons les théories développées et nos conclusions avec les entretiens réalisés et l'expérience acquise dans le cadre de ce travail.

2.3.1 Définition du concept de niche

Si la niche est un concept considéré comme flou et parfois difficile à identifier, la frontière est quelquefois très mince entre les notions de régime et de niche. Certaines niches font en effet partie du régime, de manière intégrale ou partielle. D'autres en sont totalement distinctes et existent de manière externe au régime dominant (CASSIMAN, 2011). Il en ressort tout de même un certain nombre de caractéristiques qui peuvent être exploitées dans le cadre de notre comparaison avec les SEL.

Pour rappel, la niche est composée d'acteurs individuels, de technologies et de pratiques locales (CASSIMAN, 2011). Elle recouvre un espace particulier, en marge du système dominant, au sein duquel, par conséquent, un panel d'innovations, de configurations et d'expérimentations socio-techniques pourra se mettre en place. Ces innovations portent sur des technologies particulières (souvent simples et parfois préexistantes (SMITH in BAUKNECHT, KEMP & VOSS, 2006) mais elles peuvent aussi concerner des styles de vie, des nouvelles normes ou valeurs adaptées à certains idéaux (BOULANGER, 2008). La niche formera donc un réseau de support permettant à des nouveaux systèmes expérimentaux de prendre forme (SEYFANG & LONGHURST, 2012).

Les niches sont des lieux dans lesquels se construisent des réseaux sociaux et des filières de production ainsi que des relations particulières entre usagers et producteurs. Ces différents acteurs ont des visions différentes de l'utilisation et de l'évolution de la niche car leurs attentes et leurs envies diffèrent en raison de leur situation économique et sociale hétérogène (SMITH in BAUKNECHT, KEMP & VOSS, 2006).

Ces espaces que sont les niches étant relativement protégés des pressions du système/régime dominant, ils sont propices à l'introduction de ces innovations (BOULANGER, 2008). C'est donc tout un ensemble d'expériences et d'apprentissages collectifs qui vont se développer dans une niche et qui permettront d'offrir des solutions radicales et des alternatives afin de modifier les faiblesses des régimes dominants (BOULANGER, 2008). Néanmoins, selon différents auteurs³², il semblerait que l'influence des niches se limite souvent à une source d'inspiration provenant de leurs idées novatrices et de leurs expérimentations : elles ne seraient donc pas reprises comme des plans ou des projets conducteurs (SMITH, VOSS & GRIN, 2010). Selon ces auteurs, ce phénomène pourrait s'expliquer par les structures plus puissantes qui leur font face. Les niches sont de fait souvent plus instables et moins bien établies, ce qui peut entraver leur survie à long terme. Une niche réussie doit par conséquent être robuste et avoir un potentiel de croissance (SMITH, VOSS & GRIN, 2010).

A travers la théorie du *System of Niche Management* Kemp identifie trois processus importants afin de déterminer la solidité et le potentiel d'émergence et de croissance d'une niche :

1. Premièrement, le processus de la *gestion des attentes*. Il s'agit ici d'analyser l'existence de créations partagées, de visions et d'attentes négociées au niveau de la niche mais aussi avec les acteurs extérieurs. Dans le premier cas, cela permettra de voir le potentiel de la niche pour recruter des participants et dans le lien avec l'extérieur, afin de voir quel support externe existe. A travers ce processus, nous pouvons donc voir si la niche est à la hauteur des performances et de l'efficacité qu'elle met en avant. « *Les attentes doivent être largement partagées, spécifiques, réalistes et réalisables* ³³ » (SEYFANG & LONGHURST, 2012 : 4).

³² (ROEP & al., 2003; GRIN & al., 2004; BOS & GRIN, 2008) in SMITH, VOSS & GRIN, 2010

³³ Traduction personnelle de "expectations should be widely shared, specific, realistic and achievable »

2. Le deuxième processus est celui de la *construction d'un réseau social* utilisé ici selon la définition de Forsé « *un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs.* » (FORSE in MESURE & SAVIDAN, 2006 : 995). Pour Kemp, il faut en effet un panel d'acteurs différents qui permettront d'alimenter les ressources de la niche afin de supporter son émergence.
3. Enfin, le dernier processus clef est celui de l'*apprentissage*. Pour Kemp, deux types d'apprentissages doivent être présents au sein d'une niche : l'apprentissage de premier et de second ordre. Le premier ordre correspond aux connaissances et aux expertises que nous corrigeons et adaptons en fonction des normes en vigueur. Le deuxième ordre va un pas plus loin dans le sens où il amène la révision des normes en place à travers le questionnement : nous sommes amenés à restructurer le cadre de référence, à questionner la viabilité et les tensions au sein du système. Cela doit conduire les membres à émettre des hypothèses tous ensemble (SEYFANG & LONGHURST, 2012).

Ces trois processus constituent ce que Kemp nomme *la trajectoire dynamique du développement de la niche*. Nous les mettrons en parallèle avec les SEL dans notre troisième chapitre afin de voir leur potentiel d'expansion et de viabilité.

2.3.2 Les grassroots innovations

Les SEL ne s'inscrivent pas dans un système d'innovations technologiques au sens premier donné à cette notion. Au sens entendu par les grands théoriciens du MTS comme Geels, Loorbach etc., celles-ci sont en effet décrites comme des innovations pouvant s'inscrire dans un marché économique compétitif, négligeant les thématiques de la consommation et de l'innovation sociale dans la société civile (SEYFANG & LONGHURST, 2012). Selon nous, les SEL ne peuvent s'inscrire dans ce courant. C'est pourquoi il nous semble intéressant de lier les SEL au concept de *grassroots innovations*. Nous utiliserons cette notion dans sa version originelle en anglais car nous estimons qu'elle a du sens. Néanmoins, nous pourrions tenter de la traduire par *innovations provenant de la base* (le peuple), ou encore *innovations citoyennes*.

Selon Smith et Seyfang, le concept de *grassroots innovations* a été créé afin de décrire des réseaux d'activistes et d'organisations générant des nouvelles solutions « bottom-up » pour plus de développement soutenable. Ces solutions répondent à la situation locale ainsi qu'aux intérêts et aux valeurs des communautés impliquées. Ce type d'innovation prend sa source dans les arènes de la société civile et implique des activistes engagés qui expérimentent des innovations sociales aussi bien que des technologies et des techniques plus vertes (SEYFANG & SMITH, 2007).

Ces innovations pour le changement s'appuient sur des personnes ayant un pouvoir, des ressources et une capacité limités pour influencer les autres. De par leur nature, ces *grassroots innovations* sont animées par des bénévoles enthousiastes qui, souvent, offrent leur temps et leurs ressources. Ils sont donc en mesure de faire face aux défis des grassroots pour atteindre ces objectifs de soutenabilité. Par leur motivation et leur engagement, il semblerait qu'ils puissent contourner plus facilement l'hostilité des populations locales ainsi que les difficultés à obtenir un financement par exemple (MIDDLEMISS & PARRISH, 2010).

Les *grassroots innovations* s'inscrivent dans l'économie sociale plutôt que dans l'économie de marché. L'économie sociale est un type d'économie reprenant certaines règles : un fonctionnement démocratique (un Homme égal à une voix), une remise en cause du capital (primauté de l'Homme), une volonté d'avoir un ancrage territorial et une certaine répartition du surplus dans un but non lucratif. Elle touche principalement des activités délaissées par le capitalisme ou par l'Etat (FAVREAU & LEVESQUE, 1996). Ainsi, l'économie sociale n'agit pas sur le même terrain que l'économie de marché et fournit des services plus flexibles et mieux adaptés aux situations sur lesquelles le marché traditionnel ne peut agir (SEYFANG & SMITH, 2007). En ce sens, les *grassroots innovations* sont conduites essentiellement par deux motivations : le besoin social et l'idéologie. Leur objectif est de rencontrer les besoins sociaux et dans un second temps, environnementaux.

Certaines *grassroots innovations* développent des pratiques basées sur la réorganisation des priorités et des valeurs alternatives. Middlemiss & Parrish prennent l'exemple du courant de la nouvelle économie qui propose un système socio-technique dont l'objectif n'est plus la croissance économique mais plutôt la qualité de vie,

favorisant le local et l'autonomie économique plus soutenables pour des communautés (MIDDLEMISS & PARRISH, 2010).

Les *grassroots innovations* vont évoluer selon l'influence de deux facteurs : la capacité individuelle ou collective à mener une telle initiative, et la nature de la communauté à laquelle l'initiative s'adresse. Ces capacités varient en fonction des opportunités et des défis propre à chaque communauté particulière (MIDDLEMISS & PARRISH, 2010). Une limite exposée par Seyfang et Smith porte sur le fait que toutes les personnes faisant partie des *grassroots innovations* ne se retrouvent pas forcément dans cette position marginale par choix mais pour des raisons d'exclusion économique ou sociale. Ces individus pourraient néanmoins chercher à s'inscrire dans le modèle dominant et ne pas vouloir le remettre en question au même niveau que les autres membres de la *grassroots innovation* (SEYFANG & SMITH, 2007).

Enfin, nous pouvons terminer cette brève caractérisation des *grassroots innovations* en stipulant qu'elles pratiquent une autre sorte de développement soutenable que celui du courant principal de l'économie de marché. Les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement soutenable sont traitées différemment puisqu'elles ne cherchent pas à tout prix l'accès à ce marché. Ainsi, si les *grassroots innovations* peuvent être comprises comme ayant, elles aussi les capacités d'instaurer une plus grande soutenabilité dans le futur, elles seront plutôt considérées comme des sources de diversité créatrice (SEYFANG & SMITH, 2007).

2.3.3 Un parallèle possible avec les SEL ?

Après avoir exposé les différents concepts dans lesquels nous pensons que les SEL peuvent s'inscrire, nous nous efforcerons de montrer les parallèles possibles entre ces notions. Nous pensons en effet que les SEL peuvent être considérés comme des niches de *grassroots innovations* pour plus de soutenabilité. Pour appuyer nos propos, nous allons, dans un premier temps, montrer le parallèle entre la niche et le SEL et, par la suite, son lien avec les *grassroots innovations*. Nous le ferons au vu de ce qui a été exposé au premier chapitre.

a) Le SEL vu comme une niche

Les SEL sont selon notre analyse des niches où il s'agit de communautés ancrées dans un territoire local et qui fonctionnent hors du système dominant. Ils utilisent une monnaie complémentaire qui ne peut être utilisée en dehors de cette communauté. De plus, les membres construisent ensemble leur gamme de valeurs et de normes ainsi que leur mode organisationnel ce qui peut amener des résultats forts différents de ceux présents dans l'espace sociétal dominant. « *Les SEL permettent à des personnes motivées de se réapproprier des richesses collectives en échangeant sans avoir recours à l'économie de marché traditionnelle* » (BERNARD in ZANDA, 1998 : 83).

Le SEL est aussi créateur d'un réseau social : il est une sorte de structure qui permet le bon fonctionnement de l'échange au travers de différents outils comme un bottin, une monnaie, une charte, une comptabilité ainsi qu'une certaine coordination. Via cette structure se forme un réseau de membres en liens directs les uns avec les autres. Ici la relation producteur-consommateur est directe et de type « circuit court » car il n'y a pas ou peu d'intermédiaires entre les deux protagonistes de l'échange.

Les premiers SEL ont été fondés par des idéalistes, des personnes qui avaient des projets sociétaux plus larges et qui, à travers les SEL voyaient la possibilité d'expérimenter leurs idées : « *Pour certains selistes, les SEL sont des laboratoires d'expérimentation vers une nouvelle société* » (BERNARD in ZANDA, 1998 : 82). Car le Sel est avant tout une mise en pratique, un vécu. Les fondateurs des SEL peuvent être considérés comme des pionniers dans le sens où ils croient en certaines valeurs et projets qui sont à contre courant, ou en tout cas alternatifs à ceux présents dans la société dominante. Les objectifs au sein de cette expérimentation ne prendront pas le même sens dans les différents SEL car ils seront sous-tendus par un contexte local singulier. Ils différeront aussi au sein des membres d'un même SEL en fonction de leur vécu, de leurs expériences ainsi que de leur situation socio-économique. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, trois dimensions majeures (économique, sociale et idéologique) sont imbriquées dans le SEL. Chaque membre qui entre dans le SEL peut se sentir plus proche de l'une ou l'autre dimensions ou valeur. Ceci nous permet de prétendre qu'il y a bien un lien fort entre la niche telle que nous l'avons définie précédemment et la mise en pratique des SEL.

b) Analyse de la trajectoire dynamique du développement des SEL en tant que niche

Kemp nous proposait un schéma en trois parties afin de déterminer la portée et la viabilité d'une niche. Nous allons en détailler quelques traits.

➤ La gestion des attentes

Les attentes vis-à-vis de l'intérieur sont difficilement analysables. Il semblerait que les attentes soient forts différentes : « *La coexistence d'intérêts et d'attentes parfois très différents au sein d'une même structure ne peut se maintenir et n'être maintenue qu'au prix d'un accord largement implicite sur l'indétermination de la vocation des SEL ou, ce qui revient au même, sur une multiplicité de définition jugées aussi légitimes les unes que les autres* » (LAACHER, 2002 : 83). Néanmoins, malgré cette pluralité de définition, il est important de savoir que les membres qui adhèrent à un SEL particulier, le font en signant une charte reprenant des valeurs et les idées propres au SEL. Elle est révisée de manière relativement régulière par les membres en fonction d'un réajustement de leurs expériences et des volontés des nouveaux arrivants au sein du SEL. Ainsi, nous pouvons dès à présent dire que malgré les attentes certes différentes des membres, ceux-ci ont normalement l'occasion d'en faire part au niveau du groupe. Dès lors, les attentes et les visions différentes peuvent être considérées comme partagées et spécifiques puisqu'elles sont débattues et intégrées dans la charte considérée comme référence du SEL.

Si nous considérons les attentes de l'extérieur vis-à-vis des SEL, il importe de préciser que celles-ci diffèrent dans le temps et sûrement dans l'espace en fonction du pays dans lequel nous nous trouvons. En Belgique, l'Etat s'est inquiété des prémisses de ce nouveau type d'organisation car il avait peur du travail au noir qu'elle pourrait créer. Des questionnements quant à la légalité du fonctionnement des SEL ont été menés et depuis, l'Etat ne semble pas interférer dans leur fonctionnement et leur organisation. Si pour un chômeur actif au sein d'un SEL, il y a bien quelques précisions administratives à rapporter à l'Etat³⁴, les craintes de l'administration semblent bien s'être dissipées par rapport aux premiers jours des SEL. Quant à un support externe (financier, politique, etc.), la situation n'est pas encore claire à l'heure actuelle : les SEL belges ne semblent

³⁴ Pour les chômeurs notamment, une demande préalable est à introduire auprès de l'ONEM. Voir directive de l'ONEM de juillet 2010 : (MOREL, 2010)

pas rattachés à des partenariats quelconques. Nous pourrions confronter cette impression lors de notre analyse qualitative au chapitre 3.

➤ La création d'un réseau social

Le réseau social est un fait avéré dans les SEL. Il en est même la base car c'est lui qui alimente le bon fonctionnement des échanges. « *Suite à l'adhésion des membres, le SEL est de fait un cercle, un espace commun, une communauté associative ou coopérative qui offre une appartenance et une sécurité affective* » (GENDRON, 2005 :14). Cette formation de réseau social peut être interne à un SEL ou s'élargir au sein de communautés plus larges tel que l'espace SELIDAIRE en France qui se présente comme une plateforme d'échange d'informations et de pratiques entre SEL (cf 1.2.1 p6). Un tel réseau n'existe pas à ce jour en Belgique de manière officielle mais il est en cours de formation.

La barrière linguistique semblerait être un obstacle important à l'expansion de ce réseau « interSEL » (SEYFANG & LONGHURST, 2012) car la langue en tant qu'instrument de communication façonne les réseaux des SEL : le partage d'expériences et les collaborations entre SEL de langues différentes sont par conséquent relativement rares.

➤ L'apprentissage

L'apprentissage est difficile à évaluer et à définir dans le cadre des SEL. En ce sens, Seyfang et Longhurst disent que « *la plus grande partie de l'apprentissage tacite est seulement partagé informellement à travers des activistes ou des collègues et pas souvent capturé³⁵* » (SEYFANG & LONGHURST, 2012 : 10). L'apprentissage de premier et second ordre est présent dans les SEL : « *C'est un outil de réflexion et de proposition alternative pour laquelle les SEL sont des expériences pour élargir ses réflexions sur la société* » (HUBAUD, 2002 : 81). Cependant, selon ces mêmes auteurs, les SEL atteindront rarement les différents objectifs prônés en leur sein (nous pourrions parler de la relocalisation de l'économie, de la création d'un réseau actif d'échange, de la revitalisation des liens sociaux, d'une alternative à la monnaie traditionnelle, etc.) (SEYFANG & LONGHURST, 2012). De ce point de vue là, il semblerait qu'il y ait peu d'évolution vis-à-vis des objectifs de départ posés par les premiers fondateurs des SEL.

³⁵ Traduction personnelle de « *much of the tacit learning is only shared informally amongst activists or colleagues and is not often captured* »

A nouveau, nous verrons la manière dont cette dimension de l'apprentissage est présente ou non au travers de notre analyse qualitative.

c) Les SEL sont des niches de grassroots innovations

Au vu de notre description des *grassroots innovations* ci-dessus, nous pouvons d'ores et déjà exposer les similitudes constatées avec les SEL.

Ce sont en effet des communautés de citoyens créées par eux et pour eux. Les SEL se sont mis en place afin de répondre à divers objectifs et peuvent ainsi être dépeints comme des solutions bottom-up. Le bon fonctionnement des SEL repose sur une équipe de coordination bénévole qui investira son temps et son énergie pour le groupe.

Pour reprendre l'argumentation avancée par Seyfang et Longhurst, les SEL répondraient à différents objectifs économiques et sociaux dans une vision plus large de soutenabilité. Au travers de leur fonctionnement, nous pourrions rencontrer les caractéristiques des *grassroots innovations*.

Tout d'abord, grâce à leur outil de monnaie locale, les SEL permettent de réinjecter de l'énergie et des ressources dans l'économie locale, ce qui contribue à rencontrer certains besoins des populations locales. Ce point nous paraît cependant moins prépondérant dans le cas des SEL belges lesquels, à la différence des SEL marchands de type LETS anglo-saxons, n'ont pas pour objectif de donner un nouveau souffle économique à des régions touchées par le chômage (cf point 1.3.2, p16).

Ensuite, du fait que la monnaie est basée sur le temps, les SEL apportent une vision différente sur la notion de travail et revalorisent ainsi des emplois ou des activités délaissés par le marché traditionnel car n'ayant pas d'intérêt pour celui-ci.

Enfin, l'échange multilatéral propre aux SEL permet d'introduire une réciprocité dans le groupe : ceci aura non seulement des répercussions en termes de création de capital social (formation d'un réseau social) mais aussi d'une citoyenneté plus active (SEYFANG & LONGHURST, 2012). Toutes ces caractéristiques appartiennent clairement à l'économie sociale.

Les SEL fonctionnent avec des valeurs de solidarité, d'entraide, de réciprocité, d'égalité, de coopération plutôt que de compétition etc. (cf point 1.2.2, p12) qui sortent du cadre des valeurs de la société dominante.

« *Les dispositifs de monnaies sociales se positionnent fréquemment en opposition à l'égard du modèle économique dominant. Ce positionnement idéologique se traduit par des représentations collectives communes fondées sur l'introduction de valeurs éthiques, sociales et/ou environnementales comme fondement de la création du dispositif de monnaie sociale* » (BLANC & FARE, 2010 :10).

Ainsi, de par l'expérimentation qu'ils font de ces valeurs alternatives, les SEL s'inscrivent dans les *grassroots innovations*.

Suite à cette comparaison, nous pouvons affirmer qu'au sein des SEL peut se créer une autre sorte de développement soutenable que celui avancé dans le cadre de notre économie capitaliste traditionnelle. Ce développement soutenable est basé sur une autre forme d'économie qui ne recherche pas l'accès au marché mais cherche bien à rester à l'intérieur des frontières de l'économie sociale.

Enfin, les SEL peuvent bien être mis en lien avec les *grassroots innovations* car chaque communauté y est particulière et y apporte ses avancées et idées propres. Pour reprendre le terme avancé par Seyfang et Smith, nous pouvons dire que les SEL peuvent être source de diversité créatrice de par leur variété due au contexte local et à l'expérience des membres qui les composent (SEYFANG & SMITH, 2007).

2.3.4 Les SEL : une niche de *grassroots innovations* dans le cadre du MTS

Après avoir développé la mise en parallèle entre les SEL et les niches de *grassroots innovations*, nous concluons ce chapitre en exposant l'intérêt que ce parallèle peut avoir dans le cadre de la théorie du MTS.

Selon Smith, les niches peuvent avoir des répercussions différentes sur les modifications des régimes. En effet, une niche en phase avec le système en place ne demandera pas énormément de changements dans les pratiques socio-techniques tandis qu'à l'opposé, les niches radicales, qui véhiculent des pratiques et valeurs totalement différentes de celles présentes dans le système dominant, ne diffuseront pas leurs savoirs car elle exigeront trop de changements structuraux (SMITH, 2007). Malgré ce paradoxe, les niches peuvent jouer des rôles importants dans l'approche de la gestion de la transition comme sources d'idées novatrices pour résoudre les tensions du régime, même si elles ne deviennent pas un modèle ou des plans pour des transformations plus larges (SMITH, 2007). « *Dans certains cas, l'influence des niches s'est limitée à être*

occasionnellement à l'origine de la mise en forme de « bonnes pratiques », de la réalisation de guides ou de rapports techniques³⁶ » (SMITH, 2007 : 437). Il faut tout de même tenir compte de la radicalité de certaines pratiques propres aux SEL qui pourraient interférer dans la diffusion de celui-ci et de là, contraindre ses capacités à instaurer des transformations dans les régimes. En effet, certaines pratiques peuvent être difficilement adaptées en formes acceptables pour les acteurs du régime et pour d'autres supports externes (SEYFANG & LONGHURST, 2012).

Dès lors que nous pouvons envisager les SEL comme des niches de *grassroots innovations*, nous pensons qu'ils seront potentiellement plus utiles en tant que sources d'information, d'imagination et de créativité plutôt qu'en tant qu'exemple même pour une transition de la société. Si ce n'est que par leur portée modeste et leur faible représentation dans la société actuelle, nous pouvons également rappeler que chaque SEL est différent de part son expérience locale mais aussi par les membres qui le composent. Néanmoins cette divergence dans leurs pratiques peut également être exploitable. Dès lors, au travers de cette expérimentation de nouvelles organisations économiques, sociales et même environnementales (se référer à nos premières conclusions dans le chapitre 1), les SEL peuvent et pourront certainement apporter un panel d'idées et d'expérimentations au niveau des modes de gouvernance et des réflexions visant à modifier les comportements au sein de la société pour la rendre plus soutenable.

Seyfang et Longhurst préconisent « *qu'afin de construire sur l'expérience acquise au travers de multiples projets locaux, un travail d'agrégation des connaissances est requis³⁷* » (SEYFANG & LONGHURST, 2012 : 10). Ainsi il ne faut pas voir chaque expérience séparément mais faire une synthèse de l'ensemble des pratiques qui peuvent être intéressantes pour amener plus de soutenabilité au sein de la société.

Comme exposé ci-dessus, le MTS utilise différents instruments afin d'arriver à ses objectifs. En ce sens, il nous semble donc particulièrement intéressant de prendre en compte l'avis et l'expérience des acteurs des SEL au sein des arènes de transitions par exemple. Comme montré ci-dessus, l'avantage de considérer les SEL comme des

³⁶ Traduction personnelle de « *In nearly all the cases, [...] niche influence was limited to an occasional source of 'good practice' guides and technical reports* »

³⁷ Traduction personnelle pour « *in order to build on the experience of multiple local projects, knowledge aggregation work is required* »

grassroots innovations est que ceux-ci peuvent s'inscrire dans une économie parallèle à l'économie de marché et toucher ainsi des thématiques qui ne seraient pas reprises dans le cadre d'une approche MTS classique. Cette particularité peut être un avantage non négligeable pour le MTS. Pour conclure, nous avançons donc que les SEL sont des alternatives qui permettent d'utiliser de nouveaux outils et des nouvelles réflexions pour se diriger vers un autre type de soutenabilité plus proche des valeurs de l'économie sociale.

III. ETUDE DE CAS MENEES AU COEUR DE QUATRE SEL FRANCOPHONES BELGES

3.1 Introduction

Dans cette troisième et dernière partie, nous nous attellerons à comparer différents points abordés dans nos deux chapitres précédents sur base d'entretiens que nous avons menés auprès de 12 selistes de quatre SEL francophones belges. Nous utiliserons la méthode qualitative pour refléter la diversité de la réalité mais aussi pour souligner les similitudes entre les réponses des interviewés. Cette démarche nous semble essentielle afin de sortir du cadre théorique et d'aller voir la réalité du terrain en vue d'illustrer les propos de notre travail.

3.2 Méthodologie

3.2.1 Analyse qualitative

L'analyse qualitative constitue l'outil utilisé pour appréhender la partie empirique de notre travail. Nous pouvons parler de recherche qualitative dans le cas où nous utilisons une méthode propice à la récolte de données de type qualitatif. Dans le cadre de notre travail, nous avons eu recours à des entretiens semi-directifs afin de récolter les données nécessaires à notre analyse. Pour s'inscrire dans cette démarche qualitative, il nous faudra également utiliser un procédé d'analyse dit « qualitatif » en opposition à « quantitatif » (PAILLE & MUCCHIELLI, 2008). Au lieu de fournir des résultats statistiques, nous nous focaliserons dès lors sur l'extraction du sens ainsi que sur l'exposition de la diversité de la réalité de nos sujets d'études.

Ce type d'analyse nous permettra de saisir le point de vue des personnes interrogées et d'avoir une contextualisation de leurs propos au travers d'une approche plus naturelle. L'idée revient ici à rendre intelligibles les propos des personnes interrogées au vu du contexte qui leur est propre.

3.2.2 Procédé de récolte des données

a) L'entretien semi-directif

Dans le cadre de notre enquête de terrain, nous avons choisi d'interroger notre échantillon sous la forme d'un entretien semi-directif. Cette méthode d'interview est

très utilisée dans les sciences sociales afin de laisser une liberté particulière à la personne interrogée. En effet, un cadre de questions ouvertes sur différentes thématiques a été préparé au préalable (cf. Annexe, p104). Néanmoins, l'objectif de l'entretien est de laisser parler la personne qui répond afin qu'elle exprime naturellement, avec ses propres mots, son point de vue. Les questions ne sont pas forcément posées dans un ordre précis. L'entretien reste cependant en partie contrôlé afin de recevoir l'ensemble des différentes informations dont le chercheur a besoin pour la suite de son travail. Dès lors, si certains points ne sont pas abordés par la personne interrogée, le chercheur y reviendra de la manière la plus naturelle possible (QUIVY & VAN CAMPENHOUDT, 2006). Notre objectif via ce type d'entretien est réellement de laisser venir l'interviewé et de s'effacer de l'entretien au maximum afin de le laisser dire ce qui lui vient par la tête sans être influencé par nos questions.

Le point fort de cette méthode a été que nos intervenants se sont réellement prêtés au jeu et ont répondu avec leurs propres mots, l'entretien n'étant quasi pas dirigé. De plus, les selistes nous ont souvent bien expliqués les différents contextes dans lesquels leur SEL ou leur propre expérience du SEL s'inscrivaient. Cela nous a donné une perspective supplémentaire et un matériau plus complet qui nous a permis d'aller vers une analyse plus poussée.

b) Précisions sur notre guide d'entretien

Dans ce point, nous allons exposer la manière dont nous avons construit notre guide d'entretien. Pour se référer à l'ensemble de nos questions, nous vous renvoyons à notre annexe en fin de travail.

Nous avons construit notre questionnaire autour de cinq thèmes centraux :

1. **Présentation de l'interviewé.** Cette partie nous a été utile afin de mettre la personne en confiance mais aussi pour construire le profil socio-économique des intervenants.
2. **Parcours et perception personnelle au sein du SEL.** Ici, l'objectif était principalement de comprendre les raisons pour lesquelles l'intervenant est rentré dans le SEL ainsi que la manière dont il l'utilise au quotidien. Nous avons aussi cherché à connaître la place de l'apprentissage pour l'intervenant dans le SEL.

3. **Le SEL et son fonctionnement.** Cette thématique est portée directement sur le SEL que la personne interrogée côtoie. Nous cherchons ici à connaître les particularités de son SEL, ses valeurs, ses règles, etc., ainsi que l'évolution de ces éléments à travers le temps. Nous essayons aussi de percevoir la relation que notre interlocuteur entretient avec les autres membres de son SEL.
4. **La place de l'environnement.** Cette partie s'inscrivait directement dans notre thématique de mémoire. Il s'agissait ici de confronter l'intervenant avec la dimension environnementale. Même si celui-ci abordait ce sujet au préalable, nous lui demandions d'y revenir afin d'explicitier clairement ses propos. Nous cherchions à voir si les préoccupations environnementales étaient présentes dans le SEL à travers les valeurs, les services proposés ou les discussions au sein même du SEL. Il s'agissait aussi de voir si l'intervenant avait déjà réfléchi à la question ou pas et jusqu'à quel point.
5. **Le SEL dans la société.** Dans ce dernier thème, nous cherchions à voir comment l'intervenant percevait l'expérience du SEL vis-à-vis de l'extérieur. Nous voulions savoir comment il concevait son SEL et comment il l'imaginait dans le futur. Par ces questions, nous cherchions à aborder la relation du SEL concerné avec les politiques, les autres SEL ou des expériences de monnaies complémentaires, le monde « hors SEL », etc.

A travers ces différents thèmes, nous avons posé une ou deux questions larges afin d'amener l'intervenant à parler sur ces différents sujets. A l'aide de sous-questions plus précises, nous avons approfondi certains points lorsque cela se révélait être nécessaire : par exemple, lorsque l'interviewé était bloqué ou lorsque qu'il n'avait pas abordé certains points primordiaux pour le bon déroulement de notre analyse. Pour rester dans le cadre de l'entretien semi-directif, ces questions n'étaient pas figées et évoluaient en fonction de la discussion avec les intervenants. A travers notre questionnaire, nous avons cherché à voir s'il y avait eu une évolution des différentes thématiques abordées, à travers le temps, notre objectif étant bien de déterminer s'il y a

du changement au sein des SEL et en particuliers vis-à-vis de l'environnement, du monde politique et du lien entre le groupe du SEL et la société en générale.

c) Choix de l'échantillon

Avant de mener à bien cette enquête, nous avons réalisé des entretiens exploratoires auprès de selistes du SEL Coup d'Pouce de Villers-la-Ville car nous y avions déjà un contact personnel. Notre objectif était dans cette première étape de comprendre mieux le fonctionnement d'un SEL au travers de différentes discussions avec des selistes. Lors de ce premier contact, nous avons rencontré une personne clé de ce SEL, Mr. Bernard Simon, qui participe en outre à de nombreuses activités liées aux SEL de manière plus large. Cette personne est particulièrement active à travers ses réflexions et ses actes pour informer sur le fonctionnement des SEL (production d'écrits sur les SEL, interventions dans des débats et des conférences, etc.). Avec d'autres selistes, Mr Simon a la volonté de créer un réseau interSEL pour les SEL francophones belges : ce projet est d'ailleurs actuellement en cours de réalisation. Nous l'avons dès lors considéré comme une *personne ressource* afin de nous aider dans nos recherches. Si nous n'avons jamais vraiment abordé la problématique de notre mémoire en sa présence, il nous a permis d'accéder au réseau des SEL de manière plus directe et nous avons pu bénéficier de son aide pour construire notre objet de recherche. Sur base de ses conseils, nous avons donc décidé d'élargir notre terrain d'entretien à quatre SEL différents.

Nous avons choisi assez rapidement de choisir des SEL possédant des caractéristiques différentes. Nous voulions en effet confronter les réflexions de SEL différents de par leur taille (nombre de membres), leur ancienneté (date de création) et le type d'espace dans lequel il s'inscrivait (rural, semi-urbain ou urbain).

Nous avons donc commencé par prendre des contacts dans la région bruxelloise. La recherche s'est faite dans un premier temps par mails via les coordinateurs qui nous ont ensuite redirigés vers différents selistes qui acceptaient l'entretien. Un contact par téléphone était alors pris afin de trouver une date et un lieu pour notre rencontre. C'est cette démarche que nous avons utilisée pour nous trouver les 12 selistes que nous avons interrogés et c'est de cette manière que nous avons d'abord pris contact avec les membres du BruSEL ainsi que du SEL d'Auderghem.

La personne ressource du SEL Coup d’Pouce nous a alors conseillé de prendre contact avec un SEL assez récent en zone semi-rurale : le SEL d’Amay. Nous nous sommes alors rendu compte du fait que ce SEL s’inscrivait dans un projet de ville en transition ce qui permettait d’avoir une approche différente et peut-être plus réfléchie pour notre problématique. Finalement, nous n’avons pas pris contact avec des SEL ruraux et cela pour une raison simple : au vu de la densité de population particulièrement forte en Belgique, nous avons estimé que les SEL ruraux seraient trop éloignés de la réalité des SEL en Belgique francophone. En effet, lorsque nous reprenons la liste de ceux-ci³⁸, ils sont, en majorité, ancrés dans un cadre urbain ou couvrent différentes communes autour d’une ville principale. Si nous assumons cette omission délibérée, nous sommes bien conscients du fait qu’elle peut être considérée comme une limite à la présente étude et que nos résultats pourraient être nuancés si nous devions les compléter par une analyse qualitative réalisée auprès de SEL ruraux.

Pour clôturer le choix de notre échantillon, nous avons voulu interroger deux types de personnes : les coordinateurs et les simples selistes. Ainsi, dans les limites du possible, pour chaque SEL nous avons récolté les propos d’un coordinateur et de deux selistes sauf pour le SEL d’Amay où nous n’avons pas pu rencontrer un coordinateur pour des raisons pratiques : le coordinateur principal nous a dès lors mis en contact avec une personne très active au sein du SEL, présente lors de sa création, de manière à ne pas biaiser notre échantillon.

Nous avons réalisé l’ensemble de nos entretiens au domicile des personnes interviewées. Dans tous les cas, les intervenants n’étaient pas mis préalablement au courant de la thématique de notre travail.

3.2.3 Limites et biais possibles

Nous en avons décelé différents car une analyse de ce type nous expose en effet à certaines limites.

- Tout d’abord, il est difficile de tirer des conclusions générales de ce type d’enquête qui veut surtout montrer la diversité de la réalité plutôt que de dégager des grandes tendances.
- Deuxièmement, la qualité des données récoltées est souvent liée à la volonté des personnes de bien vouloir répondre. Le choix des intervenants est donc

³⁸ SEL-LETS.be, « *Les SEL francophones en Belgique* » www.sel-lets.be, consulté le 30 juin 2012

important mais, dans notre cas, nous estimons que les participants se sont prêtés au jeu et nous ont fourni suffisamment de matériau pour mener à bien cette analyse.

Il se peut également que notre enquête comporte quelques biais qu'il est bon de rappeler :

- Le premier réside dans la taille de notre échantillon. Nous n'avons en effet interrogé que 12 personnes, ce qui est relativement peu pour une analyse qualitative.
- Ensuite, nous pouvons considérer que cet échantillon est composé de personnes relativement actives car ayant bien voulu nous accorder leur temps pour partager leur expérience. Nous pouvons dès lors en déduire que ce sont des personnes fort intéressées par ce type de système – ceci se trouve d'ailleurs confirmé par la densité de nos entretiens (entre 1h et 3h pour les plus long)-. Nous n'avons donc pas une vue d'ensemble de tous les membres, comme par exemple ceux qui sont peu actifs et qui pourraient nous apporter une autre perception du SEL par ses membres.
- De plus, nous sommes rentrés en contact avec les selistes via les coordinateurs. Notre échantillon a donc été conçu selon la volonté de ceux-ci à nous indiquer une personne plutôt qu'une autre.
- Enfin, notre dernier biais concerne le SEL d'Amay qui s'inscrit dans une ville en transition, contrairement aux trois autres SEL. Nous pouvons donc supposer que la réflexion sur l'environnement dans le SEL d'Amay sera plus présente car les membres sont déjà impliqués dans une structure qui prône des valeurs qui se rapprochent de la soutenabilité. Nous pourrions d'ailleurs vérifier cette supposition au cours de notre enquête.

3.3 Présentation de l'échantillon

3.3.1 Les SEL

SEL	SEL d'Amay	SEL d'Auderghem	BruSEL	SEL Coup d'Pouce
<i>Type</i>	Semi-urbain	Urbain	Urbain	Semi-urbain
<i>Date de création</i>	Mars 2011	Sept 2010	Sept 1996	Juin 1997
<i>Zone couverte (Superficie et habitants³⁹)</i>	Commune d'Amay 2.700ha 13.728 habitants	Théoriquement, la commune d'Auderghem 900 ha 31.408 habitants	19 communes de Bruxelles 16.140 ha 1.119.088 habitants	Villers-la-Ville, Court-St-Etienne, Chastre, Sombrefe, Ottignies-LLN, Genappe, Mont-St-Guibert 28.525 ha 95.083 habitants
<i>Nombre de membre</i>	30	55	150	+ de 300
<i>Monnaie</i>	1 Selam= 1h	1 Lavande= 1 h	100 Blés=1h	1 Bon'heure=1h
<i>Echange de biens</i>	Pas lors de nos entretiens mais depuis début août, oui	Non	Non	Oui
<i>Recrutement</i>	-Bouche à oreille -Journal local -Stand -Flyers -Site internet -Chaîne d'e-mails	-Bouche à oreille -Journal local -Flyers -Site internet	-Bouche à oreille -Site internet	-Bouche à oreille -Site internet
<i>Coordination</i>	5	3	5	7
<i>Proportion homme/femme</i>	Plus de femme Sans précision	Plus de femme Sans précision	2/3 de femmes	2/3 de femmes
<i>Moyenne d'âge</i>	Entre 30 et 60	Entre 40 et 55 ans	Entre 30 et 60	1/3 25-40 ans ½ 40-60ans
<i>Type d'inscription</i>	Individuelle	Individuelle	Individuelle	Par famille
<i>Encodage des échanges sur internet</i>	Via un coordinateur	Via un coordinateur	Via un coordinateur	Les selistes eux-mêmes.
<i>Volonté de croissance</i>	Oui	Pas spécialement	Pas spécialement	Pas spécialement

³⁹ Chiffres au 1er janvier 2011

3.3.2 Les interviewés

Pour chaque SEL, nous avons interrogé deux femmes et un homme. Cette répartition s'est faite totalement par hasard mais reflète bien les proportions hommes/femmes au sein des SEL qui est de l'ordre d'un tiers/deux tiers dans les quatre cas que nous avons rencontré. Selon nous, ceci renforce la représentativité de notre échantillon.

a) Les Selistes du SEL d'Amay :

Murielle, présente depuis la création du SEL il y a 1 an et demi, 41 ans, célibataire, 1 enfant.

Elle travaille dans un institut d'insertion socioprofessionnelle.

Habite à Amay depuis 22ans.

Raisons d'entrée dans le SEL : sociales, économiques et idéologiques

Offre : Gardes de chiens, petites aides diverses

Demande : Nettoyage et bricolage ainsi que tout ce qu'elle n'aime pas faire ou fait mal.



Christian, présent depuis la création du SEL il y a 1 an et demi, 58 ans, veuf, deux enfants.

Prépensionné, ancien permanent syndical.

Habite à Amay depuis 38ans.

Raison d'entrée dans le SEL : sociale

Offre : Petites réparations et bricolage

Demande : Rien de précis, cela varie : nourriture, guide nature, etc.

Christine, 60 ans, dans le SEL depuis 3 semaines, célibataire, sans enfant.

Pensionnée, ancienne enseignante.

Habite Amay depuis 35ans

Raison d'entrée dans le SEL : idéologique

Offre : Nettoyage et couture

Demande : Ne sait pas encore

b) Les Selistes d'Auderghem

Christiane, coordinatrice du SEL et dans le SEL depuis sa création il y a 2 ans, 62 ans, séparée, 2 enfants.

Pensionnée, ancienne secrétaire.

Habite Auderghem depuis 25 ans.

Raison d'entrée dans le SEL : idéologique

Offre : Service de coordination

Demande : Rien



Sabine, dans le SEL depuis un an, 52 ans, mariée, 3 enfants.

Psychologue dans l'aide à la jeunesse.

Habite Auderghem ou le Sud de Bruxelles depuis toujours.

Raison d'entrée dans le SEL : idéologique

Offre : Des massages, des repas et des corrections de travaux

Demande : Petites réparations et bricolage

Luc, dans le SEL depuis 10 mois, 78 ans, marié, 2 enfants.

Pensionné, ancien ingénieur civil.

Habite Auderghem depuis 50 ans.

Raison d'entrée dans le SEL : sociale

Offre : Bricolage et plomberie

Demande : Massages, aide pour faire les vitres, aide informatique

c) Les selistes du BruSEL

Jacqueline, coordinatrice depuis 7 ans et dans le SEL depuis

10 ans, 70 ans, seule, 2 enfants.

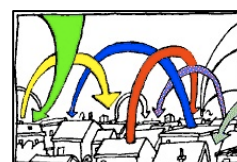
Pensionnée, ancienne commerciale et psychologue.

Habite Molenbeek depuis 10 ans.

Raison d'entrée dans le SEL : idéologique

Offre : Aide pour l'organisation de déménagements, des psychothérapies et prêt de sa voiture

Demande : Petits travaux de type électrique, couture et préparations de repas.



Patrice, dans le SEL depuis 2 ans, 54 ans, séparé, un enfant.

Employé dans une banque

Habite Bruxelles ville depuis 4 ans

Raison d'entrée dans le SEL : idéologique

Offre : Réparations vélo

Demande : Rien pour l'instant

Bernadette, dans le SEL depuis un an, 57 ans, divorcée, un enfant

En incapacité de travail, ancienne guide touristique

Habite Uccle depuis 25 ans

Raisons d'entrée dans le SEL : économiques et idéologiques

Offre : Couture

Demande : Petites réparations, bricolage

d) Les selistes du SEL Coup de Pouce

Bernard, Coordinateur et dans le SEL depuis sa création il y a 15 ans,

58 ans, marié, 3 enfants.

Employé

Habite Villers-La-Ville depuis 28 ans

Raisons d'entrée dans le SEL : sociales, économiques et idéologiques



Offre : Coordination, travail manuel

Demande : Aide pour des travaux de bricolages, petites réparations, ancien demandeur de babysitting.

Michèle, dans le SEL depuis sa création il y a 15 ans, 60 ans, mariée, 2 enfants.

Pensionnée, ancienne parlementaire et chargée fédérale pour l'emploi

Habite Villers-La-Ville depuis toujours

Raison d'entrée dans le SEL : idéologique

Offre : Aide administrative et chauffeur

Demande : Rien

Marie, dans le SEL depuis 6 mois mais y était déjà entrée une première fois pendant 2 années il y a 7 ans, 32 ans, célibataire, un enfant.

Animatrice et formatrice dans un centre d'éveil à l'environnement

Habite la région depuis 7 ans mais pas d'endroit fixe

Raisons d'entrée dans le SEL : économiques et sociales

Offre : Tout ce qui touche aux plantes, potagers, conseils bio

Demande : Emplacement roulotte, aide pour déménagement et petites réparations

3.4 Analyse

Dans le cadre de notre travail, nous allons maintenant revenir sur différents points développés dans les chapitres précédents. Nous allons nous porter sur la dimension environnementale mais aussi sur le modèle de Kemp. Enfin, nous irons plus loin en identifiant de nouveaux critères qui nous semblent déterminant pour analyser la viabilité et la trajectoire de développement des SEL.

Pour chacune des thématiques abordées dans notre analyse, nous dégagerons les propos communs à nos 12 selistes et en développerons par la suite les nuances. S'il n'existe pas de terrain commun entre nos interlocuteurs, nous tenterons d'en expliquer la raison.

3.4.1 Approche de la dimension environnementale

Nous commencerons par expliciter la vision environnementale et l'interprétation que les selistes en ont. Dans quel sens nous parlent-ils de cette dimension ? Comment est-elle présente ou vécue dans leur SEL ?

A chaque entretien, la question qui abordait la problématique environnementale a étonné nos intervenants : ils n'y avaient, pour la plupart, jamais réfléchi dans ce contexte malgré le fait que la majorité d'entre eux soient des personnes fort intéressées par les préoccupations environnementales (9 personnes sur les 12 interrogées). Ils considèrent néanmoins tous que l'environnement est une préoccupation qui n'est pas absente du SEL.

Les quatre SEL sont selon les selistes composés de nombreuses personnes fortement intéressées par l'environnement. Ce thème n'y est pourtant pas toujours revendiqué mais, selon les personnes interrogées, il transparaît par les services proposés ou par les discussions entre membres. C'est en effet la mise en pratique de certains services individuels qui est révélateur de cet intérêt pour l'environnement et non pas les réflexions, les débats ou les actions collectives entreprises au sein du SEL. Selon nos interlocuteurs, les personnes sensibles à l'environnement font partie des membres les plus actifs au sein de leur SEL respectif

« J'ai pas dit que ça ne rentrait pas du tout (l'intérêt pour l'environnement). Il y a un groupe qui est très comme ça. C'est d'ailleurs le groupe le plus actif qui est aussi soin du corps, de l'esprit et tout ». Christiane, SEL d'Auderghem

« Ceux qui sont actifs dans le SEL c'est ceux qui ont cette mentalité, un peu de respecter, d'éviter le gaspillage... d'éviter le profit donc directement ça doit être dans leur mentalité de respecter la nature aussi. C'est chez eux que je retrouve cet esprit de mai 68 ». Bernadette, BruSEL

Nous ne pouvons néanmoins pas vérifier la véracité de ces informations car pour cela nous devrions avoir accès aux statistiques et créer des profils des membres, ce qui dépasse le cadre de ce travail. Ces propos resteront donc de l'ordre de l'impression ressentie par les selistes.

Les SEL ne se revendiquent nullement écologique ni ne prônent des valeurs en faveur de l'écologie car ils veulent pouvoir rester accessible à toute personne intéressée sans pour autant imposer des comportements particuliers pour entrer en leur sein.

« Tout en sachant que dans le SEL il y a toute une part des gens qui sont porteurs de ces valeurs là. On ne les a pas mises dans la charte ni dans le statut pour rester ouvert et faire en sorte que n'importe quel citoyen dans le SEL puisse y entrer et sans que le SEL ait une image écolo ». Bernard, SEL Coup d'Pouce

Néanmoins, le SEL reste un endroit où la mise en pratique est possible. Ainsi, si un membre veut expérimenter certaines techniques ou simplement vivre (et non recruter) son engagement écologiste, il le peut. Le SEL est donc avant tout un lieu de mise en pratique plutôt que de théorisation sur cet aspect environnemental. Ce sont réellement des expériences qui permettent de vivre des attitudes particulières.

« On peut mettre en pratique certaines choses qui sont annoncées, citées par d'autres. Mettre en pratique certaines choses comme l'utilisation du vélo. Moi c'est un peu ça que j'essaie de favoriser. Au lieu de dire faites du vélo, faites du vélo, faites du vélo et bien en même temps je dis si vous avez un problème de vélo on va pouvoir le réparer ensemble, je vais essayer de vous apprendre à le réparer vous-même si c'est possible et vous saurez vous débrouiller et ainsi, j'aurai j'espère, favorisé l'utilisation du vélo ». Patrice, BruSEL

La dimension environnementale est donc en partie fonction des membres du SEL car elle est alimentée par leurs intérêts personnels et leur place dans le SEL.

« On a fait une sensibilisation pour les produits de nettoyage qu'on fabrique soi-même etc. Mais ça c'est parce qu'on a un intérêt, c'est pas spécifique au SEL. Tous les membres n'ont

pas cet intérêt. Mais c'est sûr que les SEL sont des moyens de sensibilisation. Ca dépend des personnes qui sont dedans. ». Sabine, SEL d'Auderghem

Le sens pris par la dimension environnementale diffère en fonction des selistes interrogés. Deux tendances peuvent être dégagées :

Pour la majorité des interviewés, ce qui touche à l'environnement sont tous les petits actes quotidiens qui peuvent s'insérer dans une diminution de l'impact de l'homme sur l'environnement. En ce sens, la diminution de la consommation est le maître mot. A travers le SEL, on peut donc dire que la dimension environnementale est présente car elle permet de sortir du monde consumériste à travers la réutilisation et la réparation de certains objets, l'usage de certaines pratiques comme le vélo ou la préparation de repas bio pour ne citer que ceux-là.

« C'est de la consommation qu'on ne fait pas. Quand on peut bricoler quelque chose avec du matériel recyclé en appelant quelqu'un qui nous le fera plutôt que d'appeler un corps de métier qui nous le fera avec du neuf, ben c'est de la récupération. C'est aussi la société de consommation qu'on ne sollicite pas ». Murielle, SEL d'Amay

D'autres selistes pensent la question environnementale en terme d'écologie. Ainsi, le cadre de réflexion est plus large et pensé en terme d'interactions et d'équilibre entre les différents systèmes : l'idée est de penser et de tester un nouveau système économique qui pourrait être en équilibre avec l'environnement, qui ne fonctionnerait pas à son dépens et ne contribuerait pas à sa destruction. L'idée est de voir l'écologie comme la recherche des équilibres entre les hommes, l'environnement, la politique, le social etc.

« Pour moi l'écologie c'est le respect des grands équilibres. Ca c'est l'écologie et donc pour moi le SEL en tant que tel, c'est une petite expérience modeste qui va dans le bon sens. Dans le sens de se poser des questions et d'essayer de créer d'autres équilibres. C'est une pratique qui va dans le sens de l'écologie mais sans trop faire de blabla sur le sujet et qui permet donc la praticité de l'écologie ». Bernard, SEL Coup d'Pouce

En parlant de la dimension environnementale, nous voulons aller plus loin en disant que cette diminution de la consommation concerne toutes les personnes qui font partie du SEL en ce sens qu'elle permet à chacun de réaliser ce pourquoi il est entré dans le SEL. En effet, si nous reprenons les trois dimensions qui poussent les selistes à devenir membres, nous parlons des trois dimensions : économique, sociale et idéologique. Or, l'échange de type SEL qui permet cette diminution de la consommation

s'inscrit dans ces trois dimensions : il permet des économies d'argent à travers la réparation ou la réutilisation, il incite les membres à se côtoyer afin de créer un lien et un réseau social dans lequel l'échange de proximité serait le moteur et enfin il permet aux idéologues de mettre en pratique une expérience dans laquelle le monde consumériste n'est plus celui qui prime et dans laquelle on peut repenser les besoins premiers. Cette diminution de la consommation à travers le type d'échange et d'entraide SEL est donc un moyen de vivre une dimension environnementale sans que les membres n'en prennent forcément conscience.

D'après nous, la dimension environnementale n'est donc pas explicite dans le SEL mais malgré tout, elle est, d'une certaine manière, vécue par tous à des degrés différents et non délibérée. Nous dirons donc que cette dimension est latente.

« Le moteur n'est pas là... C'est pas un réseau pour faire de l'écologie mais en même temps, dans le SEL, la dimension environnementale, elle transpire de partout. ». Marie, SEL Coup d'Pouce

Pour terminer de répondre à notre question principale, nous devons aborder l'évolution de la question environnementale dans les SEL à travers le temps. Pour les deux SEL plus récents, cette question ne s'est pas réellement posée car leurs membres ne disposent pas encore du recul nécessaire. En ce qui concerne les deux SEL plus anciens, l'évolution n'est pas particulièrement prégnante. Les membres du BruSEL interrogés pensent néanmoins que leur SEL est moins gauchisant qu'à ses origines et serait aujourd'hui plutôt investi par des tendances plus « vertes ». Cette tendance est peut-être liée au phénomène dépeint par Zaccai et que nous avons présenté dans notre premier chapitre (cf point 1.5.1,p28) : nous serions actuellement en présence d'une évolution générale de notre société dont une partie commence à changer ses comportements ainsi que son mode de vie vers des tendances plus « vertes » (ZACCAI, 2011).

3.4.2 La trajectoire du développement dynamique de la niche

Dans ce point, nous allons confronter les réponses des selistes pour déterminer la trajectoire du développement de la niche qu'est un SEL. Pour se faire une idée de la solidité et de la capacité d'émergence du SEL, nous analyserons donc les trois processus déjà présentés ci-dessus:

a) L'analyse de la gestion des attentes

Lorsque nous parlons des attentes au sein des SEL, il est difficile de parler d'une voix unanime. En effet, comme nous l'avons déjà plusieurs fois mentionné, chaque selistes a ses propres attentes qui diffèrent entre les trois pôles que nous avons identifiés au premier chapitre. Ce qui semble commun à tous ces membres est que leur SEL a répondu à leurs attentes.

Les trois pôles identifiés préalablement (création de liens sociaux, avantages économiques et pratiques de l'échange et enfin expérimentation de nouvelles valeurs) sont majoritairement présents.

« Je voulais rencontrer des gens et également rendre service ainsi que demander de l'aide sans devoir passer par la case Euro ». Marie, SEL Coup d'Pouce

« Je cherchais à me refaire des relations dans le terme général parce que à notre âge, j'ai 78 ans et ma femme un de plus, nos relations, nos amis tout ça sont ou disparus, ou claqués, ou gaga. Et donc on reste seul. Je voulais me refaire des relations et j'ai réussi. Ça se termine par des amitiés. ». Luc, SEL d'Auderghem

« C'est une adhésion idéologique. Pour moi les SEL sont en petit -quoique de plus en plus nombreux- une manière d'explorer une alternative à cette société qui ne me plaît pas en partant d'une base citoyenne, c'est bottom-up. ». Michèle, SEL Coup d'Pouce

Nous pouvons néanmoins dégager de nouvelles attentes de la part des membres, qui n'ont pas été identifiées au préalable.

Certains voient en effet le SEL comme une structure qui permettrait de revenir à une entraide « naturelle » ou à une capacité de « débrouille » que nous avons dans le passé et que nous aurions perdues.

« J'en parle aussi dans mon lieu de travail (des SEL), je leur dis souvent : Imaginons que demain ton argent ne vaut plus rien. Qu'est ce que tu fais comme services ? Comment tu aides les autres ? Comment est ce que tu peux te débrouiller pour essayer de te nourrir sans argent etc? Mais... Je m'en veux à moi aussi hein. Mon grand père, mon père faisaient des jardins, moi je ne sais rien faire pousser. C'est con hein ». Patrice, BruSEL

« Je vais dire, je me suis inscrite dans le SEL pour proposer quelque chose de gratuit et quelque part de naturel, qui devrait être un instinct naturel mais qu'on doit reconquérir

parce qu'on est dans un monde individualiste et dans lequel il faut authentifier, facturer, tout doit être légalisé... ». Muriel, SEL d'Amay

Cette volonté de revenir aux valeurs du passé s'exprime très bien dans une volonté passéiste, de la nostalgie des valeurs qui ne seraient plus. C'est parce que la société actuelle, empreinte d'individualisme croissant, ne permet plus cette entraide ou en tout cas ne la favorise pas (ROGEL, 2003), que cette volonté apparaît.

Les attentes de l'extérieur vis-à-vis des SEL ne peuvent être évaluées dans le cadre de notre enquête de terrain car nous avons des données provenant uniquement de selistes et non de corps externes. Néanmoins, nous éclairerons le point de la relation des SEL avec le milieu politique selon les propos recueillis auprès des selistes dans le point 3.4.3 ci dessous.

b) L'analyse du réseau social formé

Une des raisons pour laquelle les membres entrent dans le SEL est la recreation de liens sociaux : ils veulent élargir ou recréer un cercle de connaissance. Cette volonté peut être expliquée par le phénomène de crise du lien social qui particulièrement ressenti dans notre société actuelle. Cette crise est renforcée par le fait que l'économie et l'Etat sont incapables de pallier à cette perte de liens qui débouche souvent sur l'exclusion : l'économie car son fonctionnement est à l'origine de ce phénomène d'exclusion et l'Etat car il n'est plus centré sur l'humain et est donc incapable de recréer ces lien sociaux détruits (MONTOUSSE & RENOARD, 2006). Le mouvement associatif serait donc une structure permettant de créer ce lien social manquant mais aussi des moteurs de lutte contre l'exclusion. En ce sens, les SEL répondraient à une demande et permettraient la formation d'un réseau social. Tous nos membres ont répondu que leurs réseaux s'étaient en effet élargis.

« Oui j'ai augmenté le relationnel car j'ai rencontré des gens que je n'aurais jamais rencontrés autrement ça c'est certain » Jacqueline, BruSEL

« Oui, en fait c'est via le SEL que je me suis retrouvée à l'habitat groupé à Ottignies. C'est via le SEL que j'ai rencontré un petit copain aussi (rire). Oui, non je pense aussi à d'autres gens que j'ai rencontrés via le SEL et que oui, je revois vraiment régulièrement. Ou tout simplement des gens que je prends plaisir à revoir dans le train. Plein de fois ça m'est arrivé. Oui, il y en a beaucoup que je vois en dehors du SEL ». Marie, SEL Coup d'Pouce

Ce réseau est aussi présent entre les SEL eux-mêmes. Même si le réseau interSEL est encore en cours de formation, des pratiques sont échangées entre les SEL. Il est arrivé à de nombreuses reprises que des membres nous fassent part d'une réflexion qui avait, selon eux, déjà été testée dans un autre SEL.

« Ce qu'il est important de voir c'est que le travail là n'a pas été fait que chez nous. Il a été fait aussi ailleurs et maintenant on a un niveau d'interaction interSEL » Michèle, SEL Coup d'pouce

« On va en discuter, on va un petit peu s'informer auprès des autres SEL pour voir comment ils font et puis on va décider ». Sabine, SEL d'Auderghem

Ainsi, les selistes, principalement les coordinateurs, entrent régulièrement en contact avec l'un ou l'autre SEL pour discuter d'une pratique, d'une réflexion, d'une action à mettre en place dans son SEL. Néanmoins, cette mise en réseau interSEL n'est pas unanime :

« Donc il y a moyen de collaborer avec d'autres SEL. Donc nous, on a essayé avec le SEL X. J'ai essayé, c'est toujours en cours, mais on s'est rendu compte qu'ils étaient quatre fois moins actifs que nous et qu'on n'avait pas grand chose à y gagner et que c'était eux qui trouvaient que notre réseau était fantastique car chez nous il y a un jardinier, un plombier, etc. et donc voilà on s'est dit, ben, finalement, quel intérêt on a à créer de l'interSEL ». Sabine, SEL d'Auderghem

c) L'analyse de l'apprentissage

L'apprentissage est présent sous différentes formes dans les SEL. Les membres ne traitent pas systématiquement d'apprentissages techniques mais plutôt de nouvelles expériences humaines ou idéologiques. Certaines techniques ou pratiques vont être transmises d'un membre à un autre au sein du SEL par ce que l'on pourrait appeler *échange de savoirs*. L'apprentissage de premier ordre est donc bien présent.

« J'ai appris énormément de chose... la technique du plâtrage à l'argile. J'ai appris à poser mes limites... Je suis d'ailleurs toujours en train d'apprendre mais donc poser mes limites c'est-à-dire à demander... à faire des échanges correctement... Bien savoir ce que veut dire faire un échange juste etc. J'ai aussi appris à rendre service. Mais en étant vraiment là, dans le service quoi. J'ai appris des recettes de cuisine,... Je ne sais plus là comme ça mais il y a tellement de choses... ». Marie SEL Coup d'Pouce

Comme déjà mentionné précédemment, il est difficile d'estimer l'ampleur de l'apprentissage.

« Les gens s'échangent des informations, ça, c'est sûr. Bien sûr, il y a des trucs qui passent, ça touche tous des thèmes très différents ». Jacqueline, BruSEL

L'apprentissage de second ordre s'inscrit au travers des valeurs particulières du SEL qui sont déjà des remises en question de la société traditionnelle.

« Grâce au SEL, on peut se sentir utile et ça, je vais dire, sans avoir un rapport à la spéculation et tout ce qui s'engendre autour du fric... On a une utilité gratuite quelque part et ça, c'est encore bon de savoir qu'on peut donner, échanger et vivre des moments d'échanges comme ça quoi ». Murielle, SEL d'Amay

Parfois cet apprentissage est plus difficile comme par exemple lorsqu'il s'agit de dépasser cette peur de la dette que nous avons identifiée lors de notre premier chapitre (cf point 1.4.1, p22). C'est donc dans le cadre de nouvelles valeurs que les membres abordent l'expérience qu'ils ont acquise dans ce nouveau cadre.

Cet apprentissage peut néanmoins être soumis à discussion car certains selistes interrogés nous ont fait part du fait qu'ils pratiquaient déjà l'échange et l'entraide avec des voisins ou de la famille avant de rentrer dans le SEL. Dès lors certaines valeurs principales de la structure SEL étaient déjà acquises au préalable.

« Parce que je pense que ça fait vraiment partie de ma nature de dire que si je peux aider, je peux aider, donc voilà... Mais c'est des choses que je faisais déjà avec des amis à un cercle plus restreint. ». Christine, SEL d'Amay

Certains selistes appuient le fait que le SEL est un espace de mise en pratique et d'apprentissage de différentes valeurs et d'organisation humaine : c'est un pas plus loin que la théorisation.

« Les SEL expérimentent un nouvel usage de la monnaie, une autre manière de créer une monnaie ensemble » Michèle, SEL Coup d'Pouce

Nous pouvons conclure ce point en disant qu'analysés d'après le modèle de Kemp, les SEL vus en tant que niches, semblent être des structures relativement viables. En effet, les trois points du modèle se trouvent remplis. Cependant, ce potentiel de viabilité des SEL nous semble modeste. Nous ne pouvons en effet pas évaluer les attentes non-réalisées dans le cadre de cette enquête car il faudrait les analyser auprès d'anciens membres qui ont quitté le SEL. De plus, la construction d'un réseau se limite

souvent aux membres du SEL et ne fait pas recours à des partenariats ou à un réseau puissant d'échanges entre systèmes. Enfin, nous ne pouvons pas étayer la force de ces propos car selon nous, d'autres facteurs peuvent entrer en compte dans la viabilité des SEL. Dès lors, nous avons décidé d'aborder d'autres pistes afin d'appuyer cette observation.

3.4.3 Les SEL dans l'avenir : quelques pistes de réflexion

Comme annoncé précédemment, nous pensons qu'il peut être important de voir quelles raisons permettent la création ainsi que la continuité dans le temps des SEL francophones belges. Pour cela, nous présenterons quatre variables que nous avons dégagées de nos discussions avec les selistes. En fonction de l'évolution de celles-ci, nous pourrions en effet imaginer que l'avenir des SEL sera lui aussi modifié. Ces variables sont :

- l'évolution de la taille des SEL,
- les acteurs qui les composent,
- les outils technologiques⁴⁰
- et enfin, leur relation avec les politiques.

Les trois premiers facteurs sont internes aux SEL, la dernière plus externe. Nous ne testerons pas ces variables mais en exposerons simplement les caractéristiques et les propos avancés par les membres.

a) La taille des SEL

La taille des SEL est le premier critère qui revient dans les paroles des selistes à propos du futur de leurs SEL. Excepté le cas du SEL d'Amay qui se dit vouloir grandir encore, les trois autres SEL sont arrivés à une constatation : la gestion de leurs membres devient vraiment difficile dès lors que leur nombre augmente. Cette constatation va être mise en lien avec d'autres variables comme les acteurs des SEL ou encore l'outil Internet.

Certains membres avancent un nombre critique à ne pas dépasser pour rester dans un groupe de membres actifs et en confiance les uns avec les autres.

⁴⁰ Nous nous focaliserons sur l'outil qu'est le réseau Internet qui a été le plus discuté au cours de nos entretiens.

« Justement, nous, nous atteignons un peu la taille critique. Quand on est à 150-200, généralement on dit qu'il vaut mieux en créer un autre (de SEL). Parce que sinon si on devient 500-600-1000, etc. Ca devient pratiquement toute une gestion, informatique presque lourde, pour avoir tout le suivi... si ce nombre est énormément plus ben on ne se connaît plus, ça devient sûrement moins humain vu qu'on essaye quand même d'avoir de l'humain et des rencontres... Quand on veut se faire des contacts, si on est dans une fête et qu'on est 40-50 c'est déjà pas mal, c'est déjà beaucoup de gens ! Il y en a certains que je connais de vue mais il y en a que je ne connais pas trop, je n'ai jamais vraiment parlé avec eux, je ne sais pas qui ils sont, ce qu'ils demandent et ce qu'ils offrent donc... Ca devient déjà trop gros. ». Patrice, BruSEL

Pour avoir une idée de l'impact de cette variable, nous pouvons dès lors faire référence au nombre de Dunbar qui délimite une capacité maximale dans les réseaux sociaux. Dunbar nous dit qu'au-delà de 148 personnes, nous ne serions plus dans des relations de qualités. *« Plus le nombre de vos contacts augmente, plus il est difficile d'entretenir une relation de bonne qualité avec chacun d'eux, ne fût-ce que du point de vue de la gestion du temps »* (COLANTONIO, 2011 : 47). Dès lors, nous pourrions conclure que, lorsqu'un SEL dépasse un certain nombre de membres, ceux-ci risquent de ne plus retrouver certaines des valeurs pour lesquelles ils y ont adhéré et des phénomènes de désaffections, de démotivation ou de perte de dynamise pourraient apparaître.

Le SEL de Villers-La-Ville, qui est le plus large de ceux que nous avons approchés, a pris les devants et s'est organisé en déployant des antennes de coordinations dans chaque commune. La réflexion sur une nécessité ou non de grandir reste néanmoins présente au sein de l'actuelle coordination.

« Par exemple à Genappe, ils ont l'ambition de grandir et ils viennent de créer une antenne dans leur commune. Eux à Genappe, ils avaient l'ambition de très vite constituer une équipe de 50-60 familles et ils y sont arrivés en moins d'un an.. Ils ont une coordination de 4-5 personnes qui pilotent le SEL à Genappe. Donc pour eux ils fonctionnent déjà comme un SEL maintenant au sein d'un gros SEL : nous. Mais donc les gens de LLN peuvent quand même aller échanger avec les gens de Genappe et vice-versa. Tout le monde peut échanger avec tout le monde mais il y a quand même des échanges privilégiés qui se font au sein d'un village par exemple quand j'ai besoin d'un truc, j'envoie un mail aux gens de mon village. Parce que ça a plus de sens d'échanger d'abord localement quoi ».

Bernard, SEL Coup d'Pouce

Ainsi, malgré l'expansion qui semble apparaître dans le mouvement des SEL en Belgique francophone, la taille sera peut-être une variable qui forgera l'avenir de ces

structures. Nous pouvons voir que de nombreux SEL voient le jour⁴¹ et que, selon les coordinateurs, les demandes d'inscriptions sont plus fortes qu'à l'accoutumée et cela sans faire de promotion de l'organisation autre que le bouche à oreille ou via le site Internet pour les plus gros SEL.

b) Les bénévoles de la coordination

Un deuxième critère de viabilité est le système de bénévolat propre aux coordinateurs qui se chargent de faire fonctionner au mieux le SEL. En effet un travail non négligeable est requis au niveau de la coordination. Même si une partie du travail peut se faire rétribuer en monnaie locale, il est impossible de comptabiliser l'ensemble du travail fourni car cela « coulerait » sûrement le SEL. Selon les coordinateurs, il est de plus en plus difficile de trouver des personnes qui veulent réellement donner de leur temps et de leur énergie dans un tel poste.

« Une fois que le SEL sera bien en place et tout, j'espère qu'on aura plus de co-coordonateur et que les gens vont un peu prendre ça en main ». Christiane, SEL d'Auderghem

Cela peut être fatal pour la viabilité des SEL, surtout lorsque nous sommes dans des petits SEL coordonnés parfois par une seule personne ce qui peut remettre en cause les valeurs de participation citoyenne et de construction conjointe qu'intègrent les SEL.

Ce manque de candidats se trouve être un réel frein pour les SEL : pour Amay, ce manque se retrouve au niveau de la coordination qui gère la structure SEL mais aussi dans les personnes qui sont prêtes à donner de leur temps pour le recrutement qui fait défaut dans leur groupe. Pour les deux gros SEL, cela se retrouve dans un manque de membres motivés pour trouver des solutions afin de dynamiser le groupe. Enfin le SEL d'Auderghem et, d'une certaine manière le BruSEL, lui aussi, manque de personnes pour le travail de coordination en général.

« Nous, on a vraiment un manque de bénévoles, de volontaires, de combattants. Surtout pour la structuration. Parce qu'il n'y a rien à faire mais il faut une structure minimale surtout pour des organismes qui fonctionnent avec des bénévoles. Non seulement les trouver mais aussi les coordonner entre eux pour que ça fonctionne ».
Christian, SEL d'Amay

⁴¹ SEL-LETS.be, « Les SEL francophones en Belgique » www.sel-lets.be, consulté le 30 juin 2012

Le SEL Coup d’Pouce a trouvé une solution modeste pour pallier à ce manque de bénévoles : une part de la cotisation annuelle doit être rétribuée en temps de services rendus pour le SEL. Ainsi, certaines tâches sont réparties dans l’ensemble du groupe.

c) Les outils technologiques : Internet

Internet est devenu un outil indispensable pour le bon fonctionnement d’une structure comme le SEL. De l’avis de différents selistes qui ont vécu le passage du SEL à l’utilisation de cet outil, les avantages en termes de dynamisation des échanges sont évidents.

« Depuis Internet, le SEL a pris une expansion. C’est beaucoup plus facile d’échanger. Je consulte mes mails quotidiennement et je réponds donc aux gens qui m’envoient des demandes. Le nombre d’échanges que j’ai faits durant mes 2 premières années dans le SEL et ces 6 derniers mois a triplé grâce à Internet ». Marie, SEL Coup d’Pouce

En Belgique, différents outils Internet sont utilisés dont les systèmes SGIS et Community Forge sont les principaux⁴². Ceux-ci restent incomplets dans le sens où il n’en existe pas de parfaitement adapté à un SEL particulier vu que chaque SEL a son fonctionnement et ses volontés propres. Par exemple, le système *Community Forge* permet aux membres d’encoder eux-mêmes leurs échanges dans le système informatique, ce qui représente un progrès considérable pour les coordinateurs.

« Maintenant le gros avantage d’Internet, au niveau de la gestion des membres, de la comptabilité, de la base de donnée, tout est automatique et donc ça demande moins d’énergie pour les organisateurs ». Bernard, SEL Coup d’Pouce

Néanmoins, *Community Forge* ne possède pas tous les outils présents dans d’autres formes de sites comme un forum ou un système de messagerie, celle-ci se révélant avantageuse dans le cas où l’on veut discuter d’un échange. L’avantage de l’encodage individuel est bien-sûr très précieux car il évite de devoir passer par les mains de la coordination. Ce passage quand il est nécessaire, alourdit en effet fortement la tâche de travail lorsqu’il s’agit d’un SEL relativement important (comme le BruSEL) ou actif (comme le SEL d’Auderghem). L’utilisation de tel ou tels outils Internet n’est donc

⁴² SEL-LETS.be, « Les SEL francophones en Belgique » www.sel-lets.be, consulté le 30 juin 2012

pas neutre et peut avoir un impact direct sur l'évolution du SEL s'il permet d'alléger ou non la charge de travail des bénévoles au sein de la coordination.

« Tant qu'on n'a pas trouvé une solution pour le site, moi je ne nous vois pas grandir plus ».
Jacqueline, BruSEL

Un autre problème relatif au site est la liberté liée à cet outil. En effet, la création d'un site Internet de ce type est un travail de titan qui ne peut se faire dans le cadre d'un SEL sans rétribution. Certaines personnes le font néanmoins sous la couverture de l'intérêt idéologique ou du bénévolat. Se pose alors la question de la liberté d'utilisation de l'outil : lorsqu'un SEL veut modifier ou faire évoluer son système, le site pourra-t-il évoluer ? Le webmaster en donnera-t-il l'opportunité en sachant qu'il s'agit de sa création ? Cette question se pose pour tous les outils Internet utilisés dans le cadre des SEL. Dans le cas du système *S-GIS*, une charte propre au site est à signer. Elle empêche l'échange de biens dans le cadre de la fonctionnalité du site. Dès lors, si un SEL veut faire évoluer son système d'échange en y incluant les biens, il ne peut le faire dans le cadre de ce site-là. Ainsi, une part de la liberté et des décisions qui devraient revenir aux membres du SEL sont finalement liées aux volontés des créateurs des sites.

Nous pouvons donc conclure en rappelant les bienfaits d'un outil aussi utile qu'un site Internet pour permettre la continuité des SEL, tout en soulignant ses effets pervers quand leur utilisation est soumise au bon vouloir des initiateurs de ces sites.

d) La relation avec les politiques

Le dernier critère que nous avons relevé au travers de nos entretiens avec les selistes est celui de la relation des SEL avec le monde politique. Le lien établi entre les SEL et le monde politique est assez superficiel dans ce sens où les SEL se veulent autonomes vis-à-vis de ce dernier. Il y a une peur très présente que le SEL soit récupéré par un parti politique. Les selistes crient donc haut et fort que le SEL est apolitique ou plutôt « antiparti ».

« On dit apolitique pour dire non-politicien, non lié à une couleur politique ». Michèle SEL Coup d'Pouce

Les SEL ne veulent pas qu'un lien se crée avec les partis car cela pourrait rebuter certaines personnes d'entrer dans un organisme coloré politiquement. Ils veulent donc garder une ouverture la plus large possible afin d'être accessibles à tous.

«Mais le SEL se veut apolitique. On accepte tout le monde et on ne parle pas de politique».
Jacqueline, BruSEL

Certains partis semblent pourtant intéressés par le projet des SEL. Des partis comme Ecolo ou le PS se penchent avec intérêt sur certains groupes mais la méfiance reste de mise.

« Depuis peu, il y a l'Agenda 21, une éco-conseillère qui s'est mise dans le truc, et moi je voulais le lier (le SEL) au projet de l'Agenda 21, et beaucoup ont dit : « Non, ne va pas là dedans. Ca va être récupéré par les Ecolos etc. » ». Bernard, SEL Coup d'Pouce

«Alors, il y a tout ce qui est les partis politiques, qui aimeraient bien dire qu'ils sont à l'origine de la création du SEL. Du genre Ecolo, qui disent quand même les choses qui créent du lien, ça c'est tout à fait bien pour nous ». Sabine, SEL d'Auderghem

Les SEL francophones belges semblent donc très autonomes vis-à-vis du monde politique. Certains mettent néanmoins en place des partenariats avec la commune ou, du moins, ne seraient pas contre cette idée. C'est le cas du SEL d'Amay qui voit ce soutien d'un bon œil afin d'avoir accès à des structures pour organiser des événements ou une aide pour le recrutement de nouveaux membres.

« On n'est pas vraiment en partenariat avec la commune mais bon, comme toutes les initiatives communales, ça me semble de bon sens qu'on ait des relations avec les autorités communales, qu'elles nous donnent quelques facilités au niveau des locaux. Limite que quand ils font l'accueil des nouveaux habitants, que la commune fasse la promo du SEL ». Christian, SEL d'Amay

Le SEL d'Auderghem se veut très détaché politiquement mais accepte malgré tout d'être repris dans les activités communales car cela permet de véhiculer une certaine confiance envers la structure SEL.

«On est repris en tant que groupement citoyen parce que c'était une façon de se faire connaître et pour tout vous dire, ça met beaucoup de personnes en confiance. Parce que dans un SEL, vous n'avez pas que les bobos du coin qui veulent s'inscrire car l'idée est originale et dans le vent. Mais vous avez aussi des gens qui sont plus introvertis, qui n'osent pas se lancer, qui aimeraient bien rencontrer des gens mais ils ne savent pas comment. Donc c'est bien de le faire connaître un peu plus officiellement, ça ne met pas de barrières au contraire, ça les enlève. Les gens font plus facilement confiance si on sait qu'on en parle à la commune ». Christiane, SEL d'Auderghem

L'Etat semble avoir diminué sa méfiance envers ce système tout en ayant posé des règles strictes envers certaines catégories de la population (cf point 2.3.1, p61).

Néanmoins, certains selistes s'interrogent sur la réaction de l'Etat si leur mouvement venait à prendre plus d'ampleur.

« C'est un peu délicat car c'est une concurrence avec le système économique hein. Tous ces gens-là, tous les gens du SEL, ils consomment moins donc euh... ça pourrait déranger ». Bernadette, BruSEL

L'évolution des SEL dépendra donc de ce contact avec les politiques mais aussi des opportunités créées via les partenariats communaux, pour l'aide au recrutement de membres par exemple.

« Le SEL va évoluer en fonction de ce que l'Etat voudra bien laisser faire ». Christiane SEL d'Auderghem

Retenons de l'analyse de ces quatre critères que les SEL évolueront dans le futur en fonction de variables qui leurs sont parfois externes et d'autres qui, au contraire, résulteront de leurs choix et réflexions. Une étude approfondie de cette thématique nous semble pertinente afin de dégager de nouvelles variables ainsi que d'approfondir celles déjà identifiées dans le présent travail.

CONCLUSION

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir
mais de le rendre possible »*

Antoine de Saint-Exupéry

L'environnement est un système fini qui ne peut maintenir en son sein un sous-système en perpétuelle expansion comme nous l'impose notre économie actuelle. De ce fait, celle-ci doit évoluer vers un modèle soutenable sous peine de rendre notre planète invivable. Il nous faut donc trouver de nouvelles idées afin de sortir du schéma actuel qui compromet notre avenir à tous. Les systèmes de monnaies complémentaires dans lesquels s'inscrivent les SEL peuvent apporter à leur niveau des éléments de solution à ce problème car ils mettent en avant des valeurs et des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Tout au long de ce travail, nous avons en effet vu qu'il existe une dimension environnementale dans les SEL, en nous basant sur les constatations recueillies auprès des SEL francophones belges. C'est ainsi qu'on la retrouve au travers du localisme des échanges et de la mise en place d'un réseau de réutilisation mais aussi dans le partage de pratiques et de connaissances liées au respect de l'environnement. Nous avons cependant également démontré de manière théorique et de manière empirique que cette dimension n'est pas explicite au sein des SEL : les selistes la vivent de manière latente au travers de l'ensemble des activités de leur SEL. Nous avons ensuite souligné l'intérêt d'envisager le SEL comme un moteur pour vivre une part de la soutenabilité recherchée au sein de notre société. Nous pouvons en effet ajouter que, même si cette dimension est latente, les SEL constituent un terreau fertile pour la propagation des valeurs écologiques, ne fût-ce que par le profil de leurs membres, leur dimension locale et leur principe d'entraide sociale qui n'est pas basée sur la notion de profit financier et permet donc de réduire le consumérisme.

Nous avons aussi mis les initiatives citoyennes que sont les SEL en lien direct avec la notion de niche de *grassroots innovations*. Ces initiatives ont en effet été mises en place pour répondre à différents objectifs économiques, sociaux et idéologiques.

Elles permettent l'expérimentation de nouvelles valeurs et de pratiques qui ont été évincées ou sont peu présentes dans le système dominant. Nous considérons cependant bien des SEL comme des niches car ils évoluent en marge du système dominant, ce qui leur laisse plus de liberté pour de telles expérimentations.

Autrement dit, à travers cette conceptualisation de niches de *grassroots innovations*, nous avons pu déterminer que les SEL s'inscrivent dans le domaine de l'économie sociale, laquelle s'intéresse aux activités laissées pour compte par l'économie dominante. Dès lors, c'est tout un pan de recherche peu exploité dans le cadre de la théorie du MTS qui peut être complété des réflexions et de mises en pratiques provenant des SEL. Nous ne prétendons pas qu'une transition de la société pensée grâce aux SEL est aujourd'hui possible car ces derniers se trouvent être des niches beaucoup trop radicales pour transformer les régimes en place. Les SEL peuvent néanmoins selon nous, servir de source d'inspiration par leurs pratiques originales et enthousiasmantes. Leur apport en terme d'idées et d'expérimentations peut donner un éclairage nouveau sur les modes de gouvernance ainsi que sur les modifications de comportements au sein de notre société afin de diriger ceux-ci vers plus de soutenabilité. De plus, nous avons souligné le fait que les SEL, par leur apport de réflexion et leur force créatrice, portent en eux une diversité qui est, elle aussi, exploitable pour amener des transformations de comportements plus générales.

Si les SEL francophones belges semblent donc bien pouvoir être aujourd'hui des outils exploitables dans le cadre du MTS, nous avons estimé important d'ouvrir la réflexion sur l'évolution des SEL en tant que niche de *grassroots innovations* : pour participer au changement sociétal, les innovations doivent en effet s'inscrire dans la durée. De nombreuses variables peuvent ainsi faire évoluer les SEL vers des organisations plus intéressantes pour atteindre notre objectif de soutenabilité. Par contre, les pressions que de telles variables pourraient faire subir aux SEL seraient susceptibles dans certains cas de provoquer, à l'extrême, leur dislocation. Il nous semblerait dès lors utile de créer des scénarios afin d'évaluer les possibilités d'évolution des SEL. De cette manière, nous pourrions évaluer si, et dans quelle mesure, cette expérience humaine bottom-up est vouée à disparaître ou si au contraire, elle pourrait

prendre une forme plus prégnante dans notre société et pourquoi pas, dépasser la sphère de l'économie sociale.

Nous avons pu constater que la mouvance SEL reste une démarche modeste, notamment en raison de son caractère très local, et fragile car elle repose essentiellement sur l'engagement bénévole et idéaliste de ses membres moteurs. Cette constatation n'enlève toutefois rien au fait que les SEL constituent une réponse dynamique qui permet à son niveau de faire évoluer la société dans un sens positif en mettant en pratique des valeurs plus soutenables. Notre recherche nous a donc permis de confirmer notre intuition de départ : la dimension environnementale vers plus de soutenabilité est bien présente dans les SEL. Pour que celle-ci ait un impact réel sur notre société, nous pouvons en conclusion émettre l'avis qu'il serait utile d'examiner comment on pourrait rendre possible une amplification et une pérennisation de ce type d'organisation : ceci pourrait faire l'objet de travaux de recherches complémentaires et s'inscrire dans le bouillonnement de réflexion visant à réformer notre mode de vie en vue de le rendre soutenable !

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages

ASSOCIATION 4D, (2004), « *Systèmes d'échanges locaux (SEL) et systèmes monétaires complémentaires : l'exemple argentin et les expériences françaises récentes* », s.l, 20 avril 2004

URL :http://www.association4d.org/IMG/pdf/Compte_rendu_SEL_JPP.pdf, consulté le 27 mai 2012

BLANC. J., (2000), « Les monnaies parallèles, unité et diversité du fait monétaire », L'Harmattan, Paris, 351p

BLANC. J., FARE. M., (2010), « *Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation* », in RIUESS., « *Elaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire pour un autre modèle de société* », Luxembourg

URL :<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/51/83/49/PDF/BlancFareRIUESSLux.pdf>, consulté le 12 juin 2012

BLANC. J., FERRATON. C., (2005), « *Une monnaie sociale ? Système d'échange local (SEL) et économie solidaire* », in RASSELET. G., DELAPLACE. M., BOSSERELLE. E., « *L'économie sociale en perspective* », Presses Universitaires de Reims, pp. 83-98
URL : <http://hal.inria.fr/docs/00/13/36/57/PDF/BlancFerratonLame.pdf>, consulté le 12 juin 2012

BOULANGER. P-M., (2008), « *Une gouvernance du changement sociétal : le transition management* », La Revue Nouvelle, 2008, n°11, pp 61-73
URL :http://www.revuenouvelle.be/IMG/pdf/061-073_dossierBoulanger-13p.indd.pdf, consulté le 12 juillet 2012

CASSIMAN. S., (2011), « *Le Management de Transition vers la Soutenabilité* », Kluwer, Waterloo, 160p

COLANTONIO. F., (2011), « *Communication professionnelle en ligne ; comprendre et exploiter les médias et réseaux sociaux* », Edipro, Liège, 256p

URL :http://books.google.be/books?id=XTICG_tmTE0C&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false, consulté le 8 août 2012

COMMENNE. V. (sous la direction de), (2006), « *Responsabilité sociale et environnementale : l'engagement des acteurs économiques* », Ed. Charles Léopold Mayer, Paris, 303 p

CULTURE EDUCATION PERMANENTE Question santé asbl., (2006), « *Les systèmes d'échange local : une source de mieux-être* », Bruxelles, 20p

URL : <http://www.questionsante.be/outils/sels.pdf>, consulté le 10 avril 2012

DE WASSEIGE. Y., DE WALQUE. F., (2009) « *L'économie au service des gens* », Ed. Couleur livres, Bruxelles, 158p

DEUBEL. P., MONTOUSSE. M. (sous la direction de), (2003), « *Dictionnaire des auteurs en sciences économiques et sociales* », Bréal, Rosny, 350p

DEVILLE. H., (2010), « *Economie et politiques de l'environnement. Principe de précaution. Critères de soutenabilité. Politiques environnementales.* », L'Harmattan, Paris, 297p

DRAETTA. L., (2003), « *Le décalage entre attitudes et comportements en matière de protection de l'environnement* », pp. 79-90 in GENDRON. C., VAILLANCOUR. J-G., « *Développement durable et participation publique : de la contestation écologiste aux défis de la gouvernance* », Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 408 p

URL :http://books.google.be/books?id=vAkPoX6BTnMC&pg=PA79&lpg=PA79&dq=Le+d%C3%A9calage+entre+attitudes+et+comportements+en+mat%C3%A9rielle+de+protection+de+l%27environnement&source=bl&ots=uh7WM4E8h-&sig=XwdsjowJ-1wE3ggNGboU5J-RQPA&hl=fr&sa=X&ei=ERcTUNzjOcaAhQe384H4CA&redir_esc=y#v=onepage&q=Le%20d%C3%A9calage%20entre%20attitudes%20et%20comportements%20en%20mat%C3%A9rielle%20de%20protection%20de%20l%27environnement&f=false, consulté le 16 juillet 2012

ELZEN. B., GEELS. F., GREEN. K., (2004), « *System innovation and the transition to sustainability : theory, evidence and Policy* », Edward Elgar Publishing, Cheltenham, 315p

URL :<http://books.google.be/books?id=lEb7LW0cQXsC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q=landscape&f=false>, consulté le 12 juillet 2012

FAVREAU. L., LEVESQUE. B., (1996), « *Développement économique communautaire : économie sociale et intervention* », Presses de l'Université du Québec, Québec, 230p

URL : [http://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=UcZzgOJI0vUC&oi=fnd&pg=PR7&dq=économie+sociale&ots=DYr13x-Xv5&sig=h-8p-](http://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=UcZzgOJI0vUC&oi=fnd&pg=PR7&dq=économie+sociale&ots=DYr13x-Xv5&sig=h-8p-UKoj9qHYBfSSIVY2FCMsHw#v=onepage&q=économie%20sociale&f=false)

UKoj9qHYBfSSIVY2FCMsHw#v=onepage&q=économie%20sociale&f=false, consulté le 2 août 2012

GEELS. F., (2002), « *Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes : a multi-level perspective and a case-study* », Research Policy, n°31, pp1257-1274

URL : http://ac.els-cdn.com.ezproxy.ulb.ac.be/S0048733302000628/1-s2.0-S0048733302000628-main.pdf?_tid=66cf43c14b7ee5e4101905f8c379bb52&acdnt=1343510672_6101bf9f92717fc2752d99dc08f96c25, consulté le 12 juillet 2012

GENDRON. C., (sous la direction de), (2005), « *Finance responsable 2 : finance solidaire et monnaies sociales, recueil de textes* », Chaire de responsabilité sociale et de développement durable ESG-UQAM, Montréal, 50p

URL : http://www.crsdd.uqam.ca/Pages/docs/pdfSeminaires/seminaire_6_28_2005.pdf, consulté le 18 juin 2012

GRAWITZ. M., (2000), « *Lexique des sciences sociales. 7^{ème} édition* », Dalloz, Paris, 424p

HARRIBEY. J-M., (1998), « *Le développement soutenable* », Ed. Economica, Paris, 111p

HUBAUD M., (2002), « *Une expérience associative dans un système d'échange local* », Connexions, n°77, pp 77-88

URL : www.cairn.info/revue-connexions-2002-1-page-77.htm, consulté le 17 mai 2012

INTERSEL., (2011), « *PV InterSEL 02/07/2011 – Synthèse des échanges* », s.l, 2 juillet 2011,

URL : <http://www.sel-lets.be/sites/default/files/20110702PVIntersel.pdf>, consulté le 14 juin 2012

LAACHER. S., (2003), « *Les SEL, une utopie anticapitaliste en pratique* », Comptoir de la politique, La Dispute/Snédit, Paris, 192p

LAACHER. S., (2002), « *Les systèmes d'échange local (SEL) : entre utopie politique et réalisme économique* », in Mouvements, Ed. La Découverte, Paris, n°19, 176p, pp81-87
URL : www.cairn.info/revue-mouvements-2002-1-page-81.htm, consulté le 10 mai 2012

LIATARD. B., LAPON. D., (2005), « *Un Sel entre idéal démocratique et esprit du capitalisme* », Essai d'analyse institutionnelle, Revue du MAUSS, n°26, pp317-338
URL : <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2005-2-page-317.htm>, consulté le 16 juin 2012

LOORBACH. D., (2007), « *Transition Management, New Mode of governance for sustainable Development* », Erasmus Universiteit Rotterdam, 328p
URL: <http://repub.eur.nl/res/pub/10200/proefschrift.pdf>, consulté le 20 juillet 2012

LOORBACH. D., ROTMANS. J., (2006), « *Managing transitions for sustainable development* », in OLSTHOORNET. X., WIECZOREK. A., « *Understanding Industrial transformation: views from different disciplines* », Environment & Policy, Vol. 44, pp187-206
URL: <http://www.springerlink.com/content/978-1-4020-3755-9/#section=404012&page=1&locus=52>, consulté le 20 juillet 2012.

MANDIN. D., (2004), « *Monnaie et reconnaissance culturelles comme formes de contestations symboliques* », Sociétés, 2004, n°84, pp57-63
URL : <http://www.cairn.info/revue-societes-2004-2-page-57.htm>, consulté le 17 mai 2012

MESURE. S., SAVIDAN. P., (2006), « *Le dictionnaire des sciences humaines* », PUF, Paris, 1314p

MIDDLEMISS. L., PARRISH. B., (2010), « *Building capacity for low-carbon communities : the role of grassroots initiatives* », Energy Policy, Vol. 38, pp 7559-7566
URL : <http://www.sciencedirect.com.ezproxy.ulb.ac.be/science/article/pii/S0301421509005114>, consulté le 20 juillet 2012

MONTOUSSE. M., RENOUEAU. G., (2006), « *100 fiches pour comprendre la sociologie* », Ed. Bréal, 234p
URL : <http://books.google.be/books?id=G1zD3EeKswUC&pg=PT216&lpg=PT216&dq=cr>

ise+du+lien+social&source=bl&ots=8dhhcXZ2yp&sig=L6-
OnVsDpPh0tkWIAAnq6y5YGSg&hl=fr&sa=X&ei=TRkoUOrWLcL80QWLoYCgCg&redir_esc=y#v=onepage&q=crise%20du%20lien%20social&f=false, consulté le 8 août 2012

MOREL. A., (2010), « *Note n° 100378, Objet : Services d'échange locaux (SEL et LETS)* », Direction réglementation du chômage. Bureaux du chômage, Bruxelles
URL :http://www.selchaumontgistoux.be/docs/IDC_45BIS_LETS_AMOF_PlusAnnexes.pdf, consulté le 12 juin 2012

PAILLE. P., MUCCHIELLI. A., (2008), « *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. 2^{ème} Ed.* », Armand Colin, Paris, 315p

PREISWERK. Y., SABELLI. F. (Sous la direction de), (1998), « *Pratiques de la dissidence économique. Réseaux rebelles et créativité sociale* », PUF, Paris, 202p

QUIVY. R., VAN CAMPENHOUDT. L., (2006), « *Manuel de recherche en sciences sociales 3^{ème} éd.* », Dunod, Paris, 256p

RAMADE. F., (2002), « *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement* », Dunod, Paris, 1075p

ROGEL. T., (2003), « *Le changement sociétal contemporain* », Ed. Bréal, 128p
URL :http://books.google.be/books?id=xyqYj7m-HskC&pg=PA43&lpg=PA43&dq=individualisme+croissant&source=bl&ots=NrXaCKs6fq&sig=NG11zO3uYDeyAc-naNQw7Q5-YQQ&hl=fr&sa=X&ei=5MUoUIG0K8TKhAe80YHICw&redir_esc=y#v=onepage&q=individualisme%20croissant&f=false, consulté le 10 août 2012

SAW-B Asbl., (2010), « *Initiatives citoyennes, l'économie sociale de demain ?* », Les dossiers de l'économie sociale, Monceau-sur-Sambre, n°4, 154p
URL :http://www.saw-b.be/EP/2010/Etude2010_Web.pdf, consulté le 12 juin 2012

SCHOT. J., (sous la direction de), (1999), « *Strategic Niche Management as a tool for transition to a sustainable transformation system (SNMT) Summary Final Report January 1999* », Cordis, 9p

URL :<http://cordis.europa.eu/documents/documentlibrary/51667501EN6.pdf>, consulté le 15 juillet 2012

SELIDAIRE., (2009), « *SEL mode d'emploi* », Ed. septembre 2009, 62p

URL :<http://www.selidaire.org/spip/IMG/pdf/SME-edition-sept2009-2-2.pdf>, consulté le 12 juin 2012

SERVET. J-M., (1999), « *Une économie sans argent* », Seuil, Paris, 344p

SEYFANG. G., LONGHURST. N., (2012), « *Desperately seeking niches : Grassroots innovations and niche development* », in the community currency field, 3S Research Group, Norwich Research Park, 28p

SEYFANG. G., SMITH. A., (2007), « *Grassroots innovations for sustainable development : towards a new research and policy agenda* », Environmental Politics, Vol16, n°4, pp 584-603

URL :<http://grassrootsinnovations.files.wordpress.com/2012/03/epgrassroots.pdf>, consulté le 2 juillet 2012

SMITH. A., (2006), « *Niche-based approaches to sustainable development : radical activists versus strategic managers* », in BAUKNECHT. D., KEMP. R., VOSS. J-P., « *sustainability and reflexive Governance* », Edward Elgar, Camberley

URL :http://grassrootsinnovations.files.wordpress.com/2012/03/smith-2006-reflexive-governance-book-chapter_1.pdf, consulté le 2 août 2012

SMITH. A., VOSS. J-P., GRIN. J., (2010), « *Innovation studies and sustainability transitions : the allure of the multi-level perspective and its challenges* », in Research Policy, Elsevier, n°39, p435-448

URL :http://ac.els-cdn.com.ezproxytest.ulb.ac.be/S0048733310000375/1-s2.0-S0048733310000375-main.pdf?_tid=e3f32c5700e578e711b9a7e3f9a25003&acdnat=1344089146_e31ef77e02fbc9710195d968fb5fc86f, consulté le 2 août 2012

SMOUTS. M-C. (Sous la direction de), (2005), « *Le développement durable. Les termes du débat* », Armand Colin, Paris, 289p

VIVIEN. F-D., (2005) « *Le développement soutenable* », Ed. La découverte, Paris, 122p

WILLIAMS. C., (1996), « *The new barter economy : an appraisal of Local Exchange and Trading Systems (LETS)* », Cambridge University Press, Journal of Public Policy, Vol. 16, n°1, Cambridge, pp 85-101

URL :<http://www.jstor.org/discover/10.2307/4007641?uid=3737592&uid=2129&uid=2&uid=70&uid=4&sid=21100947807853>, consulté le 12 mai 2012

WILLIAMS. C., (1997) « *Local exchange and trading systems (LETS). In Australia : A new tool for community development ?* », International Journal of Community Currency Research, Vol 1, 11p

URL :http://ijccr.group.shef.ac.uk/vol/vol1/Local_Exchange_And_Trading_Systems.htm, consulté le 12 mai 2012

WCED (WORLD COMMISSION ON ENVIRONMENT AND DEVELOPEMENT)., « *Our common future, chapter 2 : towards Sustainable Development* », in WCED, « *A/42/427. Our Common Future: Report of the World Commission on Environment and Development* », URL :<http://www.un-documents.net/ocf-02.htm#I>, consulté le 18 juillet 2012.

ZACCAI. E., (2011), « *25 ans de développement durable, et après ?* », PUF, Paris, 240p

ZACCAI. E., (2004), « *De quelques principes et difficultés d'un développement durable* », in BOURDEAU. P. (sous la direction de), « *Où va notre planète ? Quels risques ? Quel développement durable ?* », Cedil, pp13-28

URL :<http://homepages.ulb.ac.be/~ezaccai/Publications/DD.principes-difficult%E9s.04.pdf>, consulté le 20 juin 2012

ZANDA. D., (sous la direction de), (1998), « *Silence hors série : SEL - Pour changer, échangeons* », Suppl. n°229, Lorient, 83p

Les Sites Web

- AMAY EN TRANSITION, « *SEL, comment cela fonctionne* », <http://www.amayentransition.be/SEL.html>, consulté le 14 juillet 2012

- BRUSEL, *Système d'échange local sur Bruxelles*,
<http://brusel.be/>, consulté le 14 juillet 2012
- CHARTRES EN SEL, « *Système d'échange local, pour des échanges conviviaux et solidaires au quotidien* »,
<http://chartresensel.forumserv.com/index.php><http://route-des-sel.org/>, consulté 1 juin 2012
- FINANC'ETHIQUE MONS, « *Monnaies complémentaires* »,
<http://financethiquemons.agora.eu.org/spip.php?rubrique5>, consulté le 3 août 2012
- IBSA (INSTITUT BRUXELLOIS DE STATISTIQUE ET D'ANALYSE), « *Chiffres clés par commune* »,
<http://www.ibsa.irisnet.be/fr/chiffres/chiffres-cles-par-commune>, consulté le 6 août 2012
- INTERSEL.BE, « *Index du forum* »,
<http://intersel.be/>, consulté le 20 juin 2012
- NORD SOCIAL, « *Les SEL, une école de l'échange* »,
http://www.nord-social.info/_front/Pages/article.php?art=354, consulté le 3 mai 2012
- ROUTE DES SEL, « *Hébergements solidaires* »,
<http://route-des-sel.org/>, consulté le 25 juin 2012
- SELAUDERGHEM, « *Système d'échange local sur Auderghem* »,
<http://www.selauderghem.be>, consulté le 14 juillet 2012
- SEL COUP DE POUCE, « *Système d'échange local (Villers-la-V., Court-St-Etienne, Chastre, Sombreffe, Ottignies-LLN, Genappe, Mont-St-Guibert)* »,
<http://www.selcoupdepouce.be>, consulté le 14 juillet 2012
- SELIDAIRE, « *Bienvenue à SEL'idaire* »,
<http://www.selidaire.org/spip/>, consulté le 20 juin 2012
- SEL-LETS, « *Portail participatif des SEL francophones de Belgique* »,
<http://sel-lets.be>, consulté le 20 juin 2012
- UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIES asbl, « *Les fiches des 262 communes de Wallonie* »,
<http://www.uvcw.be/communes/1/61003.cfm>, consulté le 6 août 2012

Les Vidéos

- *Planète SEL*, réalisé par A. Laurent et le SEL de Villers La Ville : SEL coup de Pouce, 2010
- *Nous on commence !*, réalisé par B. Dumont et le SEL de Watermael Boisfort :

L'Archidu'SEL, 2009

URL : http://www.dailymotion.com/video/xaoqdn_nous-on-commence-l-archidu-sel_news, consulté le 12 février 2012

ANNEXE

Guide d'entretien:

1. Présentation

Pouvez-vous vous présenter brièvement?

- Pouvez-vous vous présenter brièvement? Votre situation actuelle, votre parcours, vos activités/hobbies, etc.
(Travail/famille/activité/âge/ situation géographique)

2. Parcours et perception personnelle au sein du SEL

Pouvez vous me parler un peu de votre entrée dans le SEL?

Comment l'utilisez-vous dans votre vie?

- Depuis quand êtes vous dans le SEL? Est-ce le premier dans lequel vous entrez ? Pourquoi y avez-vous adhéré? Comment en avez vous entendu parler? Quelles étaient vos attentes préalables?
- Cette/ces motivation(s) sont-elles toujours les mêmes? Comment vos attentes ont-elles été rencontrées?
- Comment utilisez-vous le SEL, quelle est sa place dans votre vie? A quelle fréquence y avez-vous recours?
- Qu'avez-vous appris au sein du SEL ?
- Quels sont vos meilleurs souvenirs/échanges mais aussi les inconvénients/difficultés que vous avez déjà rencontrés en son sein.

3. Le SEL et son fonctionnement

Parlez moi un peu de votre SEL.

Comment fonctionne-t-il?

A-t-il toujours fonctionné comme cela? Quel est/sont son/ses origine(s)?

Parlez-moi un peu des autres membres du SEL. Comment vivent-ils cette expérience?

- Comment fonctionne votre SEL?
- Connaissez vous des différences avec d'autres SEL, a-t-il des caractéristiques propres, des spécificité?
- A-t-il des ambitions et des limites?
- Comment, par qui et pourquoi a-t-il été créé?
- Pensez-vous que votre SEL évolue dans sa manière de fonctionner au cours du temps? Y a t-il des thématiques/activités que vous abordez plus ou bien que vous n'utilisez plus du tout? Pourquoi?

- Combien de membres y a-t-il dans le SEL? Quelles relations avez-vous avec eux? Les voyez-vous en dehors des activités du SEL ?
- Y a-t-il des caractéristiques communes entre les membres? Tout le monde adhère-t-il pour les mêmes raisons?
- Pensez-vous que votre SEL répond aux attentes de tous les membres?
- Comment fait-on pour entrer dans votre SEL ?
- Comment le SEL recrute-t-il des membres ? Cela a-t-il toujours été comme cela ?

4. La place de l'environnement

On parle souvent de questions économiques, sociales ou philosophiques avec les SEL. Que pensez-vous de l'environnement? A-t-il une place au même titre que ces autres thèmes au sein de votre SEL ou des SEL en général? Quelle place a-t-il pour vous?

- Qu'est ce que le mot environnement recouvre pour vous?
- Comment parle-t-on de l'environnement dans votre SEL?
 - Est-il un thème récurrent ou au contraire un sujet tabou?
- Quelle a été l'évolution de ce sujet au cours du temps au sein de votre SEL?
- Avez-vous certains exemples d'échanges ou d'activités qui ont été mené au sein de votre SEL et qui sont en lien direct avec l'environnement

5. Le SEL dans la société

Voyez-vous le projet des SEL comme un complément ou comme une alternative au système d'échange dominant ? Pouvez-vous développer ? Pensez-vous que les autres membres du SEL pensent de même ?

- Quelle est la relation du SEL avec l'extérieur, avec les personnes qui ne sont pas dans le SEL mais aussi avec l'Etat ou la politique par exemple ?
- Pensez-vous que tout le monde pourrait entrer dans un SEL ?